

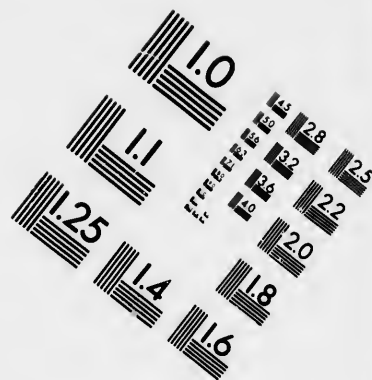
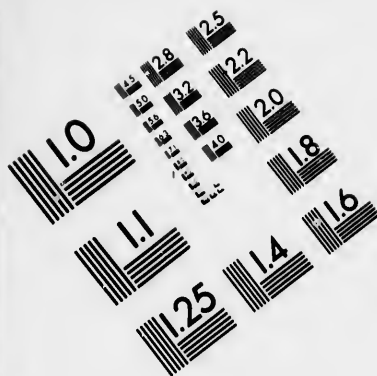
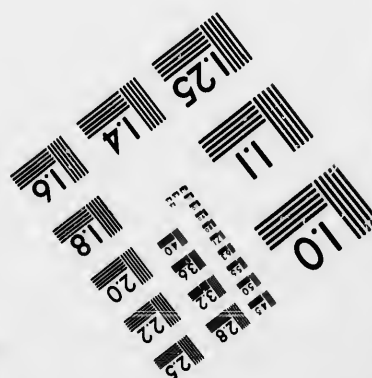
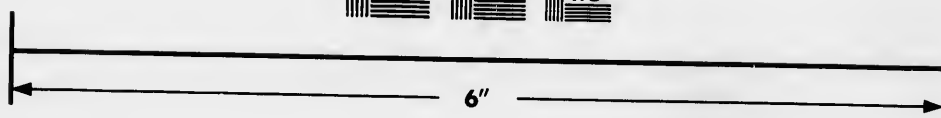
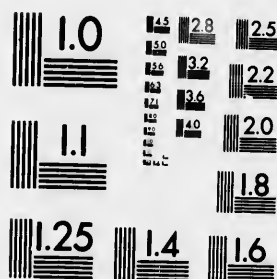


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

☒ Coloured covers/
Couverture de couleur

☐ Covers damaged/
Couverture endommagée

☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque

☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

☒ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

☐ Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

☐ Coloured pages/
Pages de couleur

☐ Pages damaged/
Pages endommagées

☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

☒ Pages detached/
Pages détachées

☒ Showthrough/
Transparence

☒ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

☐ Continuous pagination/
Pagination continue

☐ Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

☐ Title page of issue/
Page de titre de la livraison

☐ Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

☐ Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							☒				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

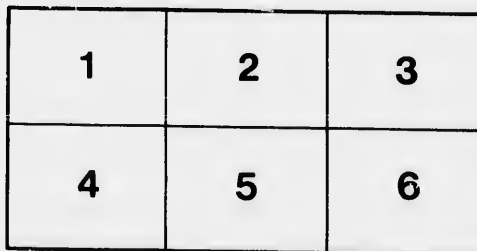
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

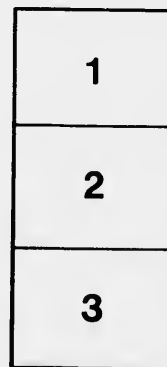
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



VIE DE Mgr COOKE

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada,
en l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par les
URSULINES DES TROIS-RIVIÈRES, au bureau du Mi-
nistre de l'Agriculture, à Ottawa.

VIE
DE
MGR COOKE

1er EVEQUE DES TROIS-RIVIERES

EXTRAIT DE
L'Histoire du Monastère des Ursulines

MONTRÉAL
IMPRIMERIE A. P. PIGEON, 1798 STE-CATHERINE
1898

Bx 4705
C53
V54
1898
A 34



IMPRIMATUR

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Je suis heureux d'autoriser l'impression d'un travail que Mgr Lasfèche, notre regretté et saint évêque, avait encouragé et béni.

Ces pages font revivre une mémoire bien chère à l'Eglise des Trois-Rivières; j'ai la confiance qu'elles seront utiles et je recommande volontiers la lecture de la VIE DE MGR COOKE.

Je vous remercie de l'offre que vous m'en faites, et je vous prie de recevoir, ma révérende Mère, l'assurance de mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur.

L. SEV. RHEAULT,
Vicaire Capitulaire et Administrateur.



DEDICACE

AU TRÈS RÉVÉREND L. SEV. RHEULT,
Vicaire Capitulaire,
Evêché des Trois-Rivières.

Monsieur l'Administrateur et vénéré Père,

C'est un bonheur pour nous d'inscrire votre nom au commencement de ces quelques pages écrites dans le silence du cloître et consacrées à la mémoire de Mgr Cooke, premier évêque des Trois-Rivières.

L'intérêt que vous portez à notre communauté m'incline à croire que vous accueillerez favorablement cette modeste offrande que nous déposons à vos pieds.

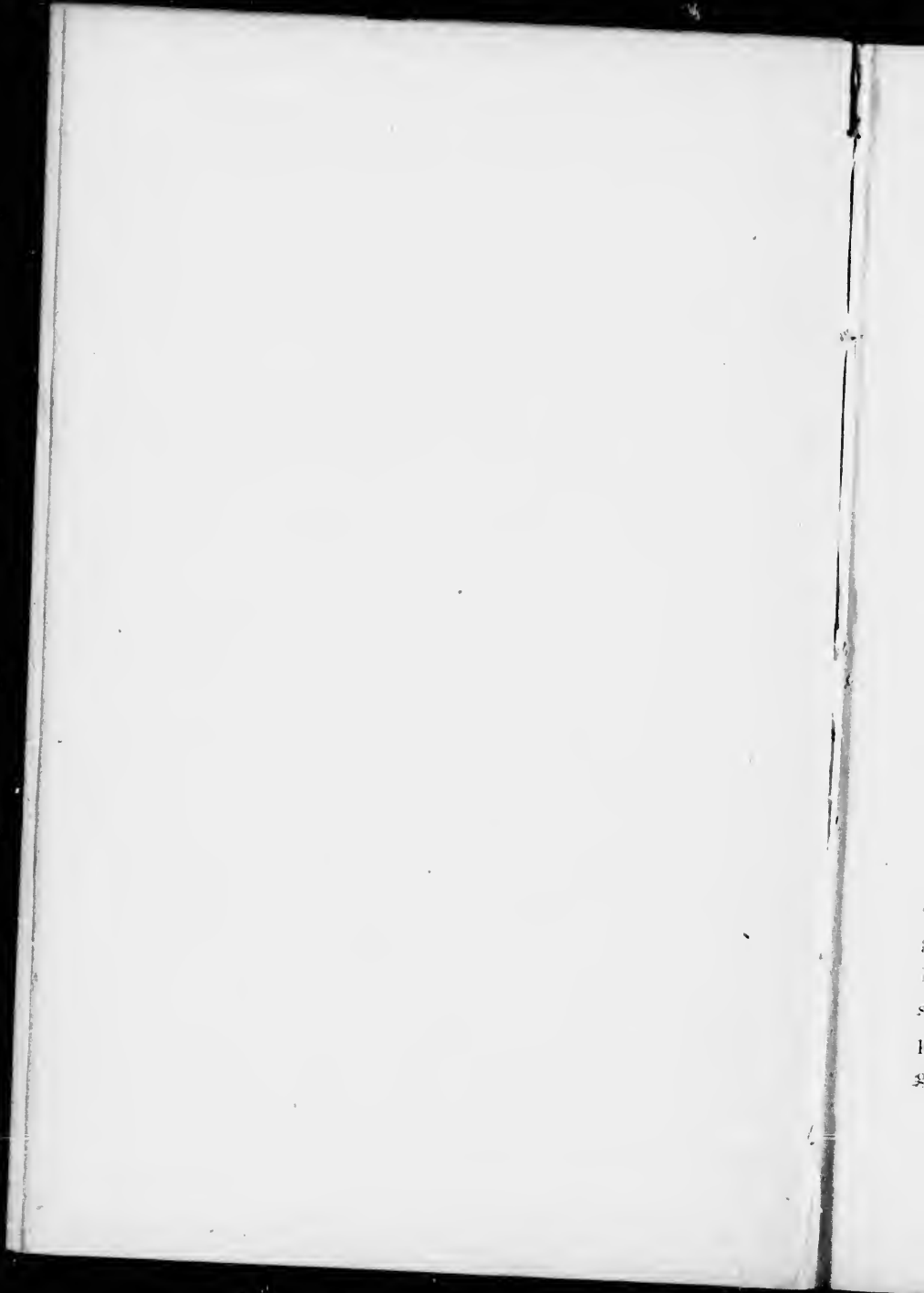
Dans les sentiments du plus filial et du plus profond respect, je demeure,

Monsieur l'Administrateur,

Votre fille très soumise,

SŒUR MARIE DE JÉSUS, *Supérieure.*

MONASTÈRE DES URSULINES,
Trois-Rivières, 28 août,
en la fête de St-Augustin, 1898.



INTRODUCTION

On ne saurait trop propager le
culte et le souvenir des grandes
âmes dans un temps où il y en
a si peu.

R. P. LACORDAIRE.

A Londres la bruneuse, au pied d'un échafaud où la main du bourreau venait de décapiter sa victime, une jeune fille recueillait, dans les plis immaculés de sa blanche robe, la tête ensanglantée de son père, en s'écriant : "C'est la tête d'un saint, c'est le chef d'un martyr !" Paroles qui coûtèrent la mort à Marguerite, fille de Thomas Morus.

Il y a vingt-huit ans, l'âme du premier pasteur du diocèse des Trois-Rivières montait au ciel. Le deuil était grand au monastère, dans la ville et dans tout le diocèse. Partout, on vénérât, on aimait Mgr Cooke, et l'un de ses fils pouvait écrire : "Le marbre n'est pas nécessaire pour que son souvenir demeure : le saint évêque s'est gravé une épitaphe dans le cœur de tous ceux qui l'ont

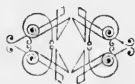
connu." Néanmoins, au cloître, on recueillait les souvenirs de famille, ceux du séminariste ; on interrogeait le confident de son âme, on enchâssait ses actes pontificaux, on conservait ses écrits ; on compulsait les archives ; on demandait au lac Saint-Pierre, aux rives de l'Yamaska, de la Rivière Onelle, de la Baie-des-Chaleurs comme aux bords du fleuve Saint-Laurent un écho de cette vie imprégnée de grandeur et de sacrifices.

Plus heureux aujourd'hui que la fille du grand chancelier d'Henri VIII, nous pouvons offrir au lecteur, non pas la tête de notre premier évêque ; mais les principaux traits de sa vie, le cœur de notre père en Dieu.

Sous la puissante et douce égide du Sacré-Cœur de Jésus, nous entreprenons ce travail que perfectionnera un jour, nous l'espérons, une plume sacerdotale.

L'AUTEUR.

31 mai 1898.



CHAPITRE I

Les Trois-Rivières en 1835

COUP D'ŒIL À L'HORIZON DU MONDE. POLITIQUE. — LE
ROI DES FORGES. — MANŒUVRES DES TROUPES
RÉGULIÈRES. — AU PARQUET ET DANS LA VILLE. —
LE PRÊT.

LN ouvrant le troisième volume de nos annales, à l'année 1835, nous trouvons la ville et le convent sous la paternelle direction de M. le Grand Vicaire Thomas Cooke. Monseigneur Signay occupe le siège épiscopal de Québec; son coadjuteur est Mgr Turgeon; M. Barthélemi Fortin est le chapelain de notre monastère qui compte trente-quatre professes et trois novices.

Au dehors, le monde politique s'agite. Des points noirs sont à l'horizon. Lord Gosford représente au Canada Sa Majesté Guillaume IV glorieusement régnant. Ce gouverneur est arrivé au pays apportant du bureau colonial des arrhes de paix et de réconciliation; mais il a été frustré dans ses espérances. Les Canadiens dédaignant ses avances demandent à grands cris, par force requêtes, justice et liberté. Une commission royale a été

nommée; et M. Fred Elliott, l'un des membres, écrit à la Secrétairerie de Londres: "Temps brumeux; mais s'éclaircissant du côté du vent."

La main de Dieu s'est appesantie sur nous et par deux fois le *choléra morbus* a décimé la population, imprimant aux années 1832 et 1834, un cachet de terreur et de désolation. (1)

Heureusement le fléau s'est éloigné; et la note joyeuse de l'action de grâces se confond pour ainsi dire avec le chant lugubre du *libera*.

Cette hymne funèbre se fait entendre dans toutes les paroisses pour les malheureux cholériques partis pour l'éternité, sans que l'Eglise ait pu verser sur leurs tombes la rosée bienfaisante des prières de la liturgie chrétienne.

Le crêpe funèbre qui voilait la patrie s'écarte peu à peu, et tout va bientôt rentrer dans la routine ordinaire.

M. Mathew Bell, membre du Club des Barons, est le roi des Forges et mène aux Trois-Rivières le train des Lords anglais. A l'époque des chasses à courre, l'aristocratie du pays se réunit à son castel de la ville. Des centaines de renards, élevés et nourris aux Forges, sont lancés dans les champs de la Banliene. C'était un

(1) Pendant l'épidémie de 1832, le Dr Kimber faisant son rapport au Bureau de santé, dit avoir traité pendant le mois de juin 26 cas de choléra asiatique. — De ce nombre, 13 personnes sont mortes.

Comme la plupart des cas déclarés dans la ville étaient apportés par des étrangers, les règlements du Comité concernant les bateaux à vapeur ou à voile étaient sévères. — Aucun ne pouvait accoster au quai, sans avoir obtenu un permis, après inspection faite du navire, par l'un des gardiens du port qui étaient MM. J. Dickson et Ol. Lamontagne. Les navires l'*Hercule*, le *Lady of the Lake*, le *John Molson*, le *B. America* et la *Favorile* ont tour à tour amené sur nos rives plusieurs cholériques. — Les étrangers étaient conduits à la maison de santé louée par le comité. — M. Aut. Leblanc, secrétaire du Bureau en 1832, mourut du choléra en 1834.

beau spectacle pour les citadins, par une de ces délicieuses et dernières belles matinées d'automne, de voir défiler cavaliers et amazones, précédés d'une meute, se rendant sur le terrain de la chasse. Les chiens étaient liés deux à deux, à l'oreille, par une chaînette d'argent; le cor faisait entendre sa sonnerie, les chevaux piaffaient, et la meute—le nez au vent—trottait.

Autre théâtre, nouveau décor : le clairon se fait entendre. Il appelle les réguliers, car les troupes royales séjournent dans la ville. Une musique puissante et brillante fait retentir un air martial. Les Dragons du Roi défilent en face du monastère; la manœuvre se fait sur le Cap Lieutenant. Un autre jour, ils se dirigeront vers le coteau St-Louis; et si retentissante était la voix du sergent instructeur, que Mgr Cooke disait qu'on entendait son commandement de la ville. Ce fils de Mars était connu sous le surnom de *Brandy Pot* qui laisserait croire qu'il sacrifiait aussi à Bacchus. Le terrain où se trouve la pondrière avait été choisi pour champ de manœuvres des soldats qui avaient enfreint la consigne militaire. La durée de l'exercice se mesurait sur la gravité de l'infraction. Les enfants s'attroupaient en ce lieu ainsi que les curieux, et regardaient peiner le pauvre malheureux.

A certaines époques, les soldats venaient s'aligner un à un, depuis la pondrière jusqu'au fleuve, et se passaient d'une main à l'autre un petit baril de poudre. On renouveauit sans doute les provisions militaires.

La milice sédentaire avait aussi ses chefs décorés, galonnés qui convoquaient les troupes, une fois par an, à la saint Pierre. Cette année-là, la 41^{ème} compagnie du 1^{er} bataillon du comté de St-Maurice, comptant 80 miliciens, fit la revue sur le premier coteau, à 6 hrs a.m.; les troupes étaient commandées par le Lieutenant Ed. Vézina.

De la place d'armes, descendons au parquet pour acclamer, sur le banc judiciaire, l'Honorable Joseph Rémi Vallières, que Lord Durham a proclamé officiellement "le magistrat le plus éminent et le premier juriconsulte de son pays." Parmi les membres du barreau se trouve M. Auguste-David Bosterick, C. R. A son décès, arrivé au mois de septembre, il fut remplacé par M. Pierre Vézina qui, ayant gardé sa commission pendant plusieurs années, put conseiller le roi et la reine. Les autres avocats sont MM. Thomas Burn, Edouard Barnard, Louis-Charles Cressé, Pierre-Benjamin Dumoulin, Thomas et Henry Judah, Charles Mondelet, Antoine Polette et Pierre-Edouard Vézina.

M. C. H. Coffin est protonotaire et greffier, M. Isaac Gouverneur Ogden, shérif. (1)

M. Thomas Coffin préside les sessions de la paix ; et le coroner greffier est David Chilsom ; grand voyer, M. Hugh Heney ; grand constable, Philippe Burns ; geôlier, Richard Ginnis ; crieur des cours et gardien du palais de justice, Pierre Portugais.

Le notariat compte dans ses rangs MM. Joseph et Michel Badeaux, William Burn, Laurent-David Craig, Isaac-Emmanuel Dumoulin et Denis Genest La Barre. Les médecins sont les habiles docteurs Carter et Kimber. Le comté de St-Maurice est représenté par MM. Dr Bonthilier et Valère Guillet. Le R. M. L. Wood est le ministre de l'église anglicane. Les principales maisons de commerce sont celles de MM. Jean Desfossés, Joseph Gervais, Jean Pothier, etc.

(1) M. le shérif Ogden remplit sa charge pendant quarante ans. Avant sa nomination, il avait été capitaine dans le 56^{ème} Régiment et il avait aussi servi sous de Salaberry. Il était fils d'un loyaliste des États-Unis, établi à New-Jersey, qui vit ses propriétés confisquées en 1775, au profit de la cause républicaine. En récompense de la fidélité de son loyal sujet, la couronne britannique nomma M. Isaac Ogden, juge de la Cour Supérieure à Montréal.

M. Stobbs imprime la *Gazette* des Trois-Rivières. Les syndics de la commune administraient la ville comme corporation municipale. Avec l'aide intelligente et sous la direction éclairée du juge Vallières, ils obtenaient de la très honorable chambre les subsides nécessaires pour ouvrir des chemins à la colonisation, agrandir le marché de la haute ville ; faisaient réparer les casernes et les remparts ; et finalement dotaient Trois-Rivières d'un pont superbe qui reliait dès lors la rive est du St-Maurice à la ville et qui faisait l'orgueil des Trifluviens. L'un des principaux motifs présentés dans la requête sont les nombreux et fréquents accidents arrivés au passage "Fonds de vaux." Les pétitionnaires rappellent que pendant la dernière guerre des Etats-Unis, 49 braves soldats du 8^{ème} Régiment, y compris le Lieutenant Peterson, y perdirent misérablement la vie ainsi que le passeur Corbin et les autres passagers. L'allocation demandée était de 12,000 louis.

Avant de tirer le rideau sur cette vue rétrospective des Trois-Rivières en 1835, assistons encore au spectacle d'un âge qui s'en va, de ce bon vieux temps d'autrefois.

Sous les pins, sur la place de l'église, et sur la rue Bonaventure, dans un immense jardin qui entoure le manoir seigneurial du fief Niverville, on pouvait voir à certaine époque de l'année, à travers la verdure, une multitude de petites tentes blanches : c'étaient les camps des descendants de quatre grandes races sauvages qui venaient recevoir du brave chevalier de Niverville "le Prêt" ou les secours que le gouvernement leur accordait. Ces enfants des bois : Têtes de Boule du St-Maurice ; Algonquins et Abénaquis de St-François-du-Lac et de Bécancourt ; Iroquois de St-Régis, profitaient de ces jours pour échanger leur pacotille de paniers, de raquettes, de rasades et pour faire la traite de leur pelletterie : ceux-ci

pour conclure un engagement avec les bourgeois de la Baie d'Hudson, ceux-là pour vendre leurs canots d'écorce.

On comptait des braves parmi eux : Ils avaient presque tous fait la campagne de Châteauguay. (1) On remarquait Sougraine qui avait relevé pendant le combat M. de Salaberry tombé à ses côtés ; grâce à cette intervention, le brave chevalier put se remettre aussitôt à la tête de ses troupes. Le chef Metzalaboutette a passé à ses descendants ses titres et sa médaille de Châteauguay, que ces derniers conservent avec un légitime orgueil. Tous ces sauvages étaient très dévoués à M. de Niverville qui avait été leur capitaine, et qui de son côté leur rendait tous les services en son pouvoir.

(1) C'était par exemple le sieur Louis Tomoquois, chef Abénakis, demeurant en cette ville, doué d'un bon jugement, lion sur le champ de bataille, adroit à la chasse ; pieux et croyant. Son épouse, Ursule Mékinac, parlant de la mort de son mari, survenue dans le baut du St-Maurice, disait à M. le Grand Vicaire Rheault : " Il a fait une belle mort. Il y avait deux jours qu'il avait fait sa communion de désir."



geois de la,
s d'écorce.
nt presque
emarquait
at M. de
rvention,
a tête de
à ses des-
nay, que
l. Tous
iverville
côté leur

Abénakis,
le champ
se, Ursule
le haut du
t une belle
de désir."

CHAPITRE II

M. le Grand Vicaire Thomas Cooke

Supérieur du Monastère des Ursulines



DANS la chapelle du cloître, une cérémonie aussi solennelle qu'imposante réunissait au beau jour de la Présentation de la Ste-Vierge, 21 novembre 1835, la communauté au pied des autels.

M. le Grand Vicaire Cooke nommé Supérieur du monastère voit sa famille religieuse venir lui rendre hommage. — A son entrée dans l'église, il a été salué par le chant triomphal du *Te Deum*. Les cloches monastiques lancent leur plus joyeuse volée. Pendant que les chœurs font alterner les accents de l'action de grâces, M. le Supérieur revêtu du surplis et de l'étole, s'approche de la grille et passe, par le guichet, un des bouts de l'étole que les religieuses baissent en signe de soumission et de reconnaissance.

M. le Grand Vicaire prononça ensuite d'une voix sonore et onctueuse, trahissant en même temps la plus vive émotion la paternelle allocution qui suit :

“ Mesdames,

“ Par cette cérémonie imposante qui laissera dans mon cœur un souvenir ineffaçable, vous venez d'approuver le choix de notre digne Prélat et de me reconnaître pour votre supérieur.

“ Si je ne considérais que mes imperfections, mon peu de vertus et mes faibles talents, je me croirais obligé de refuser cet honneur et de le laisser à d'autres à qui il conviendrait mieux. Mais, sachant que Dieu se sert quelquefois des instruments les plus vils pour parvenir à ses fins, et, voyant la volonté de Dieu dans celle de mon Supérieur, j'accepte avec soumission et par obéissance cette charge nouvelle qu'il lui a plu d'ajouter à tant d'autres dont il m'a déjà honoré.

“ Avant ce moment, nous n'avions entre nous d'autres relations que celles que la charité établit entre tous les disciples de J. C., relations de prières, de bonnes œuvres et de mérites. Mais aujourd'hui des liens plus étroits vont établir entre nous des rapports plus multipliés, et nous imposer des obligations nouvelles d'une haute importance.

“ Je deviens votre Supérieur. En cette qualité, il me faudra veiller au bien spirituel et temporel de votre monastère ; recommander l'obéissance et l'union ; maintenir les règles et les constitutions. Ce sera pour moi une obligation d'écouter les plaintes, de reprendre lorsqu'il sera nécessaire, de donner des avis convenables. Je devrai partager vos maux, vous consoler dans vos afflictions, vous encourager à la pratique de toutes les vertus et surtout de la sainte obéissance, cette fille de l'humilité qui est l'âme de la vie religieuse.

“C'est cette vertu que je vous recommanderai avant toutes choses. Je voudrais que son nom fut gravé sur toutes les portes et dans toutes les chambres de votre monastère, mais surtout dans vos cœurs. Je voudrais que la première pensée de vos esprits, le premier mouvement de vos cœurs fût une pensée, un désir d'obéir en tout, partout et toujours, suivant cet avis de l'apôtre : *Obedite prepositi vestris*. Puissiez-vous ne jamais oublier que le premier devoir d'une personne qui a renoncé à sa volonté, c'est l'obéissance ; le second, c'est l'obéissance ; enfin le troisième, c'est encore l'obéissance. Obéissez donc, mesdames, pour l'amour de l'aimable Jésus qui a obéi pour nous jusqu'à mourir sur une croix ignominieuse, obéissez pour l'amour de Marie, notre bonne Mère, ce beau modèle de toutes les vertus et dont toute la vie a été une leçon pratique d'obéissance. Obéissez pour imiter vos saints fondateurs, vos saintes fondatrices, les saintes religieuses qui vous ont devancées dans les voies de la perfection. L'obéissance opérera en vous ce qu'elle a opéré en d'autres : elle fera naître, croître et mûrir toutes les vertus qui conviennent à votre état et que le temps ne me permet pas de vous citer.

“Ce n'est là qu'un faible aperçu de mes obligations. Grand Dieu, quel fardeau avez-vous imposé sur mes faibles épaules. Comment faire face à tant de devoirs avec si peu de vertus et de courage ? Mais, je me confie en votre divine Providence et plein d'espérance en votre divin secours, je dis hardiment avec votre apôtre. A la vérité, *je ne puis rien de moi-même, mais je puis tout en celui qui me fortifie*.

“Cependant, mesdames, le moyen de remplir tous ces devoirs sans coopération de votre part. Nos devoirs sont réciproques : l'accomplissement des vôtres rendra les

miens plus faciles. Oui, votre fidélité à ces règles, à ces constitutions vénérables sous lesquelles, par le plus généreux des sacrifices vous vous êtes engagées de vivre ; votre ardeur à vous avancer dans les sentiers de la vertu et dans les voies de la perfection ; vos efforts continuels pour plaire sans cesse et toujours à votre divin Epoux ; en un mot, votre ponctualité à mener une vie digne de votre vocation et du saint état que vous avez embrassé sont autant de moyens que vous avez pour adoucir mes devoirs et me rendre cette charge agréable. J'attends de vous cette attention, mesdames, et j'ose me flatter que tous les rapports que nous aurons ensemble se borneront à des prières que nous ferons les uns pour les autres. Je suis porté à le croire par le bon ordre qui paraît régner dans votre communauté ; par la réputation de piété et de régularité dont vous jouissez ici et même dans les parties éloignées de la Province.

“ Une autre chose me rassure encore, c'est le zèle de votre digne Chapelain auquel on doit attribuer l'état de prospérité de votre maison. Par sa vigilance et son activité, il va au devant des besoins de la communauté et laisse peu à faire à votre Supérieur. Vous avez su apprécier son mérite, continuez à profiter de ses avis. Puisse Dieu vous le conserver longtemps pour le bien de votre maison et la consolation de vos supérieurs. Je le rencontrerai avec plaisir et je me ferai un devoir de l'aider de tout mon pouvoir en ce qui pourra contribuer au bien-être de votre communauté, et à l'avancement spirituel des personnes qui la composent.

“ Il ne me reste plus qu'à me recommander à vos prières. C'est de Dieu que nous devons attendre tout notre secours, c'est lui qui conduit toute chose pour notre plus grand bien. Adressons-nous donc à lui avec con-

fiance. Prions sans cesse. Priez pour moi, mesdames, je vous en conjure, unissez vos vœux à ceux des tendres enfants qui sont confiées à vos soins, afin d'obtenir de Dieu pour vous et pour moi la grâce d'accomplir tous nos devoirs, de faire toujours et en toutes choses sa sainte volonté, de le servir et faire servir autant qu'il dépendra de nous ici-bas et de le glorifier dans le ciel. Amen."

Quel était ce prêtre qui s'offrait ainsi à nous sous un si bel aspect sacerdotal ? La suite du récit va nous le dire.



CHAPITRE III

LA FAMILLE COOKE. — INCIDENT PROVIDENTIEL. — ENFANCE DE MGR COOKE. — LE PRESBYTÈRE. — LE PETIT SÉMINAIRE. — MORT DE SA MÈRE.

1792-1806

“ Et la harpe d'Erin d'érafle couronnée,
De drapeaux Canadiens toujours environnée,
Frémissant sous les doigts d'un poète inspiré
Dira dans l'avenir dans un rythme sonore,
Des mots que Dieu bénit et que tout homme adore :
Patrie et Liberté.”

CRÉMAZIE.



GR COOKE appartenait par son origine à cette forte race Celtique qui donne depuis des siècles des héros à son pays, des martyrs à l'Eglise ; qui se distingue par des bras vaillants, des cœurs généreux. Le nom de ses ancêtres que l'on trouve dès le XIII^e siècle, dans les annales de Carlow, rappelle de beaux souvenirs : l'abbaye franciscaine du “Parc du Chêne,” dans le domaine de Bigot, lui doit sa fondation. Les “Cooke” reçurent leurs

titres et privilèges de noblesse sur le champ de bataille. Ils combattaient dans la cavalerie "pour la foi et pour le roi !" En reconnaissance de leurs services, Jacques II les ennoblit, en les nommant *The Cookes of the Cavaliers*. Leur fortune patrimoniale de Carlow fut confisquée, après la bataille d'Anghrin ; mais rien ne sut ébranler leur foi et leur patriotisme. Jean Cooke, grand oncle de l'évêque des Trois-Rivières, était curé de Ballymote, à Sligo. Son aïeul se nommait aussi Jean. Il demeurait à Cork, où il avait épousé Margaret Morey, d'origine écossaise.

Un incident bien providentiel se produisit un jour au moulin banal du Seigneur Montour, à la Pointe-du-Lac. Un beau terre-neuve, aux longs poils, aux pattes velues, que l'on pouvait suivre à la piste depuis l'étang, où il avait pris un récent exercice de natation, s'approche du menhien et s'efforce par ses aboiements, ses caresses, ses allées et venues de l'attirer au dehors. Son maître l'éloigne à différentes reprises et finalement l'éconduit avec des coups. Mais le brave animal revient à la charge, il s'agite, redouble ses instances, et finit par entraîner le menhien, au bord de la chaussée, près de l'écluse. Le malheureux père reconnaît, avec stupéfaction, dans une petite masse inerte, son enfant âgé de deux ans qui était tombé à l'eau, et que son fidèle gardien avait repêché. Des soins intelligents et empressés sont donnés au cher petit qui revient peu à peu à la vie. La désolation des parents se change en une vive allégresse et, parmi les heureux, on constate que "Médor" occupe un bon rang. Cet ami fidèle n'avait pourtant pas conscience qu'il venait de sauver les jours du premier évêque des Trois-Rivières.

Monsieur Jean-Thomas Cooke, père du futur prélat, était né en Irlande, à Lisle, comté de Cork. Jeune encore, il s'était expatrié, ne pouvant plier son caractère fier, vif et altier sous la discipline sévère d'une école

irlandaise, fortement appuyée de l'autorité paternelle. Tom s'affranchit de l'une et de l'autre en se blottissant à fond de cale, dans un bâtiment en partance pour le Canada.

Recommandé par le Capitaine au commandant de l'île Sainte-Hélène, ce dernier fit apprendre à son protégé le métier de meunier.

Plus tard, le Seigneur Montour l'appela à la Pointe-du-Lac. Tout en mesurant sac de farine et sac de blé, le nouveau venu ne manqua pas de faire un brin de cour à Mademoiselle Isabelle Guay, fille du Capitaine de l'endroit, brave famille de cultivateurs, très estimée dans la paroisse. Les parents ne voyaient pas le jeune homme d'un bon œil : son titre d'étranger leur était particulièrement antipathique. Mais le jeune meunier avait du caractère, de la résolution ; et le 6 septembre 1790, il conduisait à l'autel la jeune et belle canadienne. M. le Curé Gagnon bénit ce mariage, et le père de l'épouse donna, en douaire à sa fille, une terre sise sur le bord du fleuve, à 25 arpents, à l'ouest de l'église. Les jeunes époux s'établirent en ce lieu, c'est là aussi que naquit, un vendredi, 9 février 1792, l'homme qui, à lui seul, devait plus illustrer son village que tous les seigneurs qui, depuis plus d'un siècle, l'avaient précédé en ce lieu (1). La

(1) Du mariage de M. Thomas Cooke avec Mademoiselle Isabelle Guay sont nés huit enfants :

1^o Thomas, évêque des Trois-Rivières ;

2^o Marie-Pauline, baptisée le 23 décembre 1793, mariée le 26 février 1816, à M. Edmond Méthot, veuf en premières noces de Mlle Adélaïde Guin, grand-mère de M. Thomas Désaulniers, secrétaire de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières ;

3^o André, baptisé le 31 décembre 1795. Il mourut en 1878, âgé de 84 ans. De son mariage avec Mlle Marie Moussette, il eut trois fils : André, Maxime, Thomas et une fille, Eulalie, mariée à M. Edouard Frigon ;

4^o Marguerite, baptisée le 6 septembre 1796. Elle épousa à Neguac, Nouveau-Brunswick, M. Louis Allain ;

maison à laquelle Dieu venait d'accorder le bonheur de cette naissance était une très modeste habitation, entourée d'un petit jardin ; en arrière s'étendaient les immenses prairies très peu fertiles de ce coin de terre sablonneux. Ceux qui l'occupaient étaient jeunes et laborieux ; ils vinrent s'établir quelques mois plus tard au village, dans la maison longtemps occupée par le Docteur Mailhot. Rien de plus humble que l'origine de celui que Dieu devait placer parmi les princes de l'Eglise. Le père était menuisier et la mère fai-ait valoir la métairie. Le fils devenu prêtre, puis évêque, ne cessera d'aimer, d'honorer et d'assister la famille où l'avait fait naître le Dieu de Nazareth.

Le nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale le jour même de sa naissance, dans l'église de la Visitation de la Sainte Vierge, présage du culte filial qu'il a voué toute sa vie à cette mère du ciel. Son grand-père, André Guay, lui servit de parrain, et sa marraine fut Marie-Josette Girard. Il ne reviendra jamais à sa paroisse natale sans faire un pèlerinage aux fonts baptismaux. Quand il rentrera dans cette humble église de village la crosse à la main, il se dira : " C'est ici que Dieu m'a conféré mon titre de chrétien, titre que nul

5° Pierre, baptisé le 2 octobre 1799. Il unit son sort à Mlle Rose Lafleur, sœur de M. Ed. Lafleur, Notaire et Agent des Sulpiciens. Après sa mort arrivée en 1842, Mme Lafleur se retira chez les Dames de la Providence ;

6° Jean-Baptiste-Richard, baptisé le 15 février 1801, marié le 30 janvier 1826 à Mlle Emilie Cloutier. Il mourut en 1861, laissant entre autres enfants, un fils, Richard-Stanilas Cooke, maire de la ville en 1896. Nous sommes redevables à ce monsieur de nombreuses notes sur sa famille ;

7° Anne, mariée à M. Charles Falardeau, de St Alban ;

8° E. Isabeth, née le 1er novembre 1806. Sa vie fut un long tissu de bonnes œuvres, et surtout marquée au sceau du plus fraternel dévouement pour Mgr Cooke.

autre n'efface." Quand il répandra ses bénédictions dans ses visites pastorales, comme il sera consolant pour lui de bénir ces champs, ces vallons d'où le Seigneur l'avait tiré pour en faire un ouvrier de sa moisson.

M. Urbain Orfroy, ayant succédé en 1797, à M. Gagnon dans la cure de la Pointe-du-Lac, se fit le précepteur de quelques enfants du voisinage. Il est touchant de se reporter par la pensée, vers ce pauvre presbytère de campagne, d'y voir le bon curé, prêtre français exilé pour la foi, entouré d'un groupe d'enfants. Thomas et André Cooke sont au nombre des élèves ; mais Thomas les distance tous par ses talents, son goût pour l'étude et sa constante application. Les heures de classe ne lui suffisent pas, il en dérobe quelques-unes aux travaux champêtres auxquels ses parents auraient voulu l'occuper. Assis sur le bord du lac, il dévorait en silence ses auteurs. — Qui dira les inspirations reçues en ce lieu poétique ? Plus tard en pourra-t-il pas chanter avec Lamartine :

Ces riants tableaux sont, à notre âme aimante,
Ce qu'au navigateur battu par la tourmente,
Sont les rêves dorés qui lui montrent de loin
Le rivage chéri, de son bonheur témoin.

Sa mère favorisait ses dispositions pour l'étude, et le ciel s'en mêlait. L'adolescent allait entrer dans sa douzième année, quand M. Brassard, curé de Nicolet, jeta, dans sa paroisse, les fondements d'un collège. Thomas Cooke fut du premier cours. M. Roupe, sous-diacre, et M. Raimbault furent ses professeurs ; parmi ses confrères, se trouvait un futur évêque dans le jeune Norbert Provencher.

Il est certaines âmes privilégiées sur qui Dieu imprime, dès l'aube de la vie, une de ces douleurs vives et poignantes qu'elles portent jusqu'au tombeau. Tel fut le coup qui frappa le jeune séminariste. Sa mère, bonne et

tendre, qui avait concentré sur la tête de son fils aîné tant d'espérances chères qu'elle voyait se réaliser, lui portait une grande affection ; malgré les soins à donner à une jeune famille, elle laissait ses six autres enfants pour courir vers le septième.

" Lorsque le pont de glace, disait Mgr Cooke la veille de sa mort, reliait la rive nord à celle du sud, j'entendais mes compagnons me dire de fois à autres : " Viens voir ta mère, elle traverse le fleuve à pied. " — Je courais m'assurer du fait. C'était bien elle, je la reconnaissais à sa taille élancée, à son pas ferme. — Quelle bonne mère le ciel m'avait donnée ! "

Le jour des morts 1806 fut réellement pour lui un jour de deuil et de douleur inoubliable. Il est mandé en toute hâte au logis paternel. Quand il arrive, il trouve dans la salle, étendue sur un grand lit, sa mère chérie glacée par la mort. Les flammes des cierges mortuaires flottaient comme de sanglantes larmes auxquelles se mêlaient les pleurs d'un père désolé, et les sanglots des jeunes orphelins. Tous s'approchent de la couche funèbre et impriment, sur le front de la morte bien-aimée, un dernier baiser. Thomas resta longtemps agenouillé auprès de sa mère : il était entré enfant dans cette chambre mortuaire, il en sortit avec un cœur d'homme, bien orienté vers le sanctuaire. Il savait que la main de la chère envolée le conduirait dans les droits sentiers. Le jour des morts, il suivit sa mère au cimetière, Dieu avait jeté un immense linceul sur toute la nature, on eût dit une église blanche où tous les sous ouatés par les flocons de neige, étaient mystérieux ; les branches de sapin, sous leur fourrure d'hermine, cristallisée par les rayons d'un soleil sans chaleur, ajoutaient au décor immaculé ; le froid gelait, sur les jones de l'orphelin, les larmes brûlantes qu'il ne cessait de répandre. M. Ecuyer, curé

d'Ymachiche, bénit la fosse qui renfermait de si légiti-
mes affections.

Les derniers devoirs rendus à la fidèle épouse, à l'hé-
roïque mère qui, à trente-trois ans, était partie calme et
résignée pour le ciel, on s'occupa des enfants. Par
l'inventaire des biens de la communauté, M. Thomas
Cooke se trouvait en possession de trois terres ; parmi les
meubles, on fit mention de l'humble ménage du jeune
écolier de Nicolet : lit de plumes, couvertures, etc., éva-
lués à quinze livres. Retournons avec lui sous le toit
béni du collège. — Il y poursuit ses études avec ardeur.

Les vacances de 1807 lui apparurent comme un long
jour de deuil ; il lui semblait qu'il n'avait plus où poser
ses pieds sur cette terre, depuis que sa mère en était
partie.

“ O lac ! l'année à peine a fini sa carrière
Et près des bords chéris qu'elle devait revoir
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir.”

Du Cap de la Madeleine où son père est devenu pro-
priétaire d'un moulin, il écrit à Mme Désaulniers, sœur
de sa mère :

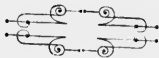
Nicolet, 28 octobre 1807.

“ Chère Tante,

“ Je suis parti de Nicolet le 14 août. Je suis resté aux
Trois-Rivières jusqu'au lendemain, pour assister à l'en-
terrement de M. Wilson, officier. La cérémonie a été
des plus belles. Tous les soldats suivaient le corps,
excepté quarante qui le précédaient. — J'ai accompagné
le cortège jusqu'à l'église où je n'entrai pas. On m'a dit
que le ministre s'était surpassé. — Une musique des plus
tristes faisait retentir l'air de notes lugubres. De l'église,
j'accompagnai de loin le corps jusqu'au champ, où il fut
enterré à 8 ou 9 pieds de M. Montour. — Après l'enterre-
ment, les soldats firent plusieurs décharges.

“ Je suis venu au Cap la même journée, où je me suis ennuyé. — Je ne pourrai aller vous voir que la semaine prochaine. — Je dois aller à Nicolet chercher mes effets. Je serais parti ce matin ; mais le vent m'en a empêché.”

Quand revint le jour des morts, il sentit le besoin d'épancher le trop plein de son cœur dans celui de la bonne tante qui tenait lien de mère aux orphelins. Il écrit : “ Le voilà donc de retour cet anniversaire malheureux qui m'a causé tant de douleur et dont je ne puis me souvenir qu'en versant des torrents de larmes. Jour que je regretterai sans cesse et qui toujours affligera mon cœur. — Que ce moment fut cruel pour moi ; et combien il m'a causé de douleurs. Oh ! jour funeste, jour malheureux qui m'a privé de ma plus douce consolation ! — On dit que l'esprit de l'homme est ingrat, inconstant. — Ce n'est pas un tel amour, ma chère tante, qu'il faut avoir pour celle que nous avons aimée. — Je viens vous demander d'unir vos prières aux miennes pour obtenir à ma bonne mère un lieu de paix et de repos.”



CHAPITRE IV

QUÉBEC : PHILOSOPHIE. — MORT DE SON PÈRE. — ST-HYACINTHE : THÉOLOGIE ET PROFESSORAT. — LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC. — VACANCES À ST-JOACHIM. — LES SAINTS ORDRES.

1807-1814

MONSEIGNEUR Plessis avait remarqué
" parmi les autres élèves de Nicolet, cet
" enfant que M. Orfroy faisait instruire.
" Avec sa perspicacité ordinaire, il
" avait deviné que le jeune Thomas Cooke serait un
" jour l'un des membres les plus distingués de l'église
" du Canada.

" Dans l'automne de cette année, 1808, il le faisait
" rendre au Séminaire de Québec pour lui faire étudier
" la philosophie et la théologie." (1)

Ceux que Dieu a prédestinés pour son œuvre sont soumis plus que personne à la loi sanctifiante du sacrifice.

En décembre 1808, ce jeune écolier apprend que son père s'était noyé en traversant de nuit le Saint-Maurice. Était-ce un accident ou M. Cooke avait-il péri de la main

(1) Biographie de Mgr Cooke : M. l'Abbé N. Caron.

homicide d'un associé de réputation doutense ? Le silence se fit sur cette mort, et les eaux froides et glacées, qui servirent de linceul à celui qui avait vu le jour sur les côtes tempérées de l'Irlande, ne rendirent jamais leur victime.

Ne pouvions-nous pas redire ici à mi-voix avec le poète :

“ O flots, que vous savez de lugubres histoires !

“ Flots profonds remués des mères à genoux !

“ Vous vous les racontez en montant les marées,

“ Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées

“ Que vous avez le soir quand vous venez vers nous.”

Le séminariste avait alors seize ans. Sa douleur fut telle que désormais jusqu'à la fin de sa longue carrière, on ne lui entendra jamais prononcer le nom de son père. Cette mort avait ouvert dans le cœur du fils une plaie béante, et, agiter le fer qui l'avait blessé et que nulle main humaine ne pouvait retirer, c'était pénétrer dans le vif.

Sa forte constitution ne put soutenir ce choc ; il en fit une grave maladie. Dans une de ses lettres à sa tante, datée du 22 février 1809, nous lisons : “ J'ai été malade et obligé de laisser le séminaire le 17 janvier. Je me trouve mieux et j'espère retourner la semaine prochaine. Je fais gras pendant le carême d'après l'ordonnance de Mgr Plessis.

“ J'ai appris par une lettre de mon oncle Labbé, les bontés animées de charité que vous avez eues à notre égard, et qui vous ont portée à prendre les deux de mes frères les moins en état de vous rendre service. J'en suis si sensiblement touché que je ne sais comment vous en remercier. Tout ce que je puis vous dire, c'est que Dieu en est témoin et ne laissera pas cette action sans récompense. Pour moi, je m'en souviendrai toujours, et si jamais je suis en état de vous témoigner ma reconnais-

sance, je le ferai avec la plus grande joie. Je vous prie d'en être vivement persuadé, et de me croire avec estime et attachement, ma chère tante, votre très humble et très obéissant neveu, Thomas Cooke."

De ce moment datent les ascensions successives du futur lévite à la suite du maître. Le cœur libre, élevé au-dessus des préoccupations terrestres, il entrainera vers Dieu les âmes qui lui seront confiées — il dépose en terre, par ses généreux et nombreux sacrifices, les succès sur naturels de son sacerdoce qui sera un apostolat. Son année de philosophie terminée, il est envoyé à St-Hyacinthe pour aider M. Gironard dans l'œuvre de son collègue naissant. Autre déchirement : le prêtre à qui Dieu avait inspiré de protéger le jeune Thomas, M. Orfroy, qui depuis 1805 était missionnaire à Caraque et à Miramichi, et qui devait revenir cette année au Canada, ne peut effectuer ce désir. M. Cooke écrit à M. Désaulniers, son tuteur : "J'ai reçu lundi, une lettre de M. Orfroy qui se porte bien ; mais vais-je le dire ? n'ayant pas trouvé, par une fatale nécessité, de bâtiment, il est obligé de demeurer à la Baie-des-Chaleurs. Ce n'est pas tout, voyant qu'il ne pouvait revenir cet automne, il s'est décidé à y rester aussi longtemps qu'il pourra soutenir les fatigues de la mission. Il m'invite même à aller passer un an avec lui." Puis il proteste de sa soumission pour celui qui lui tient lieu de père ainsi qu'à ses frères et sœurs. Le jeune séminariste passa ses vacances de 1809 et 1810 à la Pointe-du-Lac. Lorsqu'il est à St-Hyacinthe, il écrit de temps à autre à sa bonne tante, pour la remercier de l'affection, de l'intérêt qu'elle porte à ses frères et à ses sœurs ainsi qu'à lui-même. Comme il a fait un pas vers l'autel, il en profite pour dire un mot d'édification. Il lui conseille de tout faire, de tout souffrir pour l'amour de Dieu. "Dieu est un bon père

qui ne nous châtie que parce qu'il nous aime. Gardons-nous bien de laisser passer une si belle occasion de lui prouver notre amour. Ah ! je vous en prie, ne changez pas un remède si efficace en poison, par les impatiences et les murmures. St-Hyacinthe, 30 juin 1810."

L'ange visible de la famille, le bon M. Orfroy, est de retour au pays. Établi à St-François-du-Sud comme curé, il écrit à son jeune protégé : "Vous pouvez en toute sûreté m'envoyer un de vos frères. Je ne vous dis pas lequel je préfère, pourvu que ce soit à votre goût et pour son bien. Envoyez-le à Québec, et lorsqu'il y sera, je l'enverrai chercher. Reposez-vous sur moi pour son éducation." M. Cooke annonce la bonne nouvelle à son tuteur : "Je choisis André et si vous trouvez quelque obstacle à son départ, parlez-en à M. de Calonne. Mes autres frères sont jeunes. On trouvera dans la suite avec la grâce de Dieu d'autres moyens de les faire instruire. Vous ne doutez pas que si mon pauvre père vivait, André partirait immédiatement. Vous nous tenez lieu de père. C'est à vous à vous faire obéir. J'ose même dire que vous y êtes obligé. Je me repose sur vous. Donnez-moi au plus tôt des nouvelles. Masko, 28 novembre 1810."

Le jeune ecclésiastique est procureur du nouveau collège ; en hiver, il vient faire sa provision de poisson aux Trois-Rivières. Il se plaint à la Pointe-du-Lac d'être sans nouvelles, puis il ajoute : "Le temps est charmant. Nous sommes au 16 avril, et les semences sont finies. Le blé est toujours à douze livres. Profitez le plus que vous pourrez du bonheur que vous avez d'avoir M. de Calonne pour curé, car beaucoup envient votre sort. 16 avril 1811."

En 1812, Mgr Plessis le rappelle à Québec, où tout en étudiant la théologie, il professe les belles-lettres. Par-

mi ses élèves se trouvent M. F. N. Blanchet, futur archevêque de l'Orégon, MM. Decoigne, Amiot, Baby, Thomas et Pierre Bédard, etc.

"Mgr Plessis demeurait alors au Séminaire de Québec; avec un pareil modèle sous les yeux, l'abbé Cooke commença dès lors son apprentissage à l'épiscopat, et certes il a profité à merveille des leçons de son illustre maître. Dans ses dernières années il parlait encore très souvent des conférences familières que l'évêque Plessis donnait chaque dimanche et par lesquelles il épanchait dans le cœur de ses ecclésiastiques, cet amour du devoir, ce zèle de l'apostolat dont il était tout rempli. Nul n'admirait plus sincèrement le grand évêque de Québec, et l'une des joies de ses vieux ans fut de voir Mgr Laflèche donner aux ecclésiastiques du collège des Trois-Rivières des conférences hebdomadaires, rappelant celles qu'il avait reçues lui-même, avec tant de reconnaissance dans sa jeunesse. (1)

Le jeune lévite passa ses dernières vacances à St-Joachim; il écrivit ses impressions. "Ma chère tante, — Je pensais aller vous voir et vous faire faire des dépenses; mais j'espère que je ne perdrai rien. Il me faut des étrennes. Que m'enverrez-vous? Je ne vous demande qu'un petit pot de bon beurre pour mon déjeuner. Je vous donnerai en retour quelque chose qui ne porte ni à la vanité, ni au luxe, mais bien à la vertu."

"Je m'ennuie un peu aujourd'hui, c'est le mauvais temps, je pense, qui en est la cause. Il pleut ici presque tous les jours. Sans cela St-Joachim serait un des plus beaux endroits du monde. Figurez-vous une grande plaine bien cultivée, sur le bord du fleuve qui a ici quatre lieues de large; en arrière, s'élève un charmant coteau de vingt arpents de long sur trois de large, haut de 150

(1) L'abbé N. Caron.

pieds, entièrement couvert de pommiers, de pruniers, de gros et grands chênes, de pins et de sapins — c'est sur ce côteau, c'est au milieu de ce bois que se trouve notre maison ; malgré tout cela, je m'aperçois que je ne suis pas chez vous. 5 septembre 1813."

En juillet, 1814, M. Cooke, diacre, écrit de nouveau à son tuteur : " Vous m'avez refusé un titre et vous avez laissé échapper une belle occasion de mettre la dernière main à vos bienfaits. Je ne vous en veux nullement, et à la première occasion — peut-être cet automne — je ne manquerai pas d'aller chez vous m'informer de votre santé, de vos affaires ; dès à présent, je fais les vœux les plus sincères pour votre prospérité. Jamais je n'oublierai la manière dont vous m'avez reçu, il y quatre et cinq ans. Je ne croirai jamais que le temps ait pu affaiblir les sentiments de gratitude que j'éprouve pour les bontés que vous m'avez témoignées les années passées ; n'ayez nulle crainte. J'aurai pour vous les égards que j'ai toujours eus et que vous méritez à si juste titre."

Puis parlant du livre qu'il offre à sa tante, " Il faudra tâcher d'en tirer tout le profit possible. Une lecture faite à haute voix tous les soirs en famille, vous fera un grand bien et vous aidera à faire de vos enfants de bons chrétiens et par là même d'honnêtes gens. — Québec, 10 juillet 1814."

Vendredi, le 9 septembre 1814, au lendemain de la Nativité, il était ordonné prêtre par Mgr Plessis, et il pouvait dire avec l'Adorateur du Très Saint Sacrement :

Chaque jour, bel Enfant, sous ces blanches espèces,
Je reçois de tes mains de divines caresses ;
Et comme Siméon, je t'élève en mes bras,
Sous les yeux des mortels, qui t'adorent tout bas.

Ne suis-je pas Jésus, comme autrefois ta mère,
Ton sacrificeur ? . . . Ne suis-je pas ton père,
Puisque je te fais naître et vivre sur l'autel,
Dans la chair et le sang que tu revêts au ciel . . .

CHAPITRE V

LE VICARIAT DE LA RIVIÈRE-OUELLE. — LA SANCTIFICATION ET L'ÉTUDE. — LA PRÉDICATION. — LE MINISTÈRE. — DÉPART DU MISSIONNAIRE. — SES ADIEUX.

1814-1817

OMMÉ secrétaire de Mgr Panet, le nouvel élu se dirige vers la Rivière-Ouelle. Notre-Dame de Liesse, patronne du lieu, bénit les premières armes de son dévoué serviteur. Le jeune vicaire était animé d'un esprit de dévotion et de déférence envers Mgr Panet dont il ne s'écarta jamais, et que le digne évêque se plaira à lui rappeler, lorsque de coadjuteur, il sera devenu évêque de Québec. En lui demandant un service, Mgr écrivait : "J'attends cela de votre complaisance et de votre attention à plaire à votre évêque. En me refusant vous me chagrineriez beaucoup et vous m'exposeriez à perdre la bonne opinion que j'ai toujours conçue de vous et de votre bonne volonté."

Aussitôt installé auprès de Mgr Panet, M. Cooke s'était mis au travail d'étude et de composition que lui prescrivait son règlement de jeune prêtre. Nous avons

devant nous des sermons sur l'amour de Dieu, sur l'enfer, sur les devoirs des pères et mères — la sanctification du dimanche, l'Annonciation, la Fête-Dieu, etc., — tous datés de la Rivière-Ouelle. Il en est un surtout qui nous révèle la note dominante de sa piété. — Il a pour texte : *Assumpta est Maria in caelum* — Marie est élevée au ciel par le ministère des Anges, devise de toute sa vie. — Il compose ce sermon au jour anniversaire de la mort de sa mère et il le donne dans l'octave de la Toussaint. — Son esprit, il nous semble, se porte vers le lit mortuaire que nous avons entrevu quand nous l'entendons nous décrire la mort du juste. Ses deux mères sont au ciel, tout ce discours nous le dit et il veut entraîner son auditoire là-haut. — Sa péroraison renferme une pensée délicate pour le digne évêque, qui applaudissait au triomphe oratoire de son jeune ami.

“ Vous nous exauçerez donc, Marie, vous agréerez les vœux de vos serviteurs qui composent cette paroisse. Souvenez-vous qu'elle s'est toujours fait un devoir de vous être parfaitement attachée. Je vous la présente, en ce jour, Vierge Sainte, au nom du digne pasteur aux soins assidus de qui elle fut confiée, et qui depuis tant d'années lui inspire la confiance que l'on doit avoir en vous, que n'a-t-il pas lieu d'attendre de vous pour son zèle à prendre vos intérêts et surtout par la décoration de ce temple érigé par ses propres mains, en votre honneur et pour votre gloire. Faites seulement, ô Marie, que ses desirs soient accomplis et Dieu servi ; vous serez honorée et ce temple parfaitement achevé, servira de modèle aux autres. Pour vous, mes frères, glorifiez-vous d'avoir un tel pasteur, soyez docile à ses instructions et secondez ses desseins, ce sera le moyen de mériter la protection de Marie et par là, la gloire éternelle.”

A l'école du vénérable Mgr Panet, le jeune prêtre

SANCTIFI-
ON. — LE
RE. — SES

e nouvel
Notre-
bénit les
serviteur.
esprit de
ers Mgr
t que le
coadj-
deman-
le votre
évêque.
et vous
oujours

Cooke
que lui
avons

apprenait à connaître les hommes. — Il était loin du bruit de l'agitation ; mais la correspondance des deux évêques l'initiait au gouvernement d'une église et développait en lui l'esprit de philosophie. — De plus, il était, comme vicaire, en plein ministère actif. — Pour récompenser son serviteur, le Seigneur va l'établir sur de plus grands biens. — Mgr Plessis lui confie les missions du Golfe et de la Baie-des-Chaleurs.

De Québec, M. Cooke adresse, à la date du 20 septembre 1817, cet adieu à ses parents : " Je me ferais de grands reproches si je partais pour un pays si éloigné, sans vous donner de mes nouvelles, avant mon départ. Vous vous doutez bien que ma santé est bonne puisque l'on me juge capable de remplir un ministère aussi pénible que celui pour lequel je pars demain. J'ai environ deux cents lieues de chemin à faire sur la mer pour me rendre ; cinq ou six postes éloignés de dix lieues les uns des autres, qu'il faut que je déserte. Je trouverai là des sauvages que je n'entends pas, des anglais sans religion ; mais un grand nombre d'acadiens très honnêtes gens et fort vertueux. Ce sera de quoi me dédommager de mes peines et de mes fatigues, si toutefois j'en ai.

" J'apprends avec plaisir en ce moment que toute la famille est en bonne santé, que mes frères et sœurs se distinguent par leur modestie, leurs talents et leur application. Je souhaite que cela dure. Je vous prie d'avoir soin de mes sœurs, je vous soulagerai un jour à venir ; car je ne suis pas pour toujours " en bas. " Je pars pour trois ans ; cependant j'ai la permission d'y rester tant que je voudrai, permission dont je n'userai pas, à moins que la conduite de ma famille ne m'y oblige.

" Si vous m'écrivez, vous pourrez adresser vos lettres chez M. Augustin Amiot, marchand à la Basse-Ville de Québec, pour être remise à. Missionnaire à Cara-

quet dans la Baie-des-Chaleurs, qu'on devrait plutôt appeler la baie de la fraîcheur. Vous me plaignez peut-être, vous croyez que je suis affligé ; mais détrompez-vous, je pars content ; tout ce que je vous demande, c'est de prier que Dieu bénisse mon voyage et me rende utile aux pauvres habitants de la Baie.

“ Je prie Dieu de vous conserver et surtout de vous sanctifier. J'espère que vous ne donnerez aucun sujet de mécontentement à votre nouveau curé, et que je vous trouverai en bonne santé à mon retour. Saluez également tous mes parents sans exception, et embrassez pour moi mes deux petites sœurs ; continuez à leur donner de bons principes et à les bien élever.

“ Adieu, mes chers parents, adieu, je pars pour longtemps ; mais je ne vous oublierai pas, adieu, adieu.

Votre affectionné neveu,

T. COOKE, *père*”

Québec, 20 septembre 1817.

Mgr Plessis donne au jeune missionnaire les instructions les plus détaillées pour assurer le règne de Dieu dans ces contrées. On croit lire une des épîtres de St-Paul à Timothée. — Après avoir dit que ses pouvoirs s'étendent dans le Nouveau-Brunswick, le Cap-Breton, les Iles St-Jean, etc., etc., de la Madeleine, etc., le district de Gaspé, Mgr ajoute :

“ Nous vous recommandons d'avoir beaucoup de charité et de patience pour vous rendre utile aux pauvres Micmacks qui demeurent dans l'étendue de votre mission, et dont plusieurs familles sont fixées à Népissiquit et à Poekmouche. Les instruire, les confesser par interprète, vous tenir en garde contre les mensonges qui sont la suite ordinaire de leur ignorance ; voilà qui demande beaucoup de temps, de soins et de recherches.”

CHAPITRE VI

LE MISSIONNAIRE. — SA CORRESPONDANCE.

1817-1823

L'ENFANT de chœur, devenu prêtre, a quitté le sanctuaire où il balançait l'encensoir, l'autel de sa première messe, Jésus lui a montré la croix, la croix nue, la simple croix de bois, la grande croix du Calvaire. Il lui a dit : " Enfant, donne-moi des âmes. . . . Les âmes sont là-bas, là-bas, bien loin ; va leur parler de moi, va leur montrer ma croix ; dis-leur que je les aime. Prêtre, quitte ta famille, sors de ta patrie, va au loin faire aux petits ce que j'ai fait pour toi. . . . " Et le prêtre est parti. On a pleuré autour de lui. . . . il a pleuré aussi, mais il est parti. . . . il est loin de tous ceux qu'il a connus enfants, loin de la maison paternelle, loin de son vieux clocher. Il pleure encore parfois, mais il chante toujours. Il chante son Calice, il chante son Ciboire, il chante son Encensoir. . . . Son Encensoir, ce sont les âmes ; il y allume le feu de l'amour divin, il y met l'encens des vertus chrétiennes ; il les voit monter vers le ciel. . . . et il chante : Sauver des âmes. . . . Chaque jour, il chasse le démon. . . . , chaque

jour, il donne Dieu à ceux qui ne le connaissent point. . . . chaque jour, il montre sa croix, et chaque jour sa croix triomphe. Il est seul, mais il a Dieu, il a Dieu et il a tout. . . .

Va prêtre, pleure et chante. Pleure pour les âmes qui méprisent la croix, pleure pour ceux qui, chaque jour, te font mourir. . . . Pleure, missionnaire; pleure, apôtre; mais sur cette terre devenue ta patrie, va, chante encore, chante toujours, car la terre de la croix, c'est la terre de l'amour." (1)

Ce caractère viril, cette âme fortement trempée partait avec courage; mais on l'a vu, M. Cooke s'éloignait à regret. Tout l'attachait au Canada: le grand évêque Plessis, des protecteurs, d'honorables amitiés et notre beau grand fleuve, "que le missionnaire ne voit jamais sans pleurer." Cette époque de son laborieux apostolat est resté un doux souvenir pour le saint évêque. Que de fois Mgr Cooke s'est reporté par la pensée vers Caragnet, mission dédiée à l'apôtre St Pierre, ayant pour Tibériade, l'immense Atlantique. De cette pointe, l'œil du missionnaire n'embrassait que le ciel et l'eau: l'eau bleue et dorée de la Baie-des-Chaleurs, puis les vagues majestueuses et moutonnées de la mer. Il revivait dans son esprit ses parties de pêche aux saumons et à la truite, ses chasses au loup-marin et ses longues chevauchées sur les côtes escarpées. — Courses, où ses poumons se dilataient dans un bain d'air salin; mais où parfois aussi le vent, le froid, la pluie, la grêle et la neige amoncelaient sous les pas de l'apôtre des trésors de mérites.

L'église qu'il va faire construire sera située sur les bords de la baie de Caragnet, dans un bocage charmant, à l'abri des gros vents du nord-ouest. Les autres postes ont aussi leurs beautés pittoresques: le missionnaire y trouva

(1) Semaine de Viviers.

surtout les consolations solides du saint ministère. Comme il était vigilant, comme il s'efforçait de préserver ses onailles de la dent du loup ravisseur. Dans ce nouveau champ qu'il est appelé à défricher, sanctifier et féconder, payant de sa santé cette tâche obscure, nous ouvrons avec respect sa correspondance. Le lecteur y trouvera que Dieu répand sur l'humble voie de son apôtre la semence d'une riche et généreuse moisson. D'ailleurs, ces lettres intimes écrites sans prétention, nous révèlent de belles âmes. Nous ne pouvons être en meilleure compagnie — et volontiers, nous déposons la plume.

1

M. PIERRE-LÉANDRE BOISSEAU A M. COOKE (1)

“ Rivière-Ouelle, 10 novembre 1817.

“ *Monsieur,*

“ Votre lettre datée du 8 septembre ne m'est parvenue que le 8 novembre. Vous ne pouvez douter du plaisir qu'elle m'a causé, ainsi qu'à toutes les personnes respectables de notre pays à qui j'en ai fait part. A l'endroit de votre lettre où vous me dites que votre pays est agréable, je n'ai pu m'empêcher. . . . regrettant beaucoup de n'avoir pas accompli mon grand projet ; mais comme vous m'observiez, il faut prendre patience.

(1) M. Pierre-Léandre Boisseau, diacre en novembre 1817, ordonné le 21 décembre 1817, décédé septembre 1818, âgé de 24 ans, neveu des dames de Gaspé. Il était secrétaire de Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle.

nt ministère.
 it de préserver
 Dans ce nou-
 sanctifier et
 obscure, nous
 Le lecteur y
 voie de son
 use moisson.
 s prétention,
 uivons être en
 déposons la

COOKE (1)
 bre 1817.

est parvenue
 r du plaisir
 nmes respec-
 A l'endroit
 ys est agréa-
 beaucoup de
 tais comme

1817, ordon-
 24 ans, neveu
 à la Rivière-

“ Vous avez payé le tribut à la mer : j'en étais bien persuadé d'avance, car dans nos conversations, lorsque nous parlions de vous, je disais à S. G. qu'il me semblait vous voir bien malade ; elle me répliqua que cela pouvait bien être, quand ce ne serait que par sympathie.

“ Voici les nouvelles du lieu. La personne qui a l'honneur de vous remplacer, M. Lefrançois, a peine à s'accoutumer à la musique du matin et surtout à celle de la *corne-muse*.

“ M. Casgrain a été bien malade ; en ce moment-ci, il est un peu mieux. Vous m'avez témoigné que les nominations annuelles ne vous souriaient guère, cependant je ne puis m'empêcher de vous apprendre que M. Bédard de Chambly possède maintenant St-Denis ; M. Ignace Leclerc, St-Laurent ; M. Lacasse, St-Henri ; M. Anger, Chambly ; M. Manseau, les Cèdres ; M. Parent, St-André ; M. Joyer, la Pointe-du-Lac. Imaginez-vous qu'il y a un vicaire à Madawaska pour apprendre le sauvage. M. Hudon à Québec est heureux.

“ Nos tantes, les Dames de Gaspé, ont été bien contentes d'avoir la lecture de votre lettre. M. Johnston est malade : il m'a prié de vous présenter ses très humbles respects, ainsi que madame Casgrain. M. Lefrançois vous salue ainsi que toutes les personnes de la maison. La vieille Catiehe voudrait se trouver toute transportée chez vous, pour vous faire du bon café. Adieu, mon cher monsieur,

“ P. BOISSEAU, *diacre*.”

L'Eglise de la Baie-des-Chaleurs compte parmi ses apôtres une âme d'élite, qui rendit témoignage à Dieu par sa vie, par sa parole et par ses œuvres. M. Joseph Desjardins, exilé du sanctuaire français, bras droit des évêques de Québec, ami de tous ceux qui souffrent, père

des missionnaires, avait surtout voué aux missions du golfe un intérêt tout personnel. C'était son bonheur de faire passer à cette église si pauvre de larges aumônes, et de lui adresser tout ce que son zèle infatigable et sa charité ingénieuse pouvaient lui procurer. Ses lettres sont des preuves non équivoques de l'exquise délicatesse de ce cœur d'or, de sa sainte ardeur pour le culte divin, et une nouvelle attestation que les nations sont sœurs par la sève chrétienne. L'exilé français était des nôtres : désormais, il appartient à l'Église canadienne dont il est une des gloires.

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, 10 novembre 1817.

“ *Cher M. Cooke,*

“ Votre frégate, me dit-on, lève l'ancre et je trouve à peine un moment pour dire :

“ 1° Que je vous adresse, par le capitaine Giasson, un trépied dont vous vous accommoderez peut-être, *gratis*, pour chandelier pascal. C'est tout ce que je puis vous offrir pour le moment.

“ 2° A l'égard de votre église future (Petro), j'ai consulté plusieurs maçons qui s'accordent à dire que pour cette entreprise un bon ouvrier ne suffit pas ; qu'il lui faudrait emmener avec lui deux ou trois bons compagnons, qui, à l'aide de vos *manœuvres*, pourraient remplir l'objet désiré.

" Là dessus, prenez votre parti avec vos braves paroissiens. Je n'ai rien à leur suggérer et ne veux me mêler en rien dans leurs transactions. Je ferai de mon côté ce que les circonstances me permettront pour aider à la bonne œuvre ; mais nous en avons tant de pressantes, qu'il n'y a pas espoir d'un grand secours ici des anciens missionnaires. Je doute que nous complétions entre nous £25, à ce sujet. Je ne réponds que de mon cinquième : £5.

" N'opinant point au chapitre, trouvez bon que je termine mes observations par les vœux les plus sincères pour votre prospérité commune et votre consolation particulière.

" Je vous prie de prendre soin d'une boîte adressée à M. Gagnon et de la lui faire parvenir par une occasion sûre. Je vais lui faire faire des petits chandeliers de salut pour remplacer ceux qui sont à lui dans votre grenier, et dont vous pouvez disposer de ma part, à votre dévotion. Je m'unis à toutes vos œuvres apostoliques et suis de tout cœur,

" Votre dévoué,

" J. DESJARDINS."

" P. S.—M. Orfroi me dit que votre sœur se porte bien et désire vous joindre au printemps. M. Joyer est malade à la Pointe-du-Lac. Le père de Calonne rajennit, reverdit aux Trois-Rivières. Priez pour notre défunte Supérieure, la Mère Ste-Claire, Melançon, Acadienne. M. Lefrançois, élève de M. Boucherville, est Vic. de la Rivière Ouelle. Mgr. Panet est très bien, M. Verault de St-Roch, mieux, M. Jacques Panet, à l'ordonnance. Adieu. Je ne finis pas si le temps ne me talonnait. Faites part, s. v. p., à M. Morisset des promotions qu'on vous annonce."

En arrivant à Caraquet, M. Cooke y trouva les habitants en frais de construire une église. Il donne des nouvelles des travaux à son évêque :

M. COOKE À MGR. PLESSIS

" Caraquet, 20 décembre 1817.

.....
 " Monseigneur, j'espère que nous allons bâtir en paix et contenter Votre Grandeur par notre soumission. Pour moi, je n'ai jamais eu d'autres desseins."

Quinze jours plus tard :

" Mes gens de Caraquet montrent le plus grand zèle ! Chipagan est aussi en construction d'église. A Pockmonche, les sauvages¹ veulent contribuer à condition qu'ils auront des bancs. Les Acadiens y consentent, mais je crains que cette réunion ne cause une trop grande familiarité entre les deux nations, et qu'il n'en résulte beaucoup de mal. D'ailleurs, Votre Grandeur a annexé ce petit village ambulant à la mission de *Burut-Church*. Cependant, les sauvages se plaignent qu'on les maltraite, qu'on demeure chez eux et qu'on ne veut pas les souffrir. Je profite de cette occasion pour renouveler, au commencement de cette année, les vœux que j'ai toujours formés pour la conservation de Votre Grandeur. J'ai appris votre indisposition à mes paroissiens : ils en ont été très affligés et font tous les jours des prières pour le rétablissement de votre santé. Si elles sont exaucées, ils espèrent, suivant votre promesse, avoir encore la consolation de vous voir dans quatre ans, et ils se flattent que vous aurez la bonté de consacrer leur église et de nous marquer quelles précautions il faut prendre pour cela en la bâtissant. Les gens d'en haut s'efforcent de mériter de plus en plus les

compliments que vous leur faites dans votre lettre pastorale. Ils ont été des premiers à mettre la main à l'œuvre ; en un mot, rien ici que de consolant pour ceux qui ont à cœur la gloire de Dieu.

" Votre humble serviteur,

" THOMAS COOKE,

" 1er janvier 1818.

Missionnaire."

M. COOKE A M. ET MME DÉSAULNIERS

POINTE-DU-LAC

" Caragnet, 1er mai 1818.

" *Mon cher Oncle et ma chère Tante,*

" Me voici bien loin de la Pointe-du-Lac, mais comme vous voyez, cela ne m'empêche pas de penser à vous. Je profite d'un moment de loisir pour vous donner des nouvelles de ma santé, et j'en attends des vôtres cet été pour me désennuyer un peu, je dis un peu, car je n'ai pas le temps de m'ennuyer beaucoup. J'ai mille personnes à confesser dans trente-cinq lieues de terrain. Je mets trois jours à aller d'un bout de ma paroisse à l'autre. Continuellement on a besoin de moi, je suis presque toujours sur le chemin : tantôt à pied, tantôt en canot, tantôt en raquette ; malgré cela je ne sens encore aucune incommodité ou malaise. Je suis content, excepté que je voudrais bien voir mes frères et mes sœurs ; mais vous en

avez soin, je me fie sur vous. Grâce à Dieu, d'après les nouvelles que j'ai reçues, je n'ai qu'à me louer de leur conduite et de la vôtre.

" Quoique le jour de l'an soit passé, il en faut faire les cérémonies ; mieux vaut tard que jamais. Vous ne doutez pas des vœux que je fais pour le bonheur spirituel et temporel de toute la famille et particulièrement pour vous : car vous aurez toujours la meilleure part, comme ayant eu le plus de peine. Je vous prie de faire mes compliments et mes bons souhaits à mes autres parents : chez mon oncle Michel et chez mononcle André. Je souhaite à Antoine et à François la sagesse et la soumission à leurs père et mère, c'est le moyen d'être béni de Dieu. Je souhaite à Magdeleine et à Lizette la modestie et l'obéissance aux avis de leur mère. Je souhaite à mes deux petites sœurs Nancy et Baby de se faire aimer par leur bonne conduite : elles en ont besoin puisqu'il n'y a plus personne pour avoir soin d'elles. Puissent mes vœux être exaucés. Dans deux ans, j'irai en voir l'accomplissement. En attendant, je ne cesserai de prier pour vous. Adieu, adieu, mes chers parents.

" Votre serviteur Missionnaire,

" THOMAS COOKE, *Père*."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 24 juin 1818.

" *Cher monsieur,*

" J'apprends que le brave capitaine Poirier doit partir aujourd'hui avec mademoiselle votre sœur. Je ne puis

manquer une si belle occasion de vous donner un petit signe de vie. Je gronderai M. Augustin d'avoir gardé, en stricte clôture, votre bonne sœur, au point qu'il ne lui a pas même fait visiter notre couvent. Je présume de l'exactitude du dit sieur Augustin pour vous avoir informé que je lui ai remis, le 22 mars dernier, £7-10 de la part de M. Huot, prêtre, pour votre église. Ajoutez-y pour le même objet, 26 chelins, dont je lui fais présent pour l'acquit des pierres sacrées que vous deviez à nos mères, et dont je suis seul comptable. Excusez et agréez mon obole. Où en est votre bâtisse? Ce ne m'est point indifférent, non plus que tout ce qui intéresse le cher missionnaire de Caraque. Vous savez la mort de MM. Ponget et de Borniol? Nous craignons maintenant pour l'aimable M. Boisseau rendu et presque épuisé chez sa maman, à St-Thomas. M. Lefrançois, votre successeur, n'est pas bien, non plus que M. Gagnon, vicaire de l'Assomption. Mgr J. O. Plessis soutient bravement sa visite qu'il doit terminer sous huitaine, à la Pointe-du-Lac. M. de Saldes est dans la rivière Chambly, en assez bonne santé. Mgr Burke, de Sion est ici, se préparant pour son sacre. M. Varin est rendu à Kamouraska. M. Joseph Lamotte dessert Terrebonne avec la Rivière des Prairies. Voilà toutes nos nouvelles. Je demeure *semper in statu quo debilis*, *Claudus et tibi devotus. Vale frater, Ora pro*

"J. DESJARDINS."

"P. S.—Je suis à faire peindre un tabernacle pour le Petit-Rocher. Peut-être le ferai-je dorer, si vous m'y encouragez. S'il vous plaît me dire quel est le reliquat dont je suis comptable, à vos divers endroits, d'après l'arrêté de compte de M. P., votre auguste prédécesseur. Mes bons souvenirs aux braves gens des vôtres, qui se souviennent de moi."

, d'après les
ouer de leur

aut faire les
as ne doutez
spirituel et
ement pour
art, comme
e faire mes
es parents :
André. Je
la soumis-
l'être béni
tte la mo-
souhaite
le se faire
esoin puis-
Puissent
ai en voir
ni de prier

re,

P're."

1818.

ait partir
ne puis

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 13 juillet 1818.

" *Monsieur,*

"
 Tant que mes paroissiens n'ont pas besoin des sacrements, ils ne font rien pour l'église. On ne peut les forcer, et pendant ce temps-là l'ouvrage arrête: c'est ce qu'ils désirent.

" Le Petit-Rocher ne se sent que trop du voisinage de Cascapeya et de Carleton. On a beaucoup de peine à y empêcher le luxe qui convient peu à des chrétiens et à des gens si pauvres. Leur église est assez belle. Nipisiquit mérite toujours les plus grands éloges: les habitants de cet endroit conservent leur piété au milieu des Anglais et des Américains, que le commerce de bois a attirés chez eux. Je n'ai plus rien à dire au sujet des autres missions, sinon qu'il est difficile de desservir mille communicants dans l'espace de trente-cinq lieues. Il est mort cet hiver deux personnes sans sacrements, quoique j'aie fait plusieurs fois le voyage de Nipisiquit; mais la distance est si grande que les malades sont morts, souvent même avant qu'on ait appris leur maladie."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 14 août 1818.

" Salut au Révérend Patriarche de Caraquet, en lui adressant les incluses et le priant, 1° de dire au collecteur de la douane, M. Desmarest, de Nipisiquit, que le M.

Rosberry auquel il s'adressait pour des terres, est mort et qu'il n'y a point d'agent ici pour M. Schoolbrod. 2° d'engager M. Bélanger à traduire ses cahiers sauvages pour l'utilité commune. 3° de féliciter le fr. Morisset de ses progrès dans l'anglais. 4° d'assurer les gens du Nord, du prochain retour de M. Demers.

" *Impromptu* J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Caraquet, 1er octobre 1818.

" *Monseigneur,*

" Le porteur de la présente est un nommé Joseph Poulin, chantre de Caraquet, brave vieillard dont je ne puis faire que des éloges. Il n'en est pas ainsi de M. L. . . . , son compagnon de voyage. C'est le docteur du hant de la paroisse. Si ses bons conseils eussent été écoutés, le bois de l'église croîtrait encore. Il est vrai qu'il a travaillé, mais comme les gens qu'il voulait conduire, malgré lui et le moins qu'il a pu. Nonobstant cela, j'ai la consolation d'annoncer à Votre Grandeur que notre église de Saint-Pierre sera entièrement couverte peu après la St-Michel; en sorte que notre ouvrier pourra travailler dedans tout l'hiver. En voilà beaucoup de fait, mais il en reste beaucoup à faire. Nous avons besoin d'encouragement et de menaces. Je prévois encore bien des misères, des tracasseries, des querelles, mais je serai suffisamment dédommagé, si je puis remplir les vues de Votre Grandeur.

" La substitution de la loi d'Angleterre à celle de M. Joyer a causé de grands troubles dans cette paroisse.

Dernièrement, un grand nombre d'habitants se sont laissés persuader que les terres qu'ils avaient vendues depuis dix, quinze ans, leur appartenaient encore, vu que les marchés n'étaient pas faits suivant la loi, ou qu'il n'y avait pas d'écrit. En conséquence, ils ont travaillé à se mettre en possession de leurs prétendues terres, les acheteurs s'y sont opposés. Grande querelle, inimitié sans fin. Cependant on ne veut pas plaider; il faut que le missionnaire en décide; mais le missionnaire s'en rapporte à Votre Grandeur.

“ Suivant le nouveau code, l'aîné de la famille doit hériter de deux parts. Les Acadiens n'entendent point cela. Peut-être ont-ils raison. Qu'a fait l'aîné de plus que les autres pour le bien général de la famille? Souvent rien du tout. Et la loi qui permet au père de donner son bien à qui bon lui semble, n'est-elle pas faite exprès pour empêcher les injustices que l'autre paraît autoriser en certains cas? A présent, il s'agit de savoir si un père peut refuser à son fils aîné cette seconde part, et si son fils aîné qui n'a pas d'autre mérite que celui d'être le fils aîné, peut en exiger deux parts?

“ La chapelle de la Grande-Anse est achevée. Les habitants de Chipagan commencent à travailler pour la leur. Rien d'étrange dans les autres missions.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, 5 novembre 1818.

“ Salut à M. le Missionnaire de Caraquet dont j'ai reçu les lettres avec un sensible plaisir. Je lui répondrai une autre fois, à l'aise. Je profite aujourd'hui de l'occasion

pressante de M. J. Poulain qui ne me donne que le temps d'annoncer de jolis vases sacrés pour le Petit-Rocher. Les gens de l'endroit en seront les porteurs ; dommage qu'ils n'ayent pas ici les fonds pour les payer !

“ Quand vous élèverez une coupole ou clocher sur votre nouvelle église, n'oubliez pas d'y placer une branche électrique. Faute de cette précaution, l'église de Verchères vient de brûler par le tonnerre.

“ J. DESJARDINS.”

“ P.S.—Nos dignes Prélats semblent très bien portants, pour moi, je suis *semper in statu quo Claudus est olim sed resignatus et tibi devotus.*”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Cher M. Cooke,

“ Québec, 12 novembre 1818.

“ J'ai reçu vos agréables détails du 12 juillet et du 18 septembre auxquels je crois avoir déjà répondu, au moins en partie. Je m'empresse aujourd'hui de profiter des gens du Petit-Rocher pour y envoyer le complément du tabernacle avec ce que j'aurai d'effets destinés pour leur chapelle. Vous m'aviez annoncé des fonds disponibles de cet endroit et sur votre invitation formelle, j'ai fait faire à M. Laurent Amiot un joli calice de £12 que je suis obligé de vous envoyer à crédit. Il y a également un ciboire avenant, mais pas un sol pour le payer ! Il reste une forte somme aussi à venir pour solde du tabernacle... j'ai partout des mémoires à solder, j'attendais du *pécule*.

Point du tout. . . Je demeure *Claude* comme jadis, et ne suis pas trop édifié des commissions trop onéreuses pour moi.

“ Je me suis chargé d'envoyer en Écosse la traite de £25 sterling que vous avez oublié de signer, et de passer à M. Amiot. Je l'ai fait pour vous et j'en aurais volontiers gardé le produit, si ce bon Augustin n'était encore plus pressé d'argent que moi-même, quoique je sois réellement réduit à emprunter de côté et d'autre. Votre réussite complète pour votre éminente *basilique* de *St-Pierre*, fait honneur au zèle du Bon Pasteur et du troupeau fidèle. Puisse l'harmonie aller même en croissant ! Vous aurez une lampe, peut-être deux, pour éclairer les reve-nants. Nous gardons vos boîtes à saintes huiles pour vous en assister l'an prochain, vous supposant renouvelé cette année. Je vous félicite de vos heureux travaux apostoliques et vous souhaite ainsi qu'à votre chère sœur continuation de santé, etc.

“ Vale frater ora pro me Claudio tibi devoto,

“ J. DESJARDINS.”

“ Vous me demandez des nouvelles ecclésiastiques ? Voici celles qui me restent en mémoire. L'abbé Morisset est parti pour les Eboulements ; M. Côté, pour Ste-Gene-viève Batiscan, M. Hot est aux Grondines, M. Noël, à Cacouna, M. Brodeur, à St-Roch, dont le curé est pen-sionnaire de la Caisse. M. Rivard provisoirement à St-Thomas, M. Bédard revenu à St-Ambroise. M. Grenier passe à Ste-Anne de Mascouche. M. Hudon et M. Gau-vreau sont chapelains de St-Roch : M. Lefèvre, vicaire de Québec. M. Dufresne soupire après son joli logement à la nouvelle Congrégation. M. John Marcoux est à

Maskinongé. M. Beaubien ne paraît pas encore. On le craint naufragé avec beaucoup d'autres. Mgr se porte assez bien ; moi, à l'ordinaire ! Le Dr Lambert est veuf du 19 septembre, jour auquel M. Matignon, digne curé de Boston, a terminé sa sainte carrière. M. Orfroi a beaucoup de contradictions pour la réparation de son église des Trois-Rivières. Le St Père de Calonne a fait la retraite de Nicolet cette année comme jamais ! Il est d'une ferveur qui me fait rougir... faites mention de moi à vos saintes âmes, dont je réclame les suffrages et les vôtres. M. Gabourri est à la Rivière-Ouelle ce qu'est M. Clément ici. Les nouvelles de la Rivière-Rouge sont satisfaisantes, en raison des moyens. Le Séminaire est bien garni ici, c'est l'espoir de la patrie. M. Demers et Cie se portent à merveille. M. Viau est agrégé. Notre bâtisse d'hôpital est aussi avancée que votre église. Il nous reste peu de sols des *dix mille louis* alloués pour ce. La consécration de l'église de St-Roch a été des plus solennelles. M. Parent, père, me charge de vous saluer pour lui et les siens. Son fils, Joseph, est allé faire un cours de médecine à Londres et à Paris."

M. COOKE A MGR PLESSIS

"Caraget, 26 décembre 1818.

"*Monseigneur,*

"Autre sujet de peine : le tiers de la paroisse ne fournit à l'église que malgré lui, de sorte qu'il se trouve beaucoup de l'arrière : les autres ayant de l'avance etc

veulent plus travailler que les premiers en aient fait autant q. l'eux. Que faire ? Les priver des sacrements, ils n'en font pas plus, ils se bornent à se plaindre et l'ouvrage n'avance pas. Je crois cependant avoir trouvé un moyen pour encourager et faire travailler les uns et les autres ; si Votre Grandeur l'approuve, j'ose en attendre le plus grand succès. Les bancs se vendent ici un certain prix, ensuite on ne paie plus que deux chelins et six deniers de rente annuelle. L'argent est extrêmement rare. Les habitants feraient tout pour ne pas donner des trente et quarante piastres en argent pour leurs bancs. On pourrait, ce me semble, profiter de cette disposition pour les faire travailler en leur promettant que ce qu'ils fourniront de plus que leur part sera estimé à prix d'argent et appliqué sur l'achat de leur banc, et que personne n'aura de banc avant qu'il ait fourni sa part en entier. Par là, les bancs se vendront très cher, et chacun travaillera avec plaisir croyant les avoir pour rien. En un mot, j'y trouve l'avantage de l'église, la tranquillité du curé et la satisfaction des habitants.

“ Le calcul que Votre Grandeur fait par rapport aux bancs est juste, mais je prévois une guerre terrible si nous n'en trouvons pas davantage. Les Acadiens ne sont pas des gens à traîner les allées. Au reste, on bâtit des églises ici pour avoir des bancs, et si on prévoit n'en point avoir, on ne veut pas travailler. Je crois que ce sera un beau jeu à la fin si on ne trouve pas un moyen pour les contenter.”

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Chipagan, 1^{er} mars 1819." *Monseigneur,*

" J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 27 février. Elle a beaucoup servi à encourager les habitants de Caraguet pour leurs bâties. Le plan que Votre Grandeur a approuvé fait à merveille. Je crois qu'il y aura maintenant moins de mutins parce qu'ils connaissent le châtiment dont ils sont menacés."

Chipagan attire ensuite, ou plutôt simultanément, son attention :

" Je vois l'extrême besoin que ces gens ont d'une chapelle. Faute d'église, les habitants n'entendent qu'un ou deux sermons par année ; les femmes sont deux ou trois ans sans aller à confesse ; les enfants sont bons à marier avant d'avoir fait leur première communion. Jugez du progrès que les vices font dans une semblable chrétienté ; et jamais, on ne pourra y apporter le remède nécessaire sans une chapelle. Je joins à cette lettre un plan de Chipagan et d'une partie de l'île : il pourra vous donner une idée des Chipagans. Les terres y sont très mauvaises et cultivables seulement par endroits."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 18 juin 1819.

" *Mon cher M. Cooke,*

" J'ai reçu, il y a quatre jours, par les mains de M. Amiot, votre agréable lettre du 7 mai, avec £49-10-3. Le

capitaine Poirier s'est fait payer 10 f., m'a dit M. Gustin, pour fret des espèces. Je suis si pressé, préoccupé en ce moment que je n'ai pas le temps de revoir mes vieux comptes. Vous voulez donc en contracter avec moi de nouveaux ? Malgré mon grand *juron* et ma répugnance, je ne puis me refuser à seconder vos heureux travaux. Vous me demandez une croix et du fer blanc ; mais il me faut un parlement avec le docteur convers, Michel Landry, avant de me décider à faire des emplettes.

" J'oubliais de vous dire que j'ai laissé aux mains de notre agent, Maître Augustin Amiot, £8-13-8 ½, savoir pour Pockmonche £2-12-8 ½ et le reste pour l'acquit de Tracadie. Sauf erreur, me voilà quitte de ce côté-là. Le temps me manque. Adieu, cher abbé, croyez-moi, tout à vous,

" J. DESJARDINS."

" P. S. — Vous savez que Mgr J. O. Plessis partira incessamment pour l'Europe. M. Turgeon doit l'y accompagner. J'aurais bien été aussi de la partie, mais trois cures vacantes à remplacer, par la mort de MM. Vézina, Brunet et Labadie, ne me laissent guère espoir cette année d'obtenir congé. Cependant, il vient de nous arriver deux prêtres hybernois et un prêtre polonais. Ce ne sont au surplus que des voyageurs et je doute qu'on puisse les employer de sitôt faute de langage, etc. Le digne M. McEachern, missionnaire de l'Île du Prince-Edouard, est ici passagèrement ; montant à Montréal et projetant un voyage au Glengary, de là, à New-York. Il espère visiter Boston et se rendre par Halifax cet été, chez lui. Pour moi, je ne projette pas tant de courses, mes plus longues promenades à pied sont du Séminaire et d'un Convent à l'autre. Au moins, j'ai quitté la *béquille*, et quoique je *sautille* encore avec une petite *gambille*, je

m'estime heureux de pouvoir vaquer à ma besogne. J'admire, cher capitaine, vos étonnants progrès en tous genres de bonnes œuvres. Vous avez pacifié les deux mondes de Caraquet, vous tirez des *miracles* du Petit-Rocher, vous perfectionnerez *Miramichi* sans doute. Rendez, s'il vous plaît, à vos bonnes âmes de Nipisiquit mes tendres souvenirs; tous mes souhaits à Pockmonche, à Tracadie, Nigaweck dont la pieuse Josette et son fidèle Michel Alain m'intéressent. M. Otho a-t-il réglé ses affaires de famille avec Mlle Vénérande, sa sœur d'ici? Le pauvre M. French est à New-York, où il fait de son pis, dit-on. On me demande des informations sur sa conduite dans vos parages? M. Morisset a eu le scrupule de ne vouloir en rien écrire. Dites-moi seulement s'il a appliqué aux églises de vos environs les grosses collectes qu'il a faites pour elles? Les nouvelles politiques m'échappent, mais l'état de l'Eglise gallicane est alarmant. A peine si la foi se maintient, la discipline est ébranlée... , le schisme *ex parte cleri, incipit. Oremus pro Sancta Mater N. et pro N. Pio Pape.*

"*Vale frater, memento mei.*

"J. D."

"M. Bélanger est en mission à Nicolet avec Mgr de Saldes qui ne vous oublie pas. Vous me rendez jaseur malgré moi. Je voulais vous offrir une grande sainte Anne pour *Burnt-Church*, un saint Jean Ev. pour Tracadie, une bannière pour St-Pierre de Caraquet, un saint Polycarpe pour le Petit-Rocher, une Vierge pour Pockmonche. Nous avons de bons peintres qui demandent de l'emploi. Parlez, je vous aiderai."

MGR DE SALDES A M. COOKE

“ Québec, 10 septembre 1819.

“ *Monsieur,*

“ Je voulais depuis longtemps vous écrire et répondre à votre lettre, mais je ne savais comment le faire à la Rivière-Onelle où je ne trouvais pas d'occasion. Depuis que je suis à Québec, il s'en est présenté. J'étais alors si occupé à répondre à celles qui me venait de tous côtés que je n'ai pu le faire. Je profite donc aujourd'hui de celle d'un jeune homme, nommé Mathieu, bon garçon, que j'ai connu depuis longtemps avec lequel je suis descendu dans le steamboat de Montréal, pour vous écrire la présente.

“ Je vous dirai que je me porte assez bien, ainsi que Mme Besançon, son fils et toute la famille. M. Casgrain a marié ses deux filles, l'une au Docteur, frère de M. Maguire, et l'autre à mon neveu, Philippe Panet, avocat. Nous avons perdu ce printemps M. Johnston, dont l'épouse et la belle-mère vivent encore.

“ J'ai appris avec plaisir que vous jouissiez d'une bonne santé; et que vous avez réussi, au grand contentement de vos paroissiens, à leur bâtir une belle église. Je souhaite que vous continuiez à jouir de cette bonne santé et de votre bonne réputation.

“ Vous saurez que M. Orfroi vient curé à St-Vallier, et qu'il est remplacé par M. Cadiou. Celui-ci, par M. Bruneau de St-Sulpice où va M. Martin de St-Luc qui laisse sa paroisse à M. Demers. Ce dernier revient de sa mission. Ce sont là les changements qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

“ Vous apprendrez la mort de notre gouverneur, le

Duc de Richmond, dans son voyage du Haut Canada. M. Monk, le grand juge de Montréal, va être administrateur du gouvernement de Québec jusqu'à la nomination d'un autre gouverneur.

“ BERNARD CL., *Evêque de Salde.* ”

M. COOKE À MGR PANET

NOTES SUR LA MISSION DE MIRAMICHI

“ Juillet 1819.

“ A seize lieues de Caraquet, du côté sud, se trouve le village de Nigaweck, où commence la mission de Miramichi. Ce village est composé de 18 familles acadiennes. A quelques exceptions près, on peut dire que ces habitants sont de bons chrétiens qui vivent dans la simplicité propre à leur état. La seule chose qu'on puisse leur reprocher assez généralement, ce sont des dissensions sans fin pour les moindres sujets. Ils ont une petite chapelle pour faire la prière publique en l'absence de M. le Missionnaire ; mais ils vont à la messe à *Burnt-Church*.

“ *Burnt-Church* est à une lieue plus haut que le susdit village, à l'embouchure de la rivière Miramichi. C'est le village sauvage le plus considérable de ces cantons. C'est là que les sauvages des environs se rendent tous les ans pour fêter la Sainte-Anne. Cette année 1819, j'ai compté plus de cent cinquante familles. Parmi ces sauvages, il y a plusieurs ivrognes qu'on tient en vain des années entières hors de l'église ; mais le plus grand nombre a un fonds de religion et fait paraître une foi qui

n'en cède guère à celle des Irlandais. Il est surprenant qu'étant sans cesse avec les Anglais, il n'y en ait pas un plus grand nombre de méchants. Depuis un an, deux filles seulement ont été condamnées pour mauvaise conduite ; six sauvages, pour ivrognerie scandaleuse ; vingt hommes et douze femmes ont été mis hors de l'église durant six mois pour s'être enivrés une ou deux fois. Il y a à présent dans ce village une église de pierre qui n'est pas encore finie ; on peut néanmoins y dire la messe ; il n'y manque que le crépi et la voûte. Elle a été construite par les sauvages et les Acadiens de Nigaweck. Mgr Plessis dans sa visite de 1812 avait ordonné qu'aussitôt que l'église neuve serait en état de servir, les sauvages et les habitants prendraient le bois de la vieille église pour construire un presbytère ; mais ils sont si las de l'ouvrage qu'ils ont fait, qu'ils ne se sentent pas la force de mettre la main à l'œuvre. Cependant, il n'y a pas de presbytère logeable ni à *Burnt-Church*, ni à Nigaweck. Depuis qu'il y a eu un missionnaire résident dans cette mission, le plus souvent il a été obligé de se retirer chez les habitants.

“ Cinq lieues plus hant, dans la rivière Miramichi, sur une charmante pointe, est placée l'église neuve de la Bartabog, où s'assemblent des écossais dont le plus près est à plus d'un mille de là, et a une rivière à traverser. M. le Missionnaire en voit quelques-uns à la messe, et ensuite il passe le reste du jour sans voir âme qui vive. Il est impossible de vivre là sans mourir d'ennui. Il y a pourtant un petit presbytère de douze pieds de large en charpente, on l'a crépi il y a deux ans, mais les rats y ont fait une quantité d'ouvertures. Au reste, quand même il serait bon, il n'y a pas de missionnaire pour rester là seul, exposé à être pillé par les malfaiteurs qui abondent dans Miramichi depuis un an. Les catholiques

de ce lieu sont obligés de vivre avec les hérétiques : ce qui occasionne beaucoup de désordres, surtout des mariages mixtes.

“Trois lieues au-dessus se trouve *Malcolm's Chapel* ; elle est entourée de hangars et placée près du principal hâvre. C'est le *refugium* des matelots, etc. Les désordres qui s'y commettent par les étrangers et les Irlandais du lieu m'ont empêché d'y aller.

“Au côté sud de l'embouchure de la rivière Miramichi, à cinq lieues de la Bartabog est la Baie des *Winds*, le dernier village de la ruission. On y compte environ vingt-cinq habitants qui ne sont pas les meilleurs de ces cantons. Ils n'ont plus qu'une apparence de religion. J'ai resté huit jours dans ce lieu : on a vu communier quelques femmes et filles, pas un seul homme ; cependant ces gens n'avaient pas vu de missionnaire depuis un an. Ils ont commencé une chapelle, il y a deux ans ; je doute qu'ils ne la finissent jamais. Ils font paraître une négligence inconcevable pour tout ouvrage public. Leur presbytère n'est plus capable d'être réparé, et il n'y a point dans tout l'endroit une maison où M. le Missionnaire puisse se retirer.

“THOMAS COOKE, *Prêtre missionnaire.*”

M. Cooke était heureux chaque fois qu'une lettre amie venait lui parler de la patrie.

“Je vous remercie infiniment, Monseigneur de la bonté que vous avez eue de me donner quelques nouvelles, c'est la seule chose dont nous manquons ici.”

M. DESJARDINS À M. COOKE

“ Québec, 26 octobre 1819.

“ *Mon cher Capitaine Cooke,*

“ Vos heureuses *exercions* pour votre nouvelle basilique de St-Pierre, font ici grande sensation ! Au point qu'on se dévouille volontiers pour favoriser vos décorations et seconder votre saint zèle. Je vous envoie, cher abbé, les débris d'une chaire dont je présume que vous tirerez bon parti. Au moins le dessus et le dessous pourront vous servir, peut-être même la garniture de l'escalier. Il y manquera ce qu'on appelle la coque ou cuvette, mais à l'exemple de Diogène, vous y ajusterez à votre goût un tonneau, fallut-il le couper en deux. Sur ce, je vous salue à la volée, me réservant à une occasion moins pressée pour vous dire le reste. *Vale frater ora pro me semper debili Claudiante et tibi devoto.*

“ J. DESJARDINS.”

“ Mgr Plessis a écrit de Liverpool, du 24 août, et de Londres, du 1er septembre. *His Lordship and Co. are in good and high spirits.*”

M. DESJARDINS À M. COOKE

“ Québec, 14 novembre 1819.

“ *Cher Capitaine Cooke,*

“ Je vous suppose revenu à bon port de votre *tour du monde* de Nipisiquit, Miramichi même. Peut-être aussi installé dans votre nouvelle basilique. Michel Claude,

que je n'ai point vu, vous aura remis les pauvres fragments de la chaire de Varennes, dérivée ici en lambeaux. Je regrette de ne vous en avoir pu acheminer, pour le moment, tous les débris. Ils étaient éparpillés et si encombrés dans notre grenier, qu'on n'a pu dégager que trois morceaux ; mais la pièce centrale vous est essentielle, et vous aurez la chaire complète. En attendant le *case*, faites poser vos pontrelles, et même l'escalier ; c'est pour faciliter, ajuster vos distributions que je vous ai adressé ces morceaux, comme pièces d'attente. Ce chef-d'œuvre, ou plutôt essai des Gonvillons, n'a guère coûté moins de £40, je l'ai eu pour £18, c'est en core trop, mais vous en tirerez bon parti, et vous m'en dédommerez bien par vos prières. J'ai payé £10 pour première acquisition de votre croix du clocher, reste, — je crois, £2 pour la réparation du forgeron et presque autant pour le coq, qui a été pennadé, en mon absence. Je l'eusse fait dorer !

“ Maître Augustin a dû vous envoyer deux douzaines de petits catéchismes anglais, *Ex dono*, c'est de la contribution du dernier bureau de la caisse. Peut-être en accrocherons-nous d'autres ce printemps, de Mgr Signaï qui en est un peu avare. Je tâcherai de vous procurer aussi des livrets anglais. J'étais tellement pressé le 2 septembre, en vous paquetant vos livres, que j'en ai égaré la note. Veuillez m'en dire au moins le montant pour l'exactitude de mes comptes. Je me trouve pour le compte votre redevable, n'ayant encore pu dépenser vos £47-10 reçus pour Nipisiquit. Notre orfèvre est si occupé qu'il n'a pu nous satisfaire. Ce sera donc au printemps qu'on vous procurera l'encensoir, le bénitier et la paix tant désirés. Peut-être même saint Polycarpe et saint Michel seront de la partie, avec deux médaillons, ne fut-ce que pour une bannière. Quel patron donnez-vous à la Grande-Anse ? saint Thomas ranimerait leur foi ! Donnez-nous de

vos nouvelles par le courrier d'hiver. Nous recevons des lettres de Monseigneur du 1er et du 10 septembre, on ne peut plus satisfaisantes. Le digne Prélat a été fêté, non seulement par l'ambassadeur français, le jour de la Saint-Louis, à Londres, en compagnie des grands seigneurs de toutes les puissances, mais ce qui est plus flatteur et plus avantageux pour ses affaires privées, c'est qu'il a passé plusieurs jours chez Lord Bathurst, en petit comité, à sa maison de campagne dont il est revenu enchanté. Le 15 septembre, le cortège apostolique a dû quitter Londres et se rendre le 18 à Paris, selon l'itinéraire annoncé. Là, on fera pose aux Missions Étrangères, où mon frère les attend pour prendre hauteur et calculer le voyage du Capitole. Je présume que mon frère sera de la partie.

“ Vous ai-je envoyé l'extrait du dernier bureau ecclésiastique ? Vous ai-je informé des promotions dernières ? J'ai si peu de mémoire que je vais le faire au risque de me répéter. M. Paré est curé de St-Jacques, M. Bélanger, à St-Paul, M. Odelin, à St-Grégoire, M. Desforges reste à reverdir, M. Cadioux est aux Trois-Rivières, M. Bruneau, à Beauport, M. Martin, à St-Sulpice, M. Demers, à St-Luc, en attendant. M. Duguay, à l'Isle-aux-Coudres, M. Boudreaault comme moi, *in statu quo*. M. Thomas Bédard, à l'Hôpital-Général, pour s'y refaire. MM. Decoigne et Blanchet sont vicaires ici à Québec. M. Chauvin fait la conférence au Séminaire de Québec, M. Piquart est vicaire à St-Hyacinthe, M. Lefrançois y est directeur, M. Serrant assiste M. Gibert à St-M. d'Yamaska.

“ Pour moi, je végète ici à l'ordinaire et ne puis même suffire à ma petite besogne, tant je suis invalide. On dit que M. Daveluy doit être curé de Ste-Croix, un des MM. Aubry, vicaire, à Varennes ; l'autre, un presbytère de St-Roch. Mgr de Salles se porte à merveille ; il a béni dernièrement la nouvelle cloche de St-Roch, dont

l'offrande, sans le trousseau de drap d'or, etc., a produit £50. Tous nos messieurs en bonne santé vous saluent. Le P. Danlé nous réserve son nouveau cantique pour nos étrennes. Il chante, prêche et rime à faire plaisir. Pour moi, je frétille et gambille à faire pitié. Maître Augustin a dû vous envoyer des calendriers, chapelets, etc. Il est plein de zèle pour vos intérêts et plein d'attachement pour votre personne. Au reste, il n'est pas le seul, et quoique clopinant j'espère n'être pas le moins dévoué de vos amis. *Vale frater ora pro me. Tuus J. D.*

“ Il y a eu dernièrement deux incendies à Montréal, et de plus, un coup de tonnerre a mis le feu au clocher de l'église paroissiale de Ville-Marie. Leur bonne patronne les a protégés des suites si alarmantes. Il n'y a eu que la croix de brisée et peu de dommage à la flèche. On nous annonce le Comte Dalhousie, qui est si chéri à Halifax, pour notre futur gouverneur. La récolte a été généralement bonne. M. Joyer m'écrit que votre petite sœur a fait sa première communion. Je salue votre grande sainte. J'ai vu avec plaisir M. et Mme Monero.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, 6 mars 1820.

“ *Monsieur,*

“ J'ai reçu votre dernière via New Fredericktown, je ne la retrouve pas à la main; mais j'y réponds de mémoire. 1° Je vous félicite des progrès de votre basilique de St-Pierre. 2° M. Augustin doit vous procurer

des surplis, aubes et autres objets. 3° Mgr de Saldes a dû répondre à vos questions dogmatiques. 4° Mgr Plessis doit être en chemin et se rapprochant de nous tous. Nous avons de ses lettres datées de Milan, 22 octobre, où sa piété a trouvé bien des sujets de consolation. Il a dû faire le pèlerinage de Lorette et revenir de Rome par la superbe ville de Florence, si riche en tout genre. Mais la sollicitude pastorale le presse à un tel point, que nous l'attendons tout au moins en juillet prochain. Redoublons de prières pour lui. M. Augustin a dû vous donner une mauvaise antienne au sujet de la traite de Chs Doucet qui est non-payée. J'ai été obligé à ce sujet de prendre des fonds à crédit. Jugez de notre gêne et des moyens requis pour y remédier. Je plains le pauvre Charles sur lequel il faut nécessairement avoir recours. Tâchez de nous envoyer du *sonnant*, à la prochaine navigation, car nous sommes tous fort à la gêne pour vous. M. Orfroï est doublement euré par la mort de M. Pichard, qui lui laisse Berthier à desservir avec St-Vallier. Priez pour le pauvre défunt. Il était de la caisse ecclésiastique, c'est le seul avec M. Borneuf, de Montréal, qui ait payé cette année le tribut du clergé ; mais combien d'autres qu'on enterre ici chaque jour ? Quatre écoliers entr'autres depuis la retraite ! Petit-Clair, Maillot, Fournier et Huot, tous externes de cette ville. Mgr de Saldes a fait des ordinations, MM. Aubry, Delisle, Amiot, Fraser et un autre qui m'échappe, ont été élevés rapidement à la prêtrise. MM. Keller, Gilbert, Boudrault, Ecuver, Paquin, senior, sont presque au *dégra* ainsi que moi. M. Flavien Lajus donne, me dit-on, dans son canton, de grands sujets d'espérance et de consolation ; Mgr de Saldes est retourné pour disposer ses gens au temps pascal. Tout va ici à l'ordinaire. M. L. Jacques est vicaire de Québec. M. De Coigne se prépare pour

le voyage de la Rivière-Rouge. M. Provencher en a écrit du 1er octobre d'une manière à faire craindre bien de la misère pour l'hiver. M. P. Ab. Orfroi désire de vos nouvelles et de celles de votre frère. Je salue votre bonne sœur avec toute la fervente chrétienté de Caraquet, autant pour Nipisiquit, Petit-Rocher, même à Pockmonche et Tracadie. Puis-je oublier Nigaweck et le brave Michel Alain? Madeleine, femme de Julien Sauvage, vit-elle encore? Mille souvenirs aux Mardock, Hay et à tous les gens de vos cantons qui se souviennent un peu de moi; adieu, mon cher capitaine. Je vous souhaite continuation de prospérité, et de tout cœur.

"Votre affectionné confrère,

"J. DESJARDINS."

"Le Dr Beauregard est parti pour le Mississipi."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 8 mai 1820.

"*Cher M. Cooke,*

"Vous recevrez enfin par le capitaine Mercure le reliquat de votre chaire apostolique; même l'oriflamme du Prince des Apôtres, pour l'inauguration de votre nouvelle basilique. Cette bannière est un don gratuit de M. Gironard, de pieuse mémoire à Caraquet. J'aurais voulu faire payer le coq à certains confrères, mais les *Gaulois* s'en défendent de leur mieux; tâchez de gagner ce morceau du cuir de St-Vallier, celui de la Pointe-du-Lac a

plus droit de s'en excuser. Je crois que M. Kelly va vous être dépêché pour vous aider dans la mission de Miramichi. Point de nouvelles de notre digne Prélat, Mgr Piessis, depuis le 28 novembre de la capitale du monde chrétien ; nous en attendons incessamment et le supposons en partance d'Europe pour nous rejoindre. M. de Coigne vient de nous quitter pour aller prendre hauteur à la Rivière-Rouge ; d'où M. Provencher doit descendre cet automne. M. Jacques est prêtre et vicaire de Québec. M. Amiot est vicaire de Machiche, dont le curé est mourant. M. Boudrault vivotte encore à l'Hôpital Général. M. Gibert se ravigotte et fait seul sa besogne. M. Serrant aide M. Keller qui s'est cassé la cuisse. M. Flavien Lajus est revenu sur le bon ton et il exerce. Ici, tout va à l'ordinaire. Mgr de Salles se porte à merveille ainsi que tous nos messieurs qui vous saluent. — Nous présumons que MM. McEachern, McDonel et Cie, seront sacrés ici au retour de Mgr Pleassis. Nous attendons le digne évêque de Boston qui doit venir chercher ses religieuses. Le Comte Dalhousie est bien désiré, pour arranger nos affaires parlementaires. Adieu, cher capitaine, je vous souhaite continuation de prospérité, et suis de tout cœur,

“ Votre dévoué serviteur,

“ J. DESJARDINS.”

“ Adressez-moi privément les fonds que vous me destinez, car le brave Augustin fait ordinairement si bien sa part, qu'il ne me reste que les miettes du chateau. M. Orfroï se porte au mieux et le Père de Calorne aussi. J'ai des reliquaires et autres petits ornements qui appartiennent au tabernacle du Petit-Rocher, je vous les ferai passer, et vous les rendrez à leur destination. Mes vœux

humbles saluts à Messieurs les patriarches du Nord. M. Primeau vient de partir pour Tadoussac. Savez-vous les D^lles Casgrain mariées l'une au frère de M. McGuire, l'autre à M. P. Panet ? Point de nouvelles du Dr Lambert."

MGR PANET A M. COOKE

" Québec, 24 mai 1820.

" *Monsieur,*

" Vous aurez la bonté de faire parvenir à M. Flavien Leclerc, missionnaire à Bonaventure, les £10-10 que vous aviez entre les mains, provenant des componendes, pour aider ce monsieur à faire les frais de son voyage à la mission de Percé. S'il vous reste encore quelque chose des componendes, vous les garderez, jusqu'à ce que Monseigneur de Québec soit arrivé et qu'il en dispose. Nous avons reçu des nouvelles qu'il était à Lyon, le 8 mars dernier, sur son retour de Rome ; et nous l'attendons ici vers la fin de juin ou au commencement de juillet. Je vous souhaite une bonne santé et suis avec un sincère attachement,

" BERNARD, EV. DE S."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 18 mai 1820.

" Salut, honneur et bénédiction. Bonjour, bonne œuvre, cher capitaine Cooke. Par le trayers des occupations de

la Pentecôte, j'apprends que l'occasion presse pour la Baie. J'en profite à la volée pour répondre de mémoire à votre aimable épître de Miramichi. Grand merci de vos pieux memento de Caraquet. Puisqu'on m'y témoigne tant de charité, il faut user de représailles ! Retenez £5 sur les fonds que vous me destiniez, et gratifiez-en, s'il vous plaît, la fabrique de St-Pierre. Quant à la navette de Tracadie, vous en avez bien deviné la destination et l'offrande gratuite ! Je ne m'en tiendrai pas là certes, pour des gens si dignes de louanges et d'enconragement ! Un tableau patronal, évangéliste, se prépare pour décorer au moins une laminière projetée. J'espère de l'urbanité du curé de St-Vallier, le cadeau de la croix du clocher qui pousse près de Lausier. J'ai un tableau de la Ste-Famille et des chandeliers en chantier, pour le *duché* de Nipisiquit.... Un saint Bernard méditant une croisade, un pèlerinage vers Nigaweek, etc. Le solitaire saint Jérôme, à votre dévotion.

« Mgr Plessis sent tout le poids de vos pressantes instances pour *Miramichi*, et les prétendus arrérages de M. Morisset ne sont plus en question. Mais le digne prélat dit tout de bon qu'il n'y a que vous qui puissiez là, mettre les choses sur le bon pied ; que vous y feriez mieux que personne, et que si vous vouliez vous y fixer, il vous enverrait un prêtre pour Caraquet. Sur ce, délibérez et répondez. En attendant vos boîtes, voici des saintes huiles. Que l'esprit de grâce soit avec vous !

« P. S. — M. Giroux est prêtre de huit jours. M. Anger passe à la Chapellenie de la Congrégation. M. Dufresne reste à St-Nicolas. M. Lacasse menace ruine prochaine. Mes sensibles condoléances au bon Michel Alain, et à tous les siens. Je n'ai point oublié l'excellente Josette. Mes compliments à M. Otho et Cie. Sa sœur se porte bien ici, mais elle n'est point édifiée du silence de »

neveu. Il a dû vous porter une couronne, une aube pour la chapelle de Nigaweck. Il est un petit compte à liquider, dont j'ignore le montant, *tant* je suis harcelé. Ecrivez pour moi, si vous le pouvez, à M. Blanchet, votre voisin, l'informant que son *tabernacle* *pousse* bien, les calices, non; l'orfèvre ne peut suffire aux demandes. Voici un mot pour le grand *Karie Grognon* et des circulaires à acheminer. La future église *suburbana* de Ville-Marie est à la veille d'être fondée entre les faubourgs de Québec et St-Laurent. M. Toussaint Papineau est diacre. Holmes, sous-diacre. Les nouvelles de France sont alarmantes. Le commerce reprend ici vigueur. Le blé est à 6s. Tous nos messieurs vous saluent. Priez pour nous, et surtout pour le

"BÉQUILLEUX."

"Le cadre de Pockmouche est à la dorerie. Mille choses à vos chers messieurs et à tous vos braves gens."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 1er juin 1820.

"*Mon cher M. Cooke,*

"J'ai vu avec satisfaction l'entrepreneur de votre église, et je profite à la hâte de son occasion pour répondre provisoirement, succinctement à la *requête* à moi de vos *madrillers* et syndics. Michel Landry qui a rédigé cette pièce a monté ses adjoints d'une manière charmante. Ils paraissent tous vous être fort attachés et redouter de

vous perdre. Je suis bien édifié de leurs alarmes ; heureusement pour eux, elles ne sont pas fondées, au moins Mgr de Saldes m'en a assuré. Vous pouvez donc rassurer vos braves gens, et entreprendre tant qu'il vous plaira pour l'amélioration de votre mission apostolique.

“ Je viens de recevoir une lettre de Mgr Plessis de Rome, de l'an dernier, pour M. Kelly. Il est parti bravement pour Madawaska et doit se rendre à Miramichi, de la rivière St-Jean. Je présume que vous trouverez moyen de le joindre dans vos alentours ou de l'attirer à la St-Pierre de Caraquet. Je prends donc le parti de vous adresser la lettre que je lui destinais par Fredericton. Nous attendons Mgr J. O. Plessis dans le mois prochain. Mgr de Saldes vous souhaite continuation de prospérité. M. Boudrault soutient passablement ; pour moi, je vais faire un saut à Montréal à la rencontre de Mgr de Boston avec M. Ruby. MM. Orfroy et Joyer sont très édifiés de vos succès, ainsi que M. Huot et M. Girouard, donateurs de votre belle bannière. M. Decoigne a échoué à Montréal où il reste malade. M. Piquart, vicaire de Maska, le remplace pour le voyage de la Rivière-Rouge. Adieu, frère, croyez-moi,

“ J. D.”

“ P. S. — Mes bons souvenirs à vos braves de chaque canton, sans oublier votre intéressante petite famille.”

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 29 juillet 1820.

" *Cher Capitaine Cooke,*

" Vous méritez le grade d'amiral et le titre de commodore de la baie ! Vous avez solennisé la Saint-Pierre, et la dédicace de votre basilique, d'une manière aussi pompeuse que touchante, sous tous les rapports. Dieu soit loué de vos généreux efforts et du concours si édifiant de vos braves gens. J'ai reçu vos agréables lettres du 13 juin et du 3 juillet. Je vous remercie ainsi que l'obligeant Père Landri, de vos fouilles, pour les terres si vantées ici de vos endroits. Cependant, pour fournir votre contingent au cabinet *museum* du Séminaire, tâchez d'en laver quelques échantillons, d'en faire brûler en nature et de nous en faire passer quelques onces de toutes couleurs. J'ai porté ce jour à votre décharge 280 messes nouvelles, outre les 100 autres du 12 mai dont j'ai dû vous parler. Défions-nous des oublis, méprises ! j'en fais hélas ! tous les jours, comme des pas de côté ; mais le clopinant se tire d'affaire, au moins cette année, avec le bon Augustin qui est plus complaisant que jamais. Vous savez qu'il est devenu gros propriétaire ? Que vous dirai-je de nouveau ? Je suis si peu pourvu de mémoire et j'ai attendu à un samedi pour mes dépêches ! j'arrive avec Maître Augustin d'une partie de St-Henry ; nous avons rencontré à St-Charles tous les curés du voisinage, même l'incliné, le cher M. Orfroi. Tous vous ont proclamé le coq de la Baie. Nous avons des nouvelles épiscopales du 31 mai, de Londres. Notre très éminent Prélat en devait partir le 10 juin. Le 30 avril, Mgr Plessis avait été favorisé d'une audience secrète de Louis

XVIII. Le 28 mai, Sa Grandeur a été présentée à notre monarque George IV. Nous supposons le cortège apostolique à New-York, et nous en attendons information d'un jour à l'autre. Mgr et M. Turgeon ont passé quelques jours de la semaine sainte à Québec, dans ma famille. Ils y ont appris la mort de M. Borneuf, puis celle de M. Richard. Les gazettes vous auront annoncé depuis un mois celle de M. Rivière. Vous aurez prié doublement pour M. Ecuyer. Il était de la Caisse Ecclésiastique et de la société des trois messes. M. Joyer se porte là, là, à la Pointe-du-Lac. M. Cadieu fait merveille aux Trois-Rivières. On le suppose à juste titre, sur les rangs pour l'épiscopat. Mgr de Salles arrivé depuis huitaine de la Rivière-Ouelle, doit vous envoyer copie de sa réponse égarée. Tous nos messieurs sont en parfaite santé ici. On dit M. Daveluy assez gravement indisposé à Ste-Croix. M. Thomas Bédard en arrive; il est toujours fort enroué et presque invalide à l'Hôpital Général. Le pauvre M. Bondraut ne s'y rétablit point; non plus que moi qui traîne toujours la gambille. Cependant, je n'ai pas le mérite des souffrances, Dieu épargne ma faiblesse de vertu. Adieu, cher capitaine, amiral, commodore, vaillant missionnaire, mes souvenirs à vos bons paroissiens dont le zèle, la libéralité nous touchent sensiblement. Ne vous pressez pas de les affliger par votre voyage projeté. Malgré le vrai plaisir que nous aurions de vous voir ici, on y serait surpris de votre apparition avant votre 3ème année de missionnaire. Mes félicitations à votre excellente sœur et mes saluts aux voisins confrères.

“ Je demeure tout à vous,

J. DESJARDINS.”

" M. Decoigne, missionnaire échoué de la Rivière Rouge, est chez M. Girouard, où il remplace M. Piquart de Trois-Maisons, que nous croyons rendu au moins au Grand Portage, le Fort William. Nous avons des nouvelles de MM. Provencher et Dumonlin du 23 mai. Ils ont mangé de la *vache* tout le carême, sans pain ni patate. Heureusement que ce n'était point de la vache enragée. Ils ont eu de la consolation de leurs Métis, Bois-brûlés; mais ils craignent une guerre entre les Sauvages. Nous espérons M. le Grand Vicaire Provencher cet automne. On parle même de le mitrer. Qu'en pensez-vous? Il faudra pour le coup des portes extraordinaires pour son passage. N'en dites rien. Le jeune abbé Amiot se lamente, dit-on, de la desserte de Machiche. M. Orfroi, de son côté, vous céderait bien Berthier. Mais ce sera pour un invalide. Votre frère Michel est ici, je ne sais trop pourquoi. Votre petite sœur est restée aux Trois-Rivières. Votre garçon demeure aussi. Ainsi, vous aurez moins de monde que vous n'en attendiez. Je vous souhaite etc., etc. Remède contre les mouches, brûlots, maringouins: un peu d'esprit de térébenthine mêlé avec du saindoux ou autre graisse, dont on se frotte chaque jour. Ayez-en et recommandez-le.

M. le Missionnaire a fait un voyage au Canada. c'était sans doute pour revoir Mgr Plessis. A son retour à Caraquet, il écrit à son évêque :

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Caraquet, 30 septembre 1820.

" Depuis que je suis arrivé de Québec, il y a treize jours, j'ai toujours été malade et je n'ai pu dire la messe

qu'une seule fois. Je ne pourrai pas la dire encore demain. Cependant je commence à aller mieux, et j'espère être en état bien vite d'aller mettre les gens de Nipisiquit en hivernement. M. Gagnon est rendu à bon port. On dit que M. Leclerc, auquel j'ai fait remettre la lettre de Votre Grandeur à Douglastown, a aussitôt laissé ce poste pour se rendre à Bonaventure où il est actuellement, se préparant à monter dans une dizaine de jours.

" M. Morisset a eu la générosité de s'offrir pour Miramichi ; il sent comme moi, la nécessité d'un prêtre là. Je me joins à lui pour vous supplier de ne pas abandonner plus longtemps ce poste. Les nouveaux convertis se refroidissent, et souvent sont tentés, n'ayant rien à faire le dimanche, d'aller écouter un des deux ministres qui prêchent dans Miramichi. La religion y perd tous les jours, au lieu que du temps de M. Morisset, elle y gagnait beaucoup.

" Ayant appris que Votre Grandeur se disposait à venir dans la Baie l'été prochain, pourrais-je savoir si nous aurons l'honneur de vous voir à Caraquet ? "

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" Caraquet, 10 octobre 1820.

" Mon cher oncle et ma chère tante,

" J'ai raconté avec plaisir à Marguerite la manière dont vous m'avez reçu. Je lui ai dit que toute la famille, Antoine, sa femme et François, s'était rassemblée, ce qui m'a causé une grande joie. J'ai souvent pensé depuis an

plaisir que j'avais en de vous voir tous. Je ne regrette pas ce voyage ; bien au contraire, s'il était à refaire, je le ferais plus volontiers que jamais.

“ Je n'ai mis que trois jours et demi à me rendre chez moi. Je suis toujours bien portant, assurez toute la famille de mes meilleures amitiés. Ressouvenez-vous de ce que je vous ai recommandé au sujet de mes deux petites sœurs. Si Baby désirait aller à l'école, mettez-là ; je paierai pour elle. Marguerite vous salue. Adieu, mes chers parents, je suis pressé, je pars pour mes missions.

“ Votre affectionné ueven,

“ THOMAS COOKE, *Prc.*,

“ *Missionnaire.*”

M. COOKE A MGR PLESSIS

“ Nipisiquit, 18 octobre 1820.

“ *Monsieur,*

“ La gazette aura peut-être déjà informé Votre Grandeur du malheur qui vient d'arriver le long de la Baie Sainte-Marie, mais non pas certainement avec toutes les particularités que je puis vous communiquer.

“ Un monsieur qui arrive de Saint-Jean, N.-B., m'a dit que le 12 septembre dernier, un feu effrayant parut dans les bois derrière le village où demeure M. Sigogne. En peu d'heures, ce feu poussé par un grand vent s'est rendu aux établissements, a brûlé les clôtures, les granges et les maisons ; tellement que dans l'espace de trois milles, y

compris le village, il n'est resté qu'une seule maison ; tout a été consummé. Les habitants ont eu beaucoup de peine à éviter de périr dans les flammes. Huit y sont effectivement périés, et M. Sigogne a été considérablement brûlé, de manière à ne pouvoir plus marcher. On compte cent trente-sept maisons brûlées avec la chapelle. Les propriétaires n'ont rien pu sauver. Le feu a détruit leurs effets jusque dans les puits où ils croyaient les avoir mis en sûreté. On a ouvert des souscriptions à Saint-Jean et à Halifax pour le soulagement des infortunés.

“ On peut compter sur ces particularités ; le monsieur de qui je les tiens est digne de foi et a été à portée d'être bien informé, ayant eu lui-même plusieurs de ses parents qui ont beaucoup perdu dans cet incendie.

“ T. COOKE, *Ptre.*”

MGR PLESSIS A M. COOKE

“ Québec, Hôpital Général, 20 oct. 1820.

“ *Monsieur,*

“ J'ai reçu avec votre lettre du 30 septembre, les trois doublons apportés par Pierre Richard.

“ Votre indisposition touche à sa fin, et je m'en rejouis. Il n'en est pas ainsi de ma maladie commencée depuis plus de trois ans, le médecin dit qu'elle n'est pas encore rendue à la moitié, et mon état actuel me le persuade. Mauvaise circonstance pour projeter de nouveaux voyages. Le sud de la baie n'entre point dans mon plan

de l'année prochaine. Si néanmoins, il ne s'agissait que de vous aller voir, on pourrait bien faire diversion.

“Quant à Miramichi que faire des catholiques de cette rivière que M. Blanchet ne saurait entendre et pour le service desquels, je ne l'ai point commissionné ? Ne devient-il pas nécessaire que vous les visitiez encore une ou deux fois l'an ? Je sais que votre mission est déjà assez étendue et même trop ; mais le zèle ne connaît pas de limites. D'ailleurs, ceci n'est que pour un temps que je m'efforcerai d'abrégé. Une fois que M. Morisset sera rendu à son poste, je tâcherai qu'il y vienne faire la visite d'été. Enfin, pour n'avoir rien qui vous arrête en chemin, vous pouvez charger M. Blanchet de faire provisoirement la besogne de Taboujahtic, Nigaweck et *Burnt-Church*.

“J. O., *Ecr. de Québec*.”

MGR PANET À M. COOKE

“Rivière-Ouelle, 30 octobre 1820.

“*Monsieur,*

“Suivant la demande de votre lettre en date du 4 du présent mois, Éloi Ouellet, menuisier, va à Québec pour s'y embarquer pour votre endroit avec armes et bagage. Du jour qu'il travaillera pour vous, il lui sera payé 5s. par jour tant en hiver qu'en été. Il travaillera en hiver depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, et en été depuis cinq jusqu'à sept. Il sera logé, nourri, couché, chauffé pendant tout le temps, comme il convient. Je vous avouerai que je le vois partir avec peine, parce

que c'est un bon garçon, en qui j'ai beaucoup de confiance, et dont vous serez content. Je souhaite qu'il puisse se rendre aussi heureusement que vous ; mais qu'il ne soit pas dans le cas d'attraper la maladie que vous avez essuyée en buvant de l'eau de Québec. Je lui ai recommandé de prendre des précautions, pour n'y être pas attrapé. Ménagez votre santé pour la desserte de vos missions et pour vos amis.

“BERNARD, *Ev. de Saltes*.”

“P. S. — MM. Labelle, Caron et Mad. Besançon vous saluent. M. Provencher est parti aujourd'hui d'ici. Il n'est pas si maigre qu'on l'avait dit. Il va curé à Yama-chiche.”

M. DESJARDINS À M. COOKE

“ Québec, 3 novembre 1820.

Après un état de compte, M. Desjardins ajoute :

“ Nous avons des tableaux et de beaux ! Mais pas un saint Pierre. M. Demers et moi pensons qu'un mystère de J. C. crucifix, ou résurrection, comme ici à St-Roch, avec un saint Pierre au-dessus, ou à côté, avec un pendant, ferait très bien. M. Provencher part pour son hivernement à Yama-chiche. On ne parle plus de son sacre, ni de celui d'aucun autre prélat *in petto*.

“ Priez pour le frère de M. Orfroi, mort à Paris ou aux environs, presque subitement, l'été dernier. Monseigneur est bien, très bien ; et fort occupé. M. Cadieu est venu faire ici une retraite. M. Joyer a prêché presque toute

celle de Nicolet. Aussi se plaint-il de coliques, etc. Mon pied est à l'ordinaire. Je vous souhaite tout ce qu'on peut désirer. M. Gagnon a eu peur, avec raison, mais il s'est rendu à bon port. Puisse M. Blanchet avoir été aussi heureux ! Point de nouvelles promotions de communes. Il y aura dimanche prochain, ordination de deux nouveaux prêtres de Montréal."

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 16 novembre 1820.

" J'ai pensé que Mgr de Québec devant faire une descente sur vos côtes au printemps, vous seriez bien aise de monter vos différentes églises sur le ton le plus convenable à cette visite épiscopale. D'autant plus qu'il serait possible que M. McEachern, *de Rosen*, s'y rendit lui-même à la rencontre de notre illustre Prélat. Crainte d'oubli, je suis bien aise de vous engager à faire faire quelques petites grilles portatives, par quelques-uns de vos artistes. Monseigneur m'a fait part de votre dernière lettre de Nipisiquit. Quels désastres vous mentionnez dans l'Acadie ! Les gazettes n'en parlaient pas avec tant de détails et de persuasion. Le pauvre M. Cigogne, si actif et jadis si dispos, est donc pis que moi, tout à fait cul-de-jatte ! Son église, ses maisons, son village, huit de ses paroisses consumées. Quel fléau destructeur que ce feu qui prélude à tant d'infortunes. Nous en sommes tous navrés....

" M. Morisset hiverne décidément aux Ebonlements. M. Provencher est à Yamachiche, M. Amiot en arrive

pour remonter chez le gros M. Pasquin. Rien de nouveau au sujet des affaires épiscopales, ecclésiastiques et civiles. Je vous adresse des paquets d'une méchante gazette pour M. Poirier et des calendriers pour vos messieurs voisins de l'Acadie. Acheminez-les, s'il vous plaît, au bon Michel Allain, de Nigaweck, qui les fera parvenir. M. Orfroi a perdu son frère presque subitement, près de Paris. *Ora pro eo et pro me invalido tibi devoto.*

"J. D."

M. COOKE À MGR PLESSIS

Le 22 janvier 1821, le missionnaire goûte en paix les plus suaves délices.

"Caraquet, 22 janvier 1821.

"Je n'ai aucune plainte à faire contre les différents postes de ma mission ; au contraire, puisqu'il faut que je vous en parle, je vous déclare que je n'ai jamais eu tant de consolations que dans ce moment-ci. Je vois partout un grand zèle pour tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu, même au Chipagan dont les habitants sont devenus les plus dociles du monde. Ils ont bâti, l'hiver dernier, une petite chapelle de vingt-deux sur vingt-huit pieds qui servira de presbytère bien vite, car ils sont maintenant occupés à préparer le bois pour une église de trente pieds sur cinquante-cinq, qui doit commencer au printemps ; par ce moyen, on viendra à bout de civiliser les Chipagans naturellement bons. Pour obéir à votre lettre pastorale, les soixante habitants de Tracadie se sont

obligés de me remettre chacun un louis cet été afin d'avoir un charpentier pour faire leur église en charpente.

"Je comprends bien, Monseigneur, qu'il est pénible pour vous d'allonger votre voyage. Mais quelle satisfaction et quel encouragement pour nous, si vous étiez témoin de ce que nous avons fait par vos ordres ! Une journée au moins dans chaque poste. J'ose l'espérer.

"Les bancs de l'église de Caraquet ont été criés le 1^{er} janvier. Tous les comptes se sont trouvés en ordre et les affaires bien réglées, — ce que les habitants ont fourni pour l'église ayant été évalué à prix d'argent a formé la somme de £1440, — qui, partagée entre quatre-vingt-dix habitants, donnerait £16 pour la part de chaque fournisseur. On a rabattu sur l'achat de leur banc ce qu'ils avaient fourni de plus que les £16, comme je l'avais promis avec votre permission. Ceux qui n'étaient pas rendus à £16 ont été obligés de s'y rendre avec leur bourse pour avoir droit de mettre sur les bancs ; quelques-uns n'ayant pas voulu s'y rendre n'ont eu que le quart, ou demi, ou trois-quarts du banc. Ainsi chacun a eu suivant son travail et tout le monde est content. Les bancs qui ont resté ont été appelés *bancs de l'église* et seront mis à la criée tous les ans, et rapporteront au delà de £6. La vente des autres bancs s'est montée à £350, chose presque incroyable ; nous voilà au dessus de nos affaires.

"THOMAS COOKE, *Ptre.*"

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Nigaweck, 10 février 1821.

" Monseigneur,

" Je viens de terminer la mission de Miramichi. Les catholiques de l'endroit ont été bien exacts à assister à la sainte messe. L'église de la Bartabog avait peine à contenir le grand nombre de catholiques et autres qui s'étaient rassemblés pour assister à l'office du dimanche. J'en puis dire autant au sujet de la confession ; ce sont deux articles dont on s'acquitte assez bien. Mais du reste vivant avec des gens de toute sorte de dénominations, les catholiques de Miramichi sont peu scrupuleux sur les lois et les usages de l'Eglise catholique. Au sujet des dîmes : Y a-t-il pour les Anglais une obligation de payer la dîme ? S'il n'y a d'autres règles que la volonté du fidèle, il est difficile de les croire en conscience. Le plus grand nombre ne donne rien ; d'autres à la tête d'une nombreuse famille croient faire beaucoup en donnant dix chelins. Enfin, chacun fait comme il l'entend, de sorte que la dîme de Miramichi suffirait à peine si les gens chez lesquels je me retire exigeaient du payement."

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caragnet, 23 octobre 1821.

"
J'ai été très heureux dans mon voyage de Québec. Au bout de vingt-huit jours j'étais de retour, et aucun de mes paroissiens n'avait eu besoin de moi. Je ne trouvai à mon arrivée ni mort, ni malade.

M. COOKE À MGR PLESSIS

" Caraquet, 14 février 1822.

" J'ai envoyé à la Chambre d'Assemblée une requête demandant l'incorporation du missionnaire et des marguilliers de Caraquet, à l'effet d'acquérir, posséder, etc., des biens immeubles. M. Munro a les instructions nécessaires et fera ses efforts pour que le bill remplisse les vues de Votre Grandeur, on il le rappellera. Il présentera aussi les demandes des Sauvages sollicitant £150 pour achever l'église de *Burnt-Church*, pauvre chapelle qui tombera en ruine avant l'été achevé.

" THOMAS COOKE."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 17 mars 1821.

" *Cher M. Cooke,*

" J'ai reçu, il y a quelques jours, votre très agréable missive du 25 janvier, à laquelle je réponds à peine par des sauvages qui partent aussitôt. M. Mousseigneur a sacré deux évêques : Mgr McDonel, de Résine, pour le Haut-Canada, et Mgr Lartigue, de Telmesse, pour le district de Montréal. Aujourd'hui, ordination de quatre sous-diacres, MM. LeDuc, McDonel, Baillargeon et Papineau. *Nec plus ultra.*

" En dépit des dévotes de la Neuvaine dont demain est la clôture, il vous faut vous dire que nos affaires par-



lementaires vont tristement. Les deux Chambres Haute et Basse ne s'entendent et ne tirent point d'accord pour le bien. Monseigneur se porte à merveille et soutient éminemment sa dignité. Il se propose d'aller vous visiter au printemps, et voudrait m'y entraîner, mais pauvre Claude que je suis, à quoi vous serai-je bon ailleurs qu'ici! Le brave Augustin Amiot a reçu votre épître et y fera droit. Agréez ses meilleurs souhaits. Faites passer aussi les nôtres à vos messieurs missionnaires voisins. Si vous désirez être de la Caisse ecclésiastique, il y a une formule à signer et à présenter. Envoyez-moi du moins votre signature en blanc pour votre capitaine Mercure, messager de la Baie. M. Orfroi se porte bien ainsi que tous nos autres messieurs; faites-en de même. Adieu. Saluts très humbles au cher Patriarche de Carleton et Cie. Le jour, le moment ne me permet pas de lui répondre à l'aise. M. Bédard a reçu votre dernière lettre. Il vous a écrit peu de jours auparavant par Madawaska. Lisez la feuille ci-contre et faites-là, s'il vous plaît, passer en diligence à Caraquet. On me presse, on me harcèle. *Valcas optimi frater tuus.*

"J. D."

"Aux soins de François Condeau,
Second chef du village de Ristigouche."

MGR PLESSIS À M. COOKE

" Québec, 14 mars 1821.

" Je bénis Dieu des succès dont il a couronné vos entreprises à Caraquet et de ceux qu'il vous fait espérer à Chipagan et à Tracadie.

" Sans m'engager à traverser la baie, j'espère bien n'en pas revenir sans vous avoir rencontré quelque part. Il sera le mois de juillet lorsque j'arriverai à Percé. Ainsi, vous avez tout le temps de faire vos missions. Rappelez-vous ce que je vous ai écrit au sujet de celle de Miramichi et me croyez bien affectueusement,

" J. O., *Ev. de Québec.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 12 mai 1821.

" *Monsieur,*

" Ci-inclus la dispense que vous avez désirée par votre lettre du 21 février reçue en avril. Vous n'exigerez que huit ou dix piastres de componende et rien du tout, si vous avez lieu de croire que les gens considèrent les dispenses comme un moyen de gagner de l'argent. Dans un endroit parsemé d'autant de sectes que Miramichi, on est astreint à des considérations qui ne seraient rien ailleurs. Quand vous y retournerez, je désirerais que vous convoquassiez une assemblée des catholiques à Bartabay et une autre à Malcolm's Chapel, que vous prissiez note du nombre de familles et de celui des individus de chaque

endroit, que vous les interrogeassiez sur les désirs d'avoir un prêtre, que vous sussiez à quelle somme ils seraient capables de se cotiser pour son entretien, si mieux ils n'aiment lui porter la vingt-sixième partie de tous leurs grains et patates. La dîme ou quelque chose qui en tiennne lieu est assurément due par tous les cultivateurs de ce diocèse, et cette loi suffisamment notifiée par les ordonnances des évêques et par leurs réponses uniformes lorsqu'ils ont été interrogés sur cet article. Vous avez bonne grâce à prendre ces informations, lorsque vous leur direz que ce n'est pas pour vous, mais pour un autre missionnaire qu'on a dessein de donner à cette rivière, mais qui n'y sera envoyé qu'autant qu'il y pourra vivre sans se faire payer par confession ou par communion. J'aimerais mieux l'établissement de la dîme qu'une contribution volontaire, ordinairement mal payée, sauf à y ajouter par manière de supplément, une portion de la rente des bûches de l'église. *Interim*, je n'entends pas qu'un prêtre qui dessert ces fidèles par voie de mission reçoive moins qu'il ne faut pour le défrayer honnêtement de son voyage.

"C'est au long abandon de ces pauvres chrétiens qu'il faut attribuer leur ignorance des empêchements de mariage et apparemment de beaucoup d'autres choses qu'ils devraient savoir. *Rogate ergo Dominum messis, etc.*

"Vous avez très bien fait de représenter contre le marguillier sauvage qui, de sa propre autorité, a osé vendre une partie de l'emplacement de l'église de Burnt-Church. C'est une affaire à ne point lâcher jusqu'à ce qu'elle ait été jugée par une cour compétente, à moins que le gouverneur Smyth ne veuille prendre sur lui de chasser l'occupant et de remettre les choses *in statu quo*.

"Il sera la fin de juin lorsque je partirai pour la Baie des Chaleurs. Croyez-moi bien parfaitement,

"J. O., Ev. de Québec."

M. COOKE A M. DESAULNIERS

"Caraget, 26 mai 1821.

"Mon cher Oncle et ma chère Tante,

"Depuis que je vous ai écrit l'automne dernier, j'ai été souvent malade : Cependant j'ai toujours fait mon ouvrage, et je soutiens encore dans mes voyages. — Je vous assure qu'il ne faut pas beaucoup s'écouter quand on se trouve chargé d'une mission d'environ cinquante lieues. — Mais Dieu soit loué, nous ne devons faire en toutes choses que sa sainte volonté.

"J'ai marié Marguerite cet hiver avec un nommé Louis Allain, fils aîné et héritier de Michel Allain qui demeure à Nigaoouaque, seize lieues plus loin que Caraget. Je la crois bien pour son salut et pour sa vie. Au moins, elle paraît bien contente. Elle m'a chargé de vous faire ses meilleures amitiés, ainsi qu'à ses parents de la Pointe-du-Lac. Son dessein est d'aller vous voir le plutôt qu'elle le pourra ; peut-être cet été. Elle voudrait vous montrer son mari, qui n'est pas trop beau, mais bon chrétien ; qui n'a pas toutes les manières et les gestes de vos gens des Trois-Rivières ; mais qui est doux, d'un bon caractère, enfin vous en jugerez vous-même, car il a grande envie d'aller se faire connaître et de vous voir. Je me trouve seul à présent dans mon presbytère ; quand je pars pour voyage, ce qui arrive souvent, je ne laisse pour gardien que mon garçon de la Rivière-Ouelle, mais il est fidèle. Je ne saurais dire si je resterai de même longtemps. La visite de Monseigneur ou la maladie me fera prendre mon parti dans le courant de l'été.

"N'oubliez point que je vous ai recommandé mes



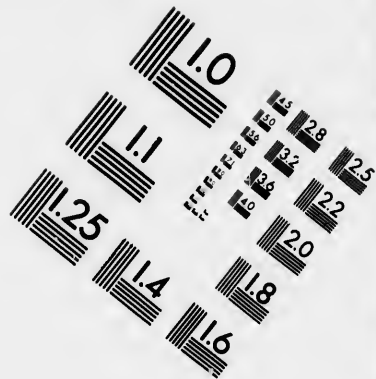
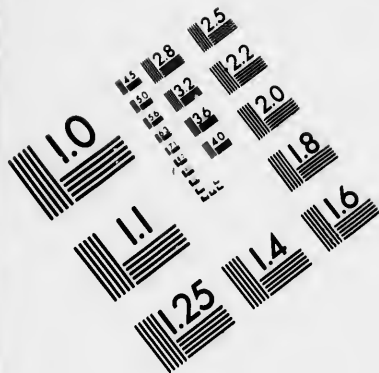
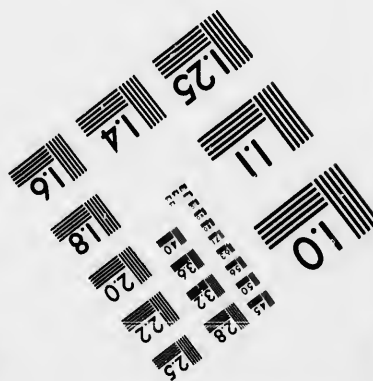
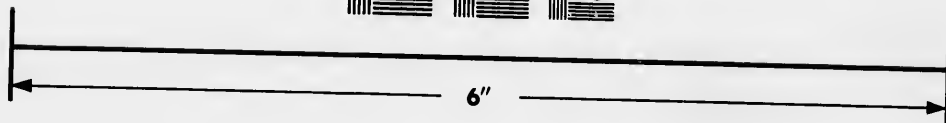
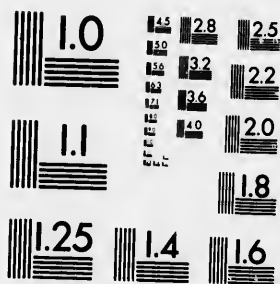


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
15 28
16 32
18 22
20
1.8
16

10
1.0
1.5

deux petites sœurs. Je vous les recommande encore et je vous serai bien obligé du soin que vous prendrez d'elles. Vous savez qu'elles n'ont d'autre espoir qu'en vous et qu'en moi. La divine Providence m'a mis hors d'état de m'acquitter moi-même de cette obligation ; mais je vous prie de leur servir de père, de mère et de frère, et chargez-vous aussi de faire mes compliments à tous mes parents.

"A Antoine et François, je souhaite qu'ils fassent deux habitants dociles à leur pasteur et qu'ils prennent pour modèle et pour compagnie les gens de bien qu'il y a dans l'endroit. Ce sera votre consolation et la mienne. A vos filles, Magdeleine, Babé, Nancy, vous direz que je demande à Dieu pour elles la modestie et la docilité. Cela vaut bien mieux que les rubans, la dentelle et mille joujoux auxquels s'amuse trop les jeunes personnes.

"Je désirerais beaucoup savoir des nouvelles de la famille. Que fait André ? Où est Peter ? Qu'est devenu Ritchell ? et je n'ai eu ni vent ni nouvelle d'eux depuis que je les ai vus. Encouragez donc André à m'écrire, au moins, si le capitaine Mercure a fait sa commission. Adieu, mon cher oncle et ma chère tante, adieu. Je ne sais quand je vous reverrai. Je suis avec considération,

"Votre très affectionné neveu,

"T. COOKE, *Ptre.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec 26 mai 1821.

" J'ai reçu le 8 mars, cher Capitaine-Amiral, Commodore, votre Bulletin du 25 janvier. J'ai fait droit à toutes vos demandes, mais le coquin de Guertin ne m'a pas encore satisfait pour le compte de Nipisiquit; attendez la première autre occasion. Vous aurez à l'instar de l'église favorite de St-Roch, une superbe Résurrection pour votre maître autel, tableau original de Verdier qui a très bien rendu la solennité des solennités, puis un pendant de votre St-Pierre, sur les justes raisons et très judicieuses dimensions que j'ai reçu de vous. Le grand Polycarpe est en chantier, ainsi qu'un foudroyant St-Michel; je pense même à tuer Ste-Anne pour l'église des sauvages de Miramichi. Quel est le patron de Nigaweek, de Tracadie, &c., &c. Il serait important de faire travailler nos artistes, tandis que nous sommes pourvus de bons originaires à copier.

" Je doute que le grand Karie, qui ne revient guère sur ses grands projets, puisse être servi cet automne à si grand frais par les Ursulines. La main d'œuvre et le prix de l'or sont doubles par la colle. Je crois l'huile plus solide et préférable en tout sens surtout contre l'humidité et les brouillards salins. Je voudrais pouvoir m'entretenir avec vous longuement; mais vous recevez nos gazettes, que vous dirai-je de nouveau? Monseigneur se porte bien, il a dû vous écrire qu'il ne visitera en juillet que le nord de la Baie. Il voudrait m'y entraîner; je doute que j'y puisse être bon à quelque chose, traînant toujours la béquille. *Vale frater, ora pro Claudio J. Desjard.* J'apprends que vous avez marié Mademoiselle

COOKE, Ptre."

vosre sœur à un fils de notre excellent Michel Allain ; félicitez-les en tous deux pour moi, en saluant la pieuse Mme Josette et compagnie. On dit que vous pensez à revenir ici à demeure ? Tant pis, tant mieux. M. Orfroi relève à peine de son rhumatisme douloureux. M. Périnault est goutteux, M. Bélanger cacochime, M. Joyer, éthique, M. Boudreault, toujours paralytique. Le Père Daulé tombe saintement dans l'avenglement ainsi que le vénérable père DeCalonne ; ainsi le monde vieillit pour nous, et nous rappelle que nous n'y sommes que de pauvres pèlerins. Je vais vous adresser des saintes Huiles. Le vigilant Guertin pourvoira à vos autres besoins. Tous nos Messieurs vous saluent *Corde et affectu*. Mille et mille saluts fraternels à nos dignes confrères de tous les rivages, mes souvenirs affectueux à vos pieux associés de la bonne mort. Je tâcherai de leur faire un jour ma petite offrande comme un *Ex voto*, ou mémorial de notre engagement réciproque. Qu'avez-vous fait du petit monument de mon fidèle Castanet ? Tâchez de faire passer des saintes Huiles à Richiboncton et Jedaick, même à Memramkook. M. Poirier fait-il son paquet ? Nous attendons Mgr McEachern pour sa consécration, on croit qu'il y va. L'évêque d'Halifax et du Nouveau-Brunswick, sans autre division. M. Provencher prend racine à Machiche. On ne parle guère de la Rivière-Rouge cette année, quoique les deux compagnies d'Hudson et du Nord-Ouest soient réunies. Monseigneur Lartigue demeure à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il a le jeune Bourget, sous-diacre pour secrétaire. Mgr McDonnell arpente le Glengary et le pays Haut à grands pas. Le bon John McDonald est missionnaire de St-André, le fervent et éloquent M. Fraser fait merveille à Kingston. Nous avons ici un prêtre Hybernois fort tranchant, ambulant, élégant, qui vient des Etats-Unis

et qui doit probablement y retourner ; il recule à la pensée des missions du Golfe. Le tonnerre a fracassé le clocher de M. Lejamtel et son église. Etes-vous armé d'une branche électrique ? *Iterum vale, frater, Eheu Parce mihi.*"

"J. D."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 18 juin 1821.

"*Mon cher M. Cooke*

"Deux mots à la hâte par faveur de Mgr McEachern qui cingle vers nos parages. Il veut y être le précurseur de notre très éminent Prélat qui se dispose à profiter de l'ange Poirier pour vous visiter. Je doute pourtant qu'il touche les bords du sud, ne voulant faire qu'un voyage de six semaines. Alors, cela nous donne un peu de répit pour vos décorations magnifiques ! Soyez assuré que je m'occupe à vous seconder et satisfaire ; mais les ouvriers, les artistes, di-je, de tout genre, que j'emploie pour vous, semblent s'entendre pour exercer notre patience. Tout avance lentement. Rien, je le crains, ne sera prêt à point de profiter de l'ange conducteur de nos chers argonautes. J'ai beau vider ma bourse, m'armer de mes béquilles, stimuler le peintre, le sculpteur et doreur ; on ne me satisfait qu'à demi ! Je le serais encore bien moins si, comme on le répand ici, vous étiez réellement hors de combat et sur votre prochain retour. Que vous dirai-je pour votre consolation ?... Mgr McEachern, M. Boucherville et Cie suppléeront à mon peu de mémoire, en vous assurant que je demeure toujours invalide et votre très affectionné confrère,

"J. L. DESJARDINS, *Ptre.*"

M. DESJARDINS À M. COOKE

“ Québec, 26 juin 1821.

“ Deux mots pour vous dire que Mgr doit partir d'ici, dans trois jours, le soir de la St-Pierre. Sa Grandeur ne se propose pas de vous visiter ; cependant, qui sait si la fain, l'occasion, le zéphir ne l'y porteront un instant pour vous enlever à Ristigouche ? Tâchez d'avoir des gens au guet, au télégraphe de la Pointe Mission, pour signaler le convoi apostolique. J'ai engagé M. C. Aubri à vous attirer chez lui. Mais quel serait votre dépit et le mien si Mgr passait chez vous en votre absence ! Prenez conseil de votre bon Ange, pour rencontrer le capitaine Poirier, qui se pavoise déjà pour être bien reconnu.

“ J. D.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, 15 sept. 1821.

“ *Mons. Cooke,*

“ On vous annonce, on vous désire, et pourtant on craint que vous manquiez votre passage comme la caisse oubliée. . . Venez ou non, votre tabernacle est encaissé avec précaution, par M. Thomas Baillargé en personne.

“ M. Amiot m'annonce M. Cooke, et pourtant je suis incrédule comme saint Thomas, à moins que je ne le voie. . . rien de nouveau ici que la mort de M. Gatien Senin, curé de St-Eustache. Il n'était que de la Société

des 3 Messes. Monseigneur de Québec a été bien content de la bâtisse de Caragnet et de la réception qu'il y a eue en passant. MM. Bédard et Cie en parlent avec chaleur... Monseigneur arrive du Bureau de la Caisse, tenu à St-François du Lac... M. Lefrançois junior doit descendre incessamment avec P. Poirier, pour hiverner à Bonaventure. On ne sait rien des autres arrangements ecclésiastiques. Le bourgeois semble fort embarrassé et inquiet de ses mauvaises jambes. Il est en ce moment à l'Hôpital-Général.

"J. D."

M. DESJARDINS À M. COOKE

"Québec, 2 nov. 1821.

"*Cher Capitaine Cooke,*

"Je suis encore désappointé à votre sujet. Vos Robichaux, Landri, Poulain partent, dit-on, au premier jour, et je n'ai rien, non rien de prêt à leur donner pour votre église! Il nous tarde de savoir comment vous vous êtes rendu chez vous? Qu'avez-vous fait de mon bon Paddy? Avez-vous été content de votre tabernacle? J'ai reçu information de Tranquille Blanchard qui me satisfait à cet égard.

"Mgr Conwell, Ev. de Philadelphie, est ici à la quête. Oni, il est réduit à la plus grande détresse. Vous avez entendu parler de la division de son église et de l'insurrection des *Trustees*, de l'excommunié... d'un jeune Révérend? Tout cela n'est que trop vrai, et nous érève le cœur. Malgré notre pénurie en tout genre, il faut

bien assister ce pauvre Prélat Hybernois. Quant aux nouvelles promotions ecclésiastiques, vous saurez qu'à votre défant, M. Ganvreau remplace M. L. orin à Ste-Anne de la Pérade ; M. Gingras est parti pour Memramkooke avec le tabernacle et le tableau du grand *Karic*. M. Ringuet est en partance pour Madawaska. M. I abelle est rendu aux Eboulements ; M. Demers junior à St-Grégoire ; M. Andelin au St-Esprit ; M. Paquin junior à St-François du Lac, M. Poirier à St-Luc, M. Lagarde à Belœil. Les mauvaises jambes de Mgr J. O. nous inquiètent de plus en plus. Mon méchant pied devient un peu endurci. Vos amis ne vous oublient pas, priez aussi pour eux. Quoi, le Père Orfroi vous a grayé d'un cabriolet, *oncques* ne vit à Caraquet semblable équipage ! Adieu, cher et brave missionnaire, que le Dieu de toute grâce répaide sur vous ses plus amples consolations. *Vale frater, Tuus*

" J. DESJARDINS."

" M. Crevier est bien malade, et depuis longtemps au Détroit. Il y a perdu toute sa graisse, sa joie et l'espoir même de voir ses foyers."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 14 novembre 1821.

" *Cher M. Cooke,*

" J'ai reçu votre agréable lettre datée du 10 octobre. Je vous félicite de votre court et bienheureux trajet. Mille grâces de votre charité pour mon pauvre Hybernois. Je vous dois son passage, sinon plus !... Grand merci de

Quant aux
s saurez qu'à
l. orin à Ste-
our Memram-
grauà *Karië*.
a. M. I abelle
junior à St-
aquin junior
M. Lagarde
r J. O. nous
pied devient
nt pas, priez
ous a grayé
et semblable
e, que le Dieu
ples consola-

JARDINS."

ongtemps au
ie et l'espoir

bre 1821.

octobre. Je
ujet. Mille
ernois. Je
d merci de

vosre libéralité intentionnelle. Vos huitres marchent plus vite que Gustin. Il les a laissés partir pour Montréal. J'espère que vous y serez gagnant. Nos Révérendes Mères n'en prieront pas moins pour vous et pour moi. Les doreuses de la Petite-Rivière craignent qu'en ayant voulu mieux faire pour vous qu'à l'ordinaire, elles n'aient pas rencontré votre goût pour la dorure du beau tabernacle? Cependant, il a été admiré ici. J'ai donné votre cadre de St-Pierre à dorer aux Ursulines qui se piqueront d'émulation pour vous satisfaire. Croiriez-vous que le petit Tableau de la Bonne Mort n'a été fini que d'hier, et que tous les artistes me font languir? "

M. DESJARDINS À M. COOKE

" Québec, 17 novembre 1821.

" *Mon cher M. Cooke,*

" Avant de commencer la retraite de nos Révérendes Mères qui partent aujourd'hui pour le Thabor, *in globo*, je veux vous souhaiter bon hivernement. Vous aurez été surpris de voir arriver Bte Robichaud, et Poulin et Landry sans le moindre signe de ma main. Rassurez-vous, vous n'êtes pas du tout oublié en ce petit coin du monde, mais vos gens sont partis à mon insu. Au reste, vous recevrez des lettres de moi par toutes vos frégates posthumes. Et le tableau de St-Joseph et le grand cadre de St-Pierre? Oui, ils sont prêts à souhait, et j'espère que vous les recevrez enfin en bon état. On a fait pour vous satisfaire tout ce qui a été possible, en béciquilant. Dieu veuille que tout vous parvienne sans encombre et que vous soyez entièrement satisfait. *Fiat, fiat.*

" J. D."

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 28 février 1822.

" *Monsieur,*

" La malle de Ristigouche ne nous a point apporté de vos nouvelles. Elle repart aujourd'hui et me laisse peu à vous dire, sinon que vous demenez chargé, comme ci-devant de la desserte de Miramichi ou vous vous rendrez, je suppose, de bon printemps. Je désirerais que vous allassiez jusqu'à Malcolm's Chapel et que vous y fissiez quelque acte de propriété sur les douze acres de terre qui m'y ont été données par M. F. French, sans doute pour l'utilité de la mission. Je crains que quelqu'un ne s'en empare, et je me reproche de ne vous en avoir pas mis le *deed* en main, pour être enrégistré dans l'office public du comté. C'est un coup manqué.

" Vous regretterez peut-être de n'avoir pas accepté l'offre que je vous faisais, l'automne dernier, de rester en Canada. Il m'aurait été plus facile de vous donner un successeur, qu'il ne le sera cette année où il faut remplacer MM. Moll, Cécile, Madran et Gaulin par je ne sais qui.

" Je vous souhaite ferveur et santé et suis bien parfaitement, Monsieur.

" Votre très obéissant serviteur,

" J. O., *Ev. de Q.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE.

" Québec, 2 mai 1822.

" *Monsieur,*

" J'ai reçu en son temps votre lettre du 14 février, de Miramichi, que vous abandonnez, et qu'il vaut peut-être mieux laisser où il en est, que de vous y trouver, en opposition avec Mgr de Rose.

" La requête des habitants de Nipisiquit viendra quand elle pourra. Je ne me suis pas engagé à leur trouver un prêtre à leur demande, quoique mon désir de le leur procurer soit aussi ardent que celui qu'ils ont de l'avoir, le proverbe est toujours vrai : *Nemo dat quod non habet*. Voilà que trop de missionnaires reviennent cette année : Messieurs J. P. Gagnon, et Moll, et Cécile, et Madran, et Gaulin. On prendre pour remplacer tant de monde ? Aussi ne vous aviserez-vous pas de quitter aussi : ayant décliné de le faire, l'année dernière lorsque je vous l'offris. Ajoutez que les constructions d'églises de Tracadie et du Chipagan deviendraient bien autrement pénibles pour un nouveau missionnaire.

" J'attendrai avec impatience le succès de la motion de M. Munro dans votre parlement provincial.

" L'occasion par laquelle je vous écris est la seule qui parte ce printemps pour la Baie des Chaleurs. Puisse la présente vous trouver en bon état de santé et de ferveur.

" J. O., *Ev. de Q.*"

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Nipisiquit, 22 mai 1822.

" *Monsieur,*

" La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser de Miramichi a dû vous satisfaire sur tous les points dont vous me parlez dans votre dernière, excepté sur l'article de mon retour dans la Baie que l'on regarde comme libre et dépendant entièrement de moi. Je sais que vous avez eu la bonté de me laisser libre de rester en Canada ou de retourner à la Baie ; mais aussi vous n'ignorez pas que vous m'avez témoigné d'abord un grand désir que je retournasse, à raison de la desserte de Miramichi pour laquelle vous n'aviez personne en vue. Ce témoignage de vos désirs était un ordre pour moi, après lequel je regardai toutes les offres de Votre Grandeur, quelque honorable et avantageux qu'ils fussent, comme autant d'excuses. De sorte que ça n'a été que par envie de rendre service que je suis revenu ici.

" Mais tout ce que j'en dis n'est pas le désir que j'ai d'en partir. J'y resterais bien davantage pour le même motif qui m'y a fait retourner, si de fortes raisons de santé ne m'obligeaient d'agir autrement. Non, Monsieur, je ne suis point revenu dans la Baie par fantaisie, et ce n'est point non plus par caprice que je prends la liberté d'user du privilège que vous m'avez accordé, en vous annonçant mon retour pour cet automne. J'y suis forcé ; je craindrais de manquer de prudence si je ne le faisais pas. J'espère que Votre Grandeur ne me saura mauvais gré de la présente, et qu'elle verra bien me faire l'honneur de me compter au nombre de ses très humbles serviteurs."

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 1er mai 1822.

" *Cher M. Cooke,*

" Deux mots à la hâte, par une occasion qui part, dit-on, à l'instant. J'ai reçu votre agréable lettre datée du 14 février. Je vous ferai des comptes, non d'apothicaires, etc.

" J'ai un tableau de sainte Anne, pour vos sauvages : s'ils finissent leur église, si mal commencée. Je voudrais profiter de votre séjour, et de mon peu de vigneur pour garnir ces pauvres parages, car, après nous, je le crains, les Ecossais ne feront rien de passable. Priez pour le pauvre M. Bondreault décédé à l'île aux Coudres. Le Séminaire donne vacance pour un an au Petit Séminaire qu'on démolit pour le bâtir, tant soit peu mieux. Monseigneur est menacé de la goutte en dépit d'un cauthère. Il doit sacrer sous peu M. Provencher aux Trois-Rivières. L'abbé Orfroi se porte assez bien. Tâchez de placer mon Hybernois. On nous annonce une nouvelle révolution en France, cela mérite pourtant confirmation, et j'en doute fort. French est aux abois et congédié, je crois, de New-York. La pauvre église de Philadelphie est en guerre sanglante. M. Boucherville est sous sentence de mort par nos esculapes. M. Ant. Bédard est chargé de sa paroisse avec celle de St-Ambroise. M. de Calonne reverdit à quatre-vingts ans complets. M. Raimbault fait enfin démolir ses tours. Maître Gustin jette un pauvre coton pour la santé. D'ailleurs, il nous est toujours utile. Le grand Carie n'est pas aux invalides, comme vous l'avez cru, à Richibouctou. Il triomphe à Jédaick et n'en vent bouger. M. Edge a renoncé

à la Trappe; et le père Vincent songe à repasser le grand Lac. Le jeune Harper doit accompagner Monseigneur de Julianople à la Rivière Rouge.

"Devinez le reste. Adieu, je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer, saluts à vos chers missionnaires du nord. Je leur écrirai par une autre occasion.

"J. D."

"P. S. — Pourriez-vous donner des nouvelles du capitaine Pierre Doucet et Fabien Fougère qu'on croit naufragés, en revenant l'automne dernier des Iles de la Madeleine?"

M. DESJARDINS A M. COOKE.

"Québec, 5 juin 1822.

"*Cher Monsieur Cooke,*

"J'ai reçu, le 27 mai, votre charmante lettre du 15 avril. Suivant votre calcul annoncé, je vous suppose actuellement près de la Grande Anse et de vos foyers. J'espère en recevoir de nouveaux détails, par le retour de Charles Poirier, qui ne vous porte que de saintes Huiles.

"Voulez-vous donner sainte Marie Madeleine pour patronne de Belle-Dune? J'en trouverais ici un joli tableau, à bon marché, ainsi qu'un saint Jérôme à la trompette, pour le Chipagan. Vous y avez donc fait des merveilles pour amener les gens à une conclusion si efficace? Dieu soit béni: espérons-en pleine réussite. Quant à la touchante requête de Nipisiquit et alentours, je doute que le digne Prélat puisse y répondre à souhait, ainsi que vos

justes désirs de remonter cette année le grand fleuve à demeure. Il vous motivera lui-même son extrême embarras.

"Toujours est-il vrai que la sensible requête et votre note ont porté coup! On y a reconnu votre touche délicate et vous pouvez assurer vos *braves* qu'on les seconde ici de tout cœur. *Rogamus Dominum messis...*

"Le tableau de saint Michel de Pockmonche était d'abord de quinze louis. M. Deschenaux l'a payé autant, sur les mêmes dimensions et de la même main. J'ai trouvé moyen, à l'aide de quelques amis, de gratifier vos sauvages et compagnie de moitié... *Gaudemus omnes!* On vous a secondé, car votre *cathédrale*, trouvez bon qu'on encourage aussi dans l'occasion ces pauvres chapelles. J'espère également obtenir quelque chose pour St-Jérôme et la belle Madeleine en perspective. Même je compte sur un saint Bernard pour Nigawack. Assurez-en, s'il vous plaît, le bon Michel Allain et sa piense Josephite, ainsi que de mes meilleurs souhaits. Où en est l'église nouvelle des sauvages de la Pointe à la Croix, dite *Burnt Church*? Le vieux *Franchois Julian* est-il encore vivant? Ses enfants le font-ils revivre? Qui a remplacé la parlante Thébault? Mes saluts à M. Otho Robichaud, dont la vénérable sœur se soutient bien ici. Mille souvenirs affectueux à toutes les personnes obligées qui veulent bien se souvenir encore du vieux boiteux. M. Viau remplace Mgr Provencher à Yamachiche; M. Angers, nouveau prêtre, dessert provisoirement St-Nicolas. M. Boucherville s'affaisse de plus en plus; M. Cadienx menace ruine par la goutte remontée. Point de nouvelles de Paris, sinon de Pierre Beaubien qui y fait florès... J'ai reçu des nouvelles du grand Karie, le patriarche de Jédaic. Je voudrais bien lui envoyer une petite caisse contenant ses petites statues

dorées, mais j'attendrai une occasion directe ou sa venue pour les lui délivrer.

“ Venillez acheminer l'incluse vers M. Gingras, de Memramcook, et ne pas m'oublier auprès de vos dignes messieurs missionnaires apostoliques de toutes les provinces.

“ J. DESJARDINS.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, juillet 1822.

“ *Cher Monsieur,*

“ J'ai reçu, par votre bon paroissien Térian, votre gros paquet d'espèces formant la somme de cinquante-neuf louis dont j'ai remis vingt-cinq louis à M. Gustin, suivant vos désirs.

“ Quel vide vous allez laisser dans le sud de la Baie ! Nos gazettes vous auront appris la mort de M. Gauvreau et celle de M. Jean. *Ora pro eis.* M. Janvier, prêtre du Détroit, nous arrive pour convoier trois de nos Ursulines à la Nouvelle-Orléans. Le Père Vincent nous adresse trois de ses Tracadiennes, postulantes pour les Sœurs de la Congrégation. Il nous arrive des Hibernois *ad societatem*. Je vous remercie bien de vos pieux mementos et de ceux que vos gens voudraient perpétuer pour moi. Croyez-moi *corde et affectu tuis*.

“ L. J. DESJARDINS.”

“ P. S.—M. Janvier, prêtre Lyonnais, arrive du Détroit,

avec trois postulantes qu'il doit joindre à nos trois missionnaires Ursulines, pour la Nouvelle-Orléans; mais le convoi *nonnin* ne doit partir que cet automne.

" Nos gazettes nous annoncent quelques tumultes dans la Rivière Miramichi, de quoi s'agit-il ?

" Vous avez trop bien traité mon parasite Hibernois. Il est temps que vous lui donniez congé, et qu'il apprenne à gagner son pain. Qu'il ne revienne pas ici où nous regorgeons de ses tristes *countrymen*.

" M. Cadioux se relève enfin d'une grave maladie; M. Boucherville traîne en langueur. Pour moi, je m'affaïsse dans toutes mes facultés. *Ora pro Claudio*.

" *Tibi devoto.* L. J. DESJARDINS."

" P. S.—Votre tableau statique est clair et intéressant. Mgr Duplessis est à Matane; peut-être au Cap Chat. Nos Messieurs du Séminaire et de la Cure, les Chapelains et nos saintes Dames de toutes les communautés vous saluent. Maître Guinon, un lutin, qui trotte à Sainte-Anne pour ses intérêts et les vôtres.

" M. Robert est en denil. Madame Normand vient de mourir. On enterre ici à foison.

" J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Miramichi, 11 août 1822.

" *Monsieur,*

" Depuis ma dernière lettre datée de Nipisiquit, le 20 mai, dans laquelle je vous annonçais le dessein que

j'avais de retourner en Canada, je n'ai pas eu l'honneur de recevoir aucune lettre de Votre Grandeur. Les raisons que j'avais alors sont encore les mêmes, mais je me trouve accablé d'ouvrage. Tout le monde crie après moi, de sorte que je ne pourrai peut-être pas monter à Québec aussitôt que je le désirerais. Il est déjà le 5 d'août, et je ne suis qu'à Miramichi, où j'ai été entraîné par les prières, sollicitations et importunités des Anglais, qui ayant appris que je ne voulais pas aller à *Burnt Church* s'y sont rendus en foule pour recevoir les sacrements ; mais comme j'avais déjà trop à faire là, et désirant me débarrasser des derniers venus, j'ai été obligé de leur promettre une petite visite à la Bartabay. Il est vrai que je n'en ai pas de regret, les pauvres gens sont si affaîmés de la parole de Dieu que leur assiduité, la satisfaction qu'ils font paraître, en assistant à la messe, dédommage bien de la peine qu'on a à se rendre chez eux. J'ai souhaité mille fois, hier, que Votre Grandeur pût voir ce qui se passait à Bartabay. Un peuple nombreux venu dans plusieurs goëlettes, barques, berges et canots, remplissait l'église et l'entourait par dehors à plusieurs rangs.

“Après le baptême des enfants, au nombre de vingt-deux, je reçus douze députés que la majorité avait choisis pour former un comité à l'effet de faire une souscription, d'en lever annuellement le montant, et de la remettre au missionnaire qu'ils sont sur le point de demander à Votre Grandeur, dans une humble requête, car c'est l'objet de tous les gens de Miramichi, même des hérétiques, qui disent tout haut qu'un prêtre catholique tiendrait mieux la paix dans Miramichi, que tous les magistrats ; qu'il serait même de la sagesse du gouvernement de s'intéresser à cela, que s'il y eût eu un *clergyman*, les derniers troubles n'auraient certainement pas

en l'honneur
eur. Les rai-
s, mais je ne
rie après moi,
ter à Québec
5 d'août, et
rainé par les
Anglais, qui
Burnt Church
sacrements ;
désirant me
obligé de leur
Il est vrai
s sont si affa-
té, la satisfac-
resse, dédom-
hez eux. J'ai
r pût voir ce
mbreux venu
canots, rem-
à plusieurs

re de vingt-
majorité avait
ire une sous-
ant, et de la
le point de
ble requête,
hi, même des
re catholique
que tous les
du gouverne-
i un *clergy-*
inement pas

eu lieu. Enfin, on sent le besoin d'un prêtre, et si vous avez la bonté d'en envoyer un, je ne crois pas qu'il souffre au moins dans les premières années.

"L'abolition de la procession de la grande sainte Anne avait fait un tort spirituel incroyable à la nation Micmac. C'était leur seul point de réunion, le seul temps où on put les voir tous et les instruire. L'année dernière, d'après l'avis de Votre Grandeur, je fis la cérémonie le dimanche après la Sainte-Anne, et je l'annonçai pour les années suivantes à perpétuité. Cette nouvelle causa une grande joie à tous les enfants de sainte Anne qui, cette année, viennent de tous côtés à la file, et s'en retournent chargés d'instructions et de bons propos. M. Blanchet est venu m'aider : nous avons employé dix jours à confesser tous les Micmacs, depuis Pockmonche à Bouctouche. Il y avait une instruction à chaque messe : tous les sauvages y assistaient ; nous faisons le catéchisme deux fois par jour : ce qui nous a mis en état de recevoir pour la première communion trente-deux petits sauvages ; et le soir, il y avait la prière publique suivie d'une instruction et de la correction des méchants. Cette mission a tellement plu à M. Blanchet ; il en a si bien senti l'utilité, qu'il se propose d'y amener tous les ans ses sauvages."

"Puis M. Cooke informe Mgr Plessis que l'église de Chipagan sera bénite le 15 d'août, que celle de Tracadie est couverte, qu'il y a un presbytère à Miramichi.

"Cette lettre, ajoute-t-il, est écrite à la hâte et au milieu des plaintes des Irlandais qui se sentent encore un peu de leur *riot*. Ils avaient entrepris de faire noyer deux marchands. Les principaux agents sont condamnés, les uns à deux ans de prison, les autres à moins. On n'a pas osé en pendre quoique deux parussent le mériter.

"THOMAS COOKE, *Ptre.*"

MGR PLESSIS A M. COOKE

" Québec, 2 septembre 1822.

" *Monsieur,*

" Vous avez dû recevoir enfin ma lettre du 2 mai, dans laquelle je vous engageais à ne pas revenir cette année, parce qu'il y a déjà trop de missionnaires à remplacer, et que les habitants de Nipisiquit que vous avez si bien soutenus, désirent un prêtre. Si celui que je désire leur envoyer était obligé de se partager encore dans dans tous les postes que vous avez desservis jusqu'à ce jour, il aurait lui aussi trop à faire. Ainsi, demeurez une année de plus. La chose devient facile, puisque votre desserte est raccourcie de tout ce qui se trouve au-delà de la grande anse.

" Je bénis Dieu des consolations dont il a comblé votre ministère, tant à *Burnt Church* qu'à Bartabay. Les fidèles de Miramichi ont bien mérité de moi par leur empressement, mais non encore assez pour avoir cette année un prêtre résident. J'en suis dépourvu, et c'est ma première raison. La seconde est qu'avant de prendre confiance dans leurs promesses, il faut éprouver leur fidélité à tenir leurs anciens engagements. A mon avis, ils ne doivent pas moins de soixante-dix louis d'arrérages à M. Morisset. J'exige que préalablement, ils lui remboursent cette somme, après quoi je m'occuperai d'eux pour l'année prochaine. C'est la réponse que je dois donner demain à leur député, M. Taylor, que je n'ai pas encore vu. Intérim, vous tâcherez de leur donner encore une mission d'hiver et une mission d'été, et les entretenir dans l'espérance d'être pourvu l'automne suivant.

“ Ce n'est pas à Passemaquodi, mais entre New-York et Boston que l'abbé Ff. a fait naufrage. Si j'avais su que vous dussiez retourner à Bartabay, je me serais efforcé de trouver une occasion sûre, et de vous transmettre la donation des douze arpents de *Malcolm's Chapel* pour être enregistrée au greffe de Miramichi.

“ J. O., *Ez. de Q.*”

M. COOKE A MGR PLESSIS

“ *Monseigneur,*

“ Quand j'eus l'honneur d'écrire à Votre Grandeur, le 15 mai dernier, je croyais, à raison d'infirmité, particulièrement de rhumatisme que j'ai dans la tête, ne pouvoir plus rester dans les missions, et je le crois encore. Je me serais accusé d'imprudence et de témérité, si je n'avais sollicité mon rappel, comme je l'ai fait.

“ Mais puisque malgré mes sollicitations et mes raisons que je croyais considérables, Votre Grandeur m'engage, ou plutôt m'oblige à demeurer plus longtemps chargé d'une mission fatigante, que Dieu soit loué ! J'y resterai, je ferai ce que je pourrai ; mais s'il m'arrive quelque accident, comme je ne reste ici que par obéissance, j'espère qu'on ne me reprochera pas d'y être resté trop longtemps.

“ THOMAS COOKE, *Prêtre Missionnaire.*”

(Pas de date.)

M. DESJARDINS A M. COOKE

" Québec, 17 octobre 1822.

" *Salut au cher Capitaine,*

" On est fort édifié ici du retard du vaillant capitaine qu'on attendait sous peu, et dont on admire la sagesse. . . bien d'autres s'en réjouiront sans doute, jusqu'à Miramichi. Priez, cher monsieur, pour ma chère belle-sœur de Normandie, et le pauvre capitaine Fournier qui s'est noyé aux Sept-Iles. L'abbé Boucherville traîne faiblement. Le grand Kàrie s'est donc ravisé? Il n'a pas montré le nez ici.

" M. Orfroi vous félicite d'être resté à Caraqueet. Je vous remercie d'avoir acheminé mon Hybernois aux Iles. M. de Calonne est mourant. M. Magnire est à New-York, y conduisant les Ursulines professes et trois postulantes, en pèlerinage pour la Nouvelle-Orléans. M. Dufresne est rendu à St-Nicolas. M. Bourget s'achemine vers les Trois-Pistoles; M. Poirier dans les profondeurs de Maska. M. Madran s'épanouit à Châteauguay. M. Moll se console à Ste-Anne de la Pérade. M. Mercure est vicaire de Varenne; M. Labelle, junior, de Ste-Geneviève.

" J. DESJARDINS, *Ptre.*"

M. COOKE À MGR. PLESSIS

" Caraquet, 4 octobre 1822.

" *Monsieur,*

" Il serait bien nécessaire d'avoir aussi un mot de Votre Grandeur sur un sujet qui est la cause de beaucoup de désordres dans la paroisse. Vous savez qu'une certaine partie de la paroisse méprise l'autre sous prétexte que leurs ancêtres se sont alliés avec des Sauvages. Certain vieillard passe son temps à composer des généalogies, afin de prouver que toutes les familles, excepté la sienne, ont du *sauvage*. Les enfants qui regardent leur père comme l'oracle du pays, répètent ses instructions, insultent tous les autres, les traitent de sauvages. Ces derniers se fâchent, la querelle s'élève. Et cet été, pour la première fois dans ce pays, on en est venu à se frapper à plusieurs reprises; et deux familles composées de plus de vingt-cinq personnes ont passé deux mois dans une rancune implacable, à cause du sot orgueil de quelques-uns. A mon arrivée de Miramichi, je trouvai la paroisse dans le plus grand désordre, mais j'ai humilié les uns, consolé les autres, puni les coupables, et grâce à Dieu, l'ordre est rétabli.

" Si Votre Grandeur me fait l'honneur de m'envoyer une lettre pastorale, ce que je crois tout à fait nécessaire, il faudrait, pour détruire toutes les objections du mauvais parti, qu'Elle prouvât que Dieu regarde les Sauvages comme les autres hommes, que l'Eglise ne refuse point de les admettre au nombre de ses ministres, qu'un père ne peut point empêcher le mariage de son fils uniquement parce qu'il pense qu'il y a eu, ou parce qu'il y a eu en effet quelqu'un des ancêtres de la fille, au quatrième ou cinquième degré, en ligne directe ascendante, allié avec les Sauvages.

" THOMAS COOKE, *Ptre.*"

BILLET DE M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, octobre 1822.

“ M. Cécile est ici en retraite. MM. Dollard et Gaulin sont en route pour revenir par Boston. Monseigneur est bien mieux de ses jambes. *Ora pro patre pio de Calonne defuncto 16a hujus mensis.* Il était des trois messes.

“ J. DESJARDINS.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ *Mon cher capitaine Cooke,*

“ Je voudrais pouvoir répondre à tête reposée à vos agréables lettres des 7, 22, 29 septembre. Votre petit plan de décoration a été admiré par nos messieurs, surtout par M. Orfroi qui trouve que vous avez fait des prodiges à Caraquet. Nous le prêchons pour votre grand Chipagan, mais il est pressé par tant d'autres demandes pies, qu'il ne sait trop à laquelle répondre efficacement. Je vous ai cherché un maître d'école, pas moyen d'en engarrier sur vos données incertaines. M. Antaya, qui est revenu de l'Ile St-Jean, avec M. Cécile, se serait peut-être décidé à vous aller joindre, s'il eût pu savoir vos conditions. Pas moyen non plus de vous fondre ici une cloche, même de trois cents livres.

“ Pour cela, vous feriez mieux de vous adresser à l'agent de M. Robin. Celles de Bonaventure et de Paspébiac ont été achetées à Jersey. J'apprends que M. Me-

Kegny partant d'ici pour remplacer M. Dollard au Cap Breton, vient de faire naufrage au port. Je perds par sa gaucherie et celle de son capitaine, une caisse dont il m'est pénible de faire le sacrifice. M. Boucherville est toujours languissant. Mgr Plessis est allé aujourd'hui le visiter. Tous nos messieurs sont ici assez vigoureux. M. Orfroi vous dira sans doute qu'il est enfin déchargé de Berthier, et que M. Cécile y est placé en attendant mieux. Vous avez très bien fait de garder votre Baie, car je doute que vous eussiez trouvé bonne chance en ces cantons. M. Lecourtois, en retraite comme invalide, s'est cantonné à Saint-Laurent, île d'Orléans. M. Gaulin est attendu *via* Boston, pour Saint-Luc ; M. Madrau est à Chateauguay, attendu que le curé de Ste-Thérèse a préféré ne pas bouger.

“ Sur ce, je vous souhaite le bon soir, jusqu'au revoir.

“ L. J. DESJARDINS, *Père*.

“ Nos compliments à tous vos braves gens, au nom de leurs anciens missionnaires. Je n'ai pas le temps de répondre à J. Bte Thérian. MM. Joyer, Huot, Parent, Orfroi se joignent à moi. Priez pour la mère de M. Bellenger, enterrée ici, il y a deux jours.

“ J. DESJARDINS.”

M. DESJARDINS A M. COOKE

“ Québec, 7 novembre 1822.

“ *Cher M. Cooke,*

“ Je viens enfin de faire embarquer le fameux parement. J'y ai donné tous mes soins et cependant je n'ai

pu le surveiller à mon gré. Tout ce qui me rassure, c'est que M. Magnire qui arrive de New-York et Philadelphie, après les choses admirables dont il est encore ravi, n'a pu se taire du bon goût de votre décoration, ce sont ses expressions.

" Adieu, adieu, priez pour le vénérable et saint Père de Calonne. Puissé-je profiter de ses leçons et de ses bons exemples.

" P. S. — Melle Robichaud est venue me faire ses doléances des oublis, insonceances, ingraturudes de sa famille de Nigaweek. Elle vous prie de faire entendre raison à son frère Otho, et à son fils.

" Le Père Magnire vous salue de la meilleure grâce.

" L. J. D."

M. COOKE A MGR PLESSIS

" Nigaweek, 24 février 1823.

" *Monseigneur,*

" La joie et la surprise des habitants de Nipisiquit à l'arrivée de M. LeDuc qu'ils n'attendaient plus, surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Rien ne leur coûte maintenant pour satisfaire leur nouveau missionnaire. Leurs bons sentiments se soutiennent et ne paraissent pas devoir se démentir de sitôt. Il y a lieu d'espérer que Votre Grandeur ne se repentira pas d'avoir favorisé ces braves gens. Cependant l'église protestante de Nipisiquit s'avance toujours peu à peu; en attendant, Rév. Pidgeon, prétendant ministre de Nipisiquit, hiverne à Risti-

gonche. Il ne paraît pas si zélé que ceux de Miramichi. Ceux-ci, au nombre de trois, sont d'une effronterie extrême. Après avoir importuné les catholiques malades, ils accompagnent les corps jusque dans l'église et assistent à l'office des morts que John English récite. C'est ce qui est déjà arrivé plusieurs fois, et encore il y a quinze jours, à l'enterrement du marguillier en charge de la Bartabay, le brave Peter, *alias* Patrick Taylor. Tandis que les ministres travaillent à se rendre populaires aux catholiques, le monde leur offre ses plaisirs, ses bals, ses festins, ses comédies, ses sociétés de francs-maçons et de la Bible. D'un autre côté, le défaut d'instruction les a jetés dans une tiédeur monstrueuse ; de sorte que n'ayant plus de goût pour les choses saintes, ils se laissent facilement entraîner par les charmes du monde et n'ont point de l'hérésie l'horreur qu'ils devraient avoir. Les temples des hérétiques sont plus fréquentés que les églises ; les loges de francs-maçons, les salles de comédie sont remplies d'une foule innombrable, tandis que la maison de Dieu est abandonnée. Les jeunes gens ignorent presque la voie qui conduit à l'église. Il faudrait un Jérémie pour décrire tous ces maux, la source de tant d'autres. J'espérais pourtant, l'automne dernier, voir finir tous ces maux. Suivant le conseil et les espérances que vous m'aviez données à Paspébiac, j'avais rennè tout Miramichi ; de zélés partisans de la bonne cause avaient parcouru la Rivière du haut en bas, recueilli des souscriptions et s'étaient obligés en forme de lever 200 louis et de les mettre entre les mains du missionnaire, qui serait envoyé pour résider parmi eux. Mais le revenu trouvé, on demande autre chose. J'ai fait pour le mieux et il faut que je porte le fardeau des reproches.

“ THOMAS COOKE, *Ptre.* ”

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" Caraquet, 10 mai 1823.

" Cher Oncle et bonne Tante,

" Je suppose que vous avez reçu mes lettres du printemps et de l'automne derniers. Quoique vous ne me répondiez point, je me fais toujours un devoir de vous faire cennaitre de temps en temps l'affection que j'ai pour vous et l'état de ma santé. Comme je n'ai rien appris de vous qui put m'affliger, je forme pour votre bonheur, les vœux les plus ardents, j'ose me flatter que vous êtes encore tous bien et aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas. J'espère avoir le plaisir de vous voir sous peu, ainsi que toute votre famille.

" Le mauvais état de ma santé m'obligera de laisser ces charmantes missions qui plaisent à tous les missionnaires. J'achève ma sixième année cet automne, et je ne crois pas pouvoir en entreprendre une autre. Le mal dont je me plains est un rhumatisme, qui me cause un mal de tête presque continuel et m'affecte même les yeux, les oreilles et les dents ; mais du reste, j'ai bon pied, bonne main, on dirait même que je suis gras. Peste soit de la graisse quand le principal est attaqué. Je m'attends à avoir grande dépense à faire en arrivant aux Trois-Rivières. Il faudra sans doute payer chez les Dames Ursulines la pension de mes deux petites sœurs : c'est tout ce que je désire : pourvu qu'elles aient bien employé leur temps. La plus grande peine que je pourrais avoir serait d'apprendre qu'elles n'ont pas voulu profiter de mes offres ; mais tout sera bien, j'espère.

" Marguerite et Louis Allain, son mari, de Nigaweck,

et Prime leur garçon se portent à merveille. Ils vous assurent de leur plus sincère amitié et vous prient de faire leurs compliments à toute la famille, surtout à leurs frères et sœurs.

“La belle-mère de Marguerite est morte le 15 janvier. L'église de Tracadie, qui avait été la principale cause qui m'a fait hiverner ici, malgré mes promesses, est enfin finie ; elle sera bénite le 22 juin. Elle passera, après celle de Caraquet, pour la plus belle de tous ces cantons-ci. C'est la cinquième que je fais bâtir sans compter cinq presbytères que j'ai aussi fait faire et j'en ai fait réparer un autre. Vous ne doutez pas qu'on ne fait point tant d'ouvrage sans avoir beaucoup de misère, car ici le curé est tout : juge, syndic et souvent fournisseur.

“Il n'y a point d'argent, tout est à bon marché ; on n'a rien pour acheter et cependant tout le monde vit. On force sur les patates et le hareng, chétive nourriture pour des Canadiens, mais les gens du pays y engraisseront et ont des teints rose ; l'été dernier il a été chargé 400 navires dans ma mission, le bois est en grande demande. Adieu ; mes compliments à la famille, et mes respects à ce cher M. Joyer qu'on regrette toujours ici.”

“Je suis votre affectionné neveu,

“THOMAS COOKE, *Prêtre Missionnaire*.”

M. COOKE À MGR PLESSIS

“Caraquet, 27 juin 1823.

“*Monseigneur*,

“J'ai en l'honneur de recevoir votre lettre du 18 mai. C'est avec une grande satisfaction que je vois que Votre

Grandeur compatit au triste état de la mission de Miramichi. J'ai lieu d'espérer que dans votre sagesse, vous trouverez moyen de soulager cette chrétienté souffrante. Quant à moi, j'ai fait pour Miramichi en particulier, et pour les missions en général, autant et même plus que je ne pouvais. Accablé maintenant de maux et menacé d'infirmités de longue durée, j'use sans scrupule de la permission de retourner à Québec. Depuis longtemps j'aurais dû être entre les mains des médecins ; mon dernier voyage de Québec, la lettre que j'eus l'honneur d'adresser à Votre Grandeur l'automne dernier en font foi. Si ma conscience me reproche quelque chose, c'est d'être resté trop longtemps dans une mission de plus de cinquante lieues, peuplée comme vous savez et extrêmement difficile à desservir. Tout ce que je puis faire maintenant pour elle, c'est de prier Dieu qu'il la comble de ses plus abondantes bénédictions, et de supplier Votre Grandeur d'ajouter deux missionnaires à celui qu'Elle a déjà envoyé pour la dite mission.

"La fête de sainte Anne qui, chez les Micmacs dure quinze jours, m'empêchera de remonter avant le mois de septembre.

"T. COOKE, *Prêtre Missionnaire*."

MR. JA. BLACHALL TO THE REVEREND
THOMAS COOKE.

"Caraquet, September 27, 1823.

"*Reverend and Dear Sir,*

"Considering the short time you have to prepare for your intended voyage, there is no doubt you are not a

little embarrassed, which is the reason I have not called on you personally before your departure. However, I cannot let this opportunity escape without expressing to you my sorrow at your departure — at the same time I am glad for your own sake, as you certainly can be placed in no situation where you will be subjected to so much privation, trouble and fatigue as you have had in this quarter for so many years, fatigue that few could have endured as you have done ; but in going you carry with you the cheery consolation that you have done your duty, in every situation in which you have been placed, with that independance of spirit which characterises the wise and the good in spite of the wickedness, malice and revenge of a few individuals who have doubtless, with all your fortitude, embittered your cup not a little, — one who acts independantly in any public capacity must lay his account to meet with a few such in almost every society, — but a few black sheep don't constitute a flock. Although a few may be glad you are going, yet by far the greater number of your congregation and amongst them the best and most respectable regret your departure sincerely, and let me assure you that not only they, but also all those of other denominations of Christians, who have had the pleasure of your acquaintance, and none more so than myself ; although, owing to indisposition and other causes, I have enjoyed less of your company than I would have wished, I will remember the many pleasant hours I have spent with you. Sincerely wishing you a speedy, safe and agreeable passage to your desired port and the gratification of your most sanguine wishes, on your arrival, I remain with respect,

“ Reverend and dear Sir,

“ Yours truly,

“ JA. BLACHALL.”

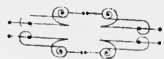
M. COOKE À MGR PLESSIS

"Caraquet, 20 octobre 1823.

"*Monseigneur,*

"Il serait trop long d'entreprendre de vous exposer dans une lettre les raisons qui m'ont retenu à Caraquet jusqu'à cette heure. Une seule suffira. Votre Grandeur doit se rappeler encore que la dernière lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire était un offre de la mission de Miramichi, que je me suis cru obligé de refuser, exposant humblement mon incapacité pour cette mission et même pour toute autre mission. Après cette déclaration, j'attends pour quitter mon poste deux mots de votre part. VIENS-T'EN, et faute de ces deux mots, je suis demeuré ici jusqu'à présent, pensant que vous seriez peut-être embarrassé et que je pourrais être de quelque utilité. Mais si je me suis trompé, si par ma gaucherie, j'ai dérangé vos plans, je vous prie d'avoir la bonté de me pardonner, et de croire que j'ai agi en tout pour le mieux, et avec la plus grande soumission aux vues de Votre Grandeur dont je suis, etc.,

"T. COOKE, *Prêtre Missionnaire.*"



CHAPITRE VII

LA CURE DE ST-AMBROISE. — INSTALLATION. — ORAISON FUNÈBRE DE MGR PLESSIS. — LES HURONS DE LORETTE. — LE CURÉ MODÈLE.

1824 à 1835



ENFIN l'hiver est passé ! Voici le radieux printemps. Quelle joie pour le missionnaire d'apprendre par Mgr Plessis qu'il est destiné à la cure de St-Ambroise (1). Il en est heureux pour lui-même et pour ses sœurs, qui vont enfin avoir un chez-soi. — Ce que la plus jeune n'a jamais connu. Cette époque de onze années passées à St-Ambroise, nous paraît la période la plus heureuse de la vie de Mgr Cooke ; sans doute, plus tard aux Trois-Rivières, il connaîtra des joies pures, de douces consolations ; mais la responsabilité est plus grande et l'épine se trouvera bien souvent à côté de la fleur. — A St-Ambroise, peu de nuage : il n'y a que la note gaie. — Il raconte ainsi son installation :

(1) Mars 8, 1824. "Jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs évêques, vous êtes chargé par la présente de desservir la mission sauvage de la jeune Lorette et la paroisse de St-Ambroise, dont l'établissement irlandais de Valcartier doit être considéré comme faisant partie. Vous exercerez, dans ces différents postes, les pouvoirs respectivement attribués par les règlements du diocèse, soit aux curés, soit aux missionnaires des sauvages, avec droit aux dîmes et oblations, du moment de votre arrivée dans l'endroit. Prenez le temps nécessaire pour vous y préparer.

"† J. O., *Ev. de Québec.*"

M. COOKE A M. DESAULNIERS

" St-Ambroise, 22 avril 1824.

" Me voici enfin arrêté, logé, établi, avec un ménage garni de ménagères, bureaux, tables, horloges, etc., etc., et une basse-cour complète, poules, coqs, pigeons, oies, veau, vaches, cheval, etc., etc., en un mot il ne manque rien ici que votre compagnie. Aussi en parle-t-on souvent, il ne se passe pas de jour que l'on parle cent fois de vous et de votre aimable famille. La bonne Elizabeth ne vous oubliera pas de sitôt ; quand elle parle de vous, c'est toujours chez-nous là-bas. Cependant, elle ne s'ennuie pas autant que je l'aurais cru. Après les invitations et les nouvelles de la maison, il faut parler de la paroisse. Commençons par l'église, c'est une des plus belles églises du pays, l'or brille partout ; la chaire et le banc-d'œuvre surpassent ceux de la cathédrale de Québec. La voûte, carottée, dorée et fleurie fait penser au paradis. Enfin, cette église est presque parfaite. L'ordre et les cérémonies n'en cèdent point à la décoration, quatorze chantres font retentir les louanges de Dieu sous cette superbe voûte. Une multitude de charmants petits enfants portant robe, surplis et rabat, servent à l'autel, avec une adresse et une habileté admirables — et cela tous les dimanches. Imaginez-vous donc ce que c'était le jour de Pâques. Tandis que les chantres et les servants faisaient de leur mieux dans le chœur, une belle quêteuse se promenait dans les allées et au grand profit de l'église, remplissait la tasse de pièces blanches. Le bedeau la conduisait en cérémonie, parce qu'elle était étrangère et ne connaissait pas encore l'usage du pays, ce n'était pourtant pas une anglaise, encore bien moins une allemande ;

c'était votre petite fille Elizabeth. On l'a conduite : on l'a chargée d'un gros cousin accompagné d'étoiles ; de manière que la chère enfant est revenue à la maison enflée comme une soupe au lait ; Nancy était jalouse, et ce n'a pas été la seule fois ; mais la jalousie n'a jamais troublé la paix du ménage.

“ L'église canadienne et l'église sauvage sont à dix arpents l'une de l'autre. La route qui conduit d'une église à l'autre est droite, large et bordée de maisons à plusieurs rangs de chaque côté, en forme de faubourg. Mais ne vous imaginez pas que le faubourg de la Pointe-du-Lac ressemble à celui-ci : autant ce dernier est laid, autant celui-là est beau et rempli de beau monde. Tous les voyageurs en sont enchantés.

“ Les modes du pays ne sont pas extraordinaires : les jeunes gens sont habillés en beaux capots d'étoffe blanche à la façon de ajoutez-y un capuchon plissé avec une tavelle noire. Leurs enlottes et leurs gilets sont de même étoffe et bordés aussi en tavelle noire ; voilà la farauderie des jeunes gens. Les femmes ne leur en cèdent guère. . . . Mes sœurs ne peuvent suffire à rendre les visites qu'elles reçoivent journellement.

“ Je n'en dirai pas d'avantage ; vous verrez vous-même beaucoup d'autres choses, car je ne vous en ai pas dit la centième partie. Il vous faudra un mois et plus pour satisfaire votre curiosité. Quel plaisir pour vous de voir des Hurons, des Iroquois, des Micmacks, des Amalécites, en festin, en danse et en singerie, etc., etc.

“ Elizabeth et Nancy se joignent à moi pour vous assurer de leur plus sincère attachement et vous prier de faire leurs compliments à la famille et particulièrement à Antoine, Angelus, François et Ursule et à mademoiselle Marie-Anne. Il y a longtemps que j'aurais voulu vous écrire, mais faute d'occasion je n'ai pu le faire avant

ce jour. Tout va bien, je souhaite que ce soit la même chose avec vous. Adieu, chers parents, je suis votre neveu.

“ T. COOKE, *Père.* ”

Un de ses bonheurs, nous l'avons dit, était de voir ses sœurs au presbytère. Il paraît surtout tendrement attaché à la plus jeune qui, de son côté, va lui rendre, en fraternel dévouement, en actes de prévenances, l'intérêt que lui porte son bon frère. Elle s'absente momentanément, M. le curé est aux abois, il écrit à sa tante : “ Vous voilà donc en possession de la perle de la famille. Je serais jaloux de vous, si je ne vous aimais pas tant.” Il parle ensuite du retour sur le ton d'un aimable badinage : “ L'ouvrage presse : j'ai du foin à faner, des patates à renchausser, un jardin à sarcler, de la toile à employer, des livres à lire, des filles à gronder, etc. Si je suis obligé d'employer d'autres personnes, je vous poursuis en donnuage, belle chose ! entre parents. Mais que voulez-vous, chacun a besoin du sien. Badinage à part, venez, je vous attends — si vous ne venez pas — tout est fini : vous brisez les vitres et la paille et qui sait si on pourra les raccomoder. Ma chère Elizabeth, nous espérons que vous vous êtes rendue heureusement ; nous avons prié Dieu pour votre heureux voyage ; sans doute Il nous a exaucés. Puissiez-vous avoir bien du plaisir dans votre promenade et revenir contente. La cuisine est partagée et arrangée suivant vos désirs. Les graines que vous avez semées vous attendent pour vous donner des fleurs de toutes les couleurs. Le berceau renouvelé vous offre un ombrage charmant pour vous reposer l'après-midi ; et votre arbre reverdi devient l'asile de mille oiseaux qui semblent répéter le beau nom de Bébé on Betsey. Que dirons-nous des petits oiseaux ? Ils chan-

soit la même
je suis votre

KE, *Père*."

ait de voir ses
drement atta-
lui rendre, en
ances, l'intérêt
momentané-
ante : "Vous
famille. Je
as tant." Il
le badinage :
es patates à
à employer,

Si je suis
ous poursuis
fais que vou-
age à part,
s — tout est
ui sait si on
nous espé-
nous avons
is doute Il
plaisir dans
cuisine est
es graines
ous donner
renouvelé
ser l'après-
de mille
le Bébé ou
? Ils chan-

tent, ils turlutent à faire envie." Cependant cette amitié ne fut point sans nuage. M. le curé voulant perfectionner l'instruction de sa sœur, lui avait mis en mains livres, plumes et encre. La jeune fille n'avait pas un goût bien prononcé pour l'étude : au contraire, elle semble mettre peu à profit les leçons de son précepteur. Au début, le frère y met de la patience. C'est charmant de lire sur une lettre à Madame Firmin Desaulniers, mère adoptive de Mlle Cooke." C'est mon maître d'école qui vous écrit. J'arrive des noces sauvages. "Nous avons eu un grand plaisir. J'ai sauté, dansé, mangé — le festin était charmant, nous étions quatre-vingts à table. — Je n'ai pas eu connaissance de rien de désagréable. J'aurais bien voulu vous y voir," et de fait l'ancien secrétaire de Mgr Panet était devenu celui de sa sœur. Mais un jour, voyant ses peines perdues, il entre dans une grande colère, qui rappelle assez celle du R. P. Barat contre sa sœur qui s'était fait faire une robe à la parisienne — la bonne âme s'en est longtemps souvenue. Un jour donc, peiné de voir Betsey si peu savante, très peu adonnée aux soins du ménage, M. Cook écrit ces gros griefs à Madame Desaulniers ; mais déjà, sur la fin de la lettre, la tendresse fraternelle reprend le dessus : "J'aime toujours cette pauvre enfant malgré ses imperfections." Le résultat de la lettre fut que Madame Desaulniers vint au presbytère, initia la jeune fille à ses nouveaux devoirs et conseilla au curé de prétendre avoir beaucoup de confiance en sa ménagère qui, pour la mériter, ferait des merveilles. Il y eut des concessions réciproques. Mlle Cooke apprit à écrire, mais elle déclare solennellement qu'elle est dame et maîtresse au presbytère. Mon frère me laisse faire ce que je veux et ne se mêle plus de rien."

Deux ans après son arrivée à St-Ambroise, M. le curé fit des noces. Ce sont celles de sa sœur Nancy. "De

grands préparatifs avaient été faits, écrit-il à son oncle et à sa tante Desaulniers. Quantité de petits animaux ont perdu la vie pour le plaisir des conviés. Lundi dernier, veille du mariage, on vit arriver deux voitures pleines de personnes aimables. . . mais vous n'y étiez pas, il faudra réparer cela. Parlons du mariage, il y a eu quelque chose de drôle. Le garçon que ma sœur a épousé, nommé Charles Falardeau, est neveu de M. Bédard ; il a une belle terre toute faite avec une maison, deux granges, à environ un quart de lieu de l'église, sur le chemin qui mène à Québec et à l'Ancienne Lorette. Le parti était assez avantageux pour exciter la jalousie des filles du pays. On disait pourquoi le curé a-t-il amené ses sœurs ici. Enfin, une, plus jalouse que les autres, est venue mettre arrêt sur le mariage, et comme elle avait quelque droit, le garçon a été obligé de la dédommager et de donner 60 piastres pour lever le protêt. Ensuite, tout a été à merveille. Le mariage eut lieu à onze heures. Il y avait 70 personnes à la noce, les enfants ont dansé, les vieillards ont joué. Je ne crois pas qu'il se soit commis un péché. Personne n'avait trop bu ; on n'a pas entendu un seul jurement. Tout le monde était gai, content, chantait, riait ; enfin c'était beau ; il ne manquait que vous. Elizabeth était fille d'honneur. Elle a passé pour la plus belle de l'assemblée. Sa sagesse, sa modestie, sa belle voix, ses beaux habits l'ont fait admirer de tout le monde. Ah ! si vous l'eussiez vu danser avec des dames de ville, ses pieds ne portaient pas à terre. Elle a tombé dans l'œil du garçon d'honneur, frère de l'époux, qui a presque déjà fait la grande demande, épi—épi—épi—on est content de la femme de Richard—des amitiés, des respects, des affections, tout ce que vous voudrez de la part de la famille de St-Ambroise. Tout à vous, etc.

L'année suivante, un deuil public, mais tout particu-

lièrement ressenti par M. le curé de St-Ambroise, fut la mort de Mgr Plessis. Mgr Panet, qui connaissait ses sentiments pour le grand évêque, lui écrivit l'année suivante : "Voici une occasion qui se présente où vous pourrez donner une preuve publique de votre attachement pour ce digne prélat. Vous voyez déjà où je veux en venir. Eh bien ! je vous invite à faire son éloge funèbre à son service anniversaire qui aura lieu lundi, quatre du mois de décembre prochain, jour de son décès. Il y a longtemps que je songeais à vous faire cette invitation. Vous ne manquerez pas de loisir pour vous y préparer d'ici à cette époque. Si vous désirez quelques renseignements ou quelques notes que l'on puisse trouver dans ses papiers, mon secrétaire sera prêt à vous les donner quand bon vous semblera. Le champ est vaste, soit que vous considériez ses vertus privées, ou sa conduite vraiment digne d'un évêque, ou enfin les établissements qu'il a formés et bien d'autres sujets qui se présenteront à votre esprit. Québec, 20 octobre 1826."

Les journaux auraient voulu publier cette oraison funèbre, mais le prédicateur s'y opposa de toutes ses forces. Peut-être avait-il peur de la gloire. La lettre suivante nous fait connaître ses impressions à ce sujet :

" St-Ambroise, 21 octobre 1826.

" *Monsieur,*

" *Qui nimis dicit nihil dicit* pourrait très bien s'appliquer à ce qui a été dit sur la gazette de l'éloge que j'ai fait de notre cher défunt. Il est vrai que j'ai fait de mon mieux pour honorer la mémoire d'un homme que nous ne regretterons jamais assez, mais mon mieux est si peu de chose que j'ai été réellement étonné qu'on en ait fait tant de cas. Je suis infiniment obligé à ceux qui, entrant

dans mes vues, ont empêché l'impression de mon cahier. Monseigneur et ceux qui l'entourent sont trop bons. . . . Monseigneur me remet à vous pour mon cahier, je n'ai pas voulu vous déranger, jeudi dernier, dans la lecture que vous en faisiez. Mais aujourd'hui, je m'autorise de l'intention de Monseigneur pour vous prier fortement de le remettre au porteur. Je l'attends sans faute ce soir, aucune raison ne saurait justifier devant moi une plus longue détention.

" T. COOKE, *Prêtre.*"

Les successeurs de Mgr Panet n'auront pas moins d'estime, pour ce digne curé, moins de confiance en sa capacité. On l'invite à donner un sermon à Québec pendant la neuvaine de St-François-Xavier : " Cela s'arrangerait, écrit Mgr Signay, si vous veniez en voisin prendre la soupe au presbytère, sans cérémonie, un jour quelconque à votre commodité, chez votre très humble serviteur." Dans une autre circonstance, il lui confie le travail important de revoir et corriger certaines parties du *Rituel* qu'on imprime. Sa Grandeur le félicite plus tard de la perfection qui a été donnée à l'œuvre. M. Cooke était humble et modeste. Jamais il ne se prévalut de ses succès, au contraire, il avait une humble opinion de lui-même. Il eut voulu passer sans bruit "comme l'insecte sous l'herbe," mais tôt ou tard le vrai mérite brille au grand jour.

Un de ses apostolats à cette époque fut l'ouverture d'une école où six petits sauvages Hurons vont devenir des lettrés ; et une autre, qui donnera au pays les deux évêques Racine, M. Auclair, etc. Les élèves se sentant

aimés payèrent le bon curé de retour. Les amitiés qui se sont nouées dans cette école de presbytère ont duré la vie. M. Auclair, à l'annonce d'une maladie de Mgr Cooke, écrivait à Mlle Cooke, avec l'affection d'un fils qui redoute la mort d'un père. La vénération du sauvage Gonzague Vincent était bien touchante.

Un écrivain distingué a retracé dans un style charmant les années que M. Cooke a passées à St-Ambroise :

"Ce bon curé, qui devint plus tard évêque des Trois-Rivières, se prit d'affection pour plusieurs jeunes Hurons et leur enseigna le Français, l'Anglais et les éléments de la langue latine. Quatre de ses élèves vivent encore—1879—ils sont : Elie Sioni, Frs-Xavier Picard, Gonzague Vincent, instituteur et maître-chanteur, et Thomas Sioni, trappeur, chasseur et pêcheur.

"Que de bonnes, d'agréables choses à mettre sous la plume, au sujet de M. Cooke, qui sut se faire aimer ici de 1824 à 1835 à cœur que veux-tu, autant par ses vertus sacerdotales que par sa vaillante manière de prendre la vie. N'était-il pas franchement l'ami des Duchesnay, des Salaberry et autres joyeux hommes du temps, allant avec eux faire un tour de pêche au lac St-Charles, en amateur et connaisseur et en bon compagnon, tout en se réservant des points d'informations pour ses ouailles qui pourraient avoir besoin de lui durant ces quelques heures de délassement qu'il se permettait. Le pêcheur d'hommes prévalait toujours sur le pêcheur à la truite. Jamais, il n'eut consenti à se mettre hors d'accès d'un malade sollicitant les derniers secours de son ministère.

"Mais il faut entendre les gens nous rappeler comme il était gai, taquin, chansonnier même, du moment qu'il avait mis le pied dans un canot de pêche, surtout lorsque le pape était au gouvernail. Vraiment, on eut dit alors que le brave curé se croyait dans la barque de saint Pierre.

“ Il faut bien noter ici que le pape, un M. Rhéaume, âgé de quatre-vingt-cinq ans, est le pêcheur légendaire du lac St-Charles, où il a fait maintes et maintes pêches miraculeuses. Un de ses frères, l'amiral, mort il y a quelques années, savait également tirer avec succès sa ligne du jeu.

“ Soit avec le pape, soit avec l'amiral, M. Cooke et ses amis étaient toujours sûrs de couler bas leurs rivaux, messieurs les officiers de l'armée ou autres ; aussi, ne manquaient-ils pas de s'en donner à cœur joie. Et les gens d'applaudir aux succès de leur bon curé. On ne saura jamais dire de combien de tendresse est pétri le souvenir de M. Cooke dans l'esprit des populations de St-Ambroise et de la jeune Lorette.”

Cette affection générale qu'on témoignait à M. Cooke, ce respect universel dont on l'entourait, sa prudence et ses autres vertus l'avaient depuis longtemps recommandé auprès de Mgr Signay. Ses belles qualités, son savoir-faire vont l'enlever à ceux dont il est aimé et le transporter sur un nouveau théâtre.

Aux Trois-Rivières, M. le grand vicaire Cadieux trouvait le fardeau dur et il demandait à en être déchargé. Il est exaucé et le 18 septembre 1835, Mgr de Québec informe M. Cooke des nouveaux honneurs qu'il lui confère et des devoirs importants qui vont lui incomber :

“ Québec, 18 septembre 1835.

“ *Monsieur,*

“ Depuis un mois, époque où je jetai, comme l'on dit, des pierres dans votre jardin, j'ai réfléchi sérieusement au projet que je nourrissais, dès le temps de ma visite et dont je vous ai fait part depuis, et le résultat de toutes mes réflexions, formées devant Dieu, est qu'aujourd'hui

je dois vous déclarer que, finalement, je vous ai choisi et que je vous choisis pour succéder à M. Cadieux, en sa qualité de curé des Trois-Rivières et du Cap de la Madeleine, de grand vicaire pour le district du même nom et de membre de la corporation du séminaire de Nicolet.

“ D’après ce que m’a exprimé, sur ce choix, alors projeté, l’un de vos plus respectables et de vos plus affectionnés amis, et aussi d’après ce que vous m’avez témoigné si cordialement, dans notre dernière entrevue, je ne doute nullement que, nonobstant les répugnances que peut faire naître un fardeau de cette importance pour le poste auquel vous êtes appelé, vos dispositions à rendre service à la religion et l’esprit ecclésiastique qui a toujours animé vos démarches, ne vous fassent faire généreusement le sacrifice qu’exige dans ce moment votre évêque, en même temps qu’il vous témoigne des marques si sensibles de la confiance particulière qu’il repose en vous.

“ Il faut penser à vous préparer sans bruit, à prendre à la fin de ce mois, possession du nouveau poste que la Providence vous destine. Comme il y aurait trop à vous dire, par écrit, sur divers sujets qui ont rapport aux arrangements que vous aurez à faire, soit pour l’époque mentionnée, soit pour le commencement d’octobre, il vous sera plus avantageux, et, pour moi, plus satisfaisant, que vous fassiez, au plus tôt un nouveau voyage en ville.

“ Je suis, bien affectueusement, en N. S. et avec une sincère estime, monsieur,

“ Votre très humble serviteur,

“ JOS., *Ev. de Québec.*”

A ce beau panégyrique tracé par une plume épiscopale, il nous suffit d'ajouter que M. Cooke avait un port majestueux, une figure mâle, un aspect imposant et quelque peu sévère. Son langage, son attitude trahissaient bientôt un cœur d'or, une sensibilité exquise, tandis que sa piété, sa charité, en un mot ses vertus austères et si franchement sacerdotales avaient orné son large front d'une auréole de noblesse et de dignité, bien avant que la neige des ans eût blanchi ses cheveux.

Monsieur le Grand Vicaire fut donc le bienvenu au milieu d'une ville dont il allait être bientôt le pasteur aimé.

En laissant St-Ambroise M. Cooke laissait de bons amis. M. Dominique Lefrançois, instituteur, entretenait longtemps avec lui une correspondance active. De fois à autres, M. Cooke retournera à son ancienne paroisse, ce sera toujours un voyage agréable. Deux ans après son départ, Mlle Cooke alla rendre visite à ses amis, son frère lui écrivit : " Tu étais donc dimanche à ce cher St-Ambroise ! L'as-tu bien prié pour nous deux ? J'y étais aussi, je t'ai vu marcher de l'église jusqu'à la mission et te promener devant la maison au petit clocher, mais en esprit, car de corps j'étais au Cap. Continue à te bien amuser, j'aurai peut-être mon tour, moi aussi."



CHAPITRE VIII

AUX TROIS-RIVIÈRES. — LE GRAND VICAIRE AU CÉNA-
CLE DU PRESBYTÈRE. — MADemoiselle COOKE. —
LETTRES DE MESSIEURS LES ABBÉS DAULÉ ET
DESJARDINS.

1835-1852

La nomination de M. le Grand Vicaire Cooke parut rencontrer les vœux universelles. Il arrivait aux Trois-Rivières dans un temps critique, mais par son habileté, sa fermeté, l'ascendant qu'il sut prendre sur son peuple, il fondit bientôt tous les partis en un seul, et sous peu on pourra dire : "Monsieur le Grand Vicaire conduit sa paroisse comme une communauté." Son presbytère était un véritable cénacle : le seul prêtre qui demeurait avec lui pour le moment était le digne M. Jacques Harper, vicaire de la ville, qui quatre ans plus tard, en allant porter la parole du salut aux sauvages du Saint-Maurice, trouvera la mort dans ces eaux qui roulaient déjà, sous leurs vagues homicides, le corps du R. P. Buteux. M. Joyer, prêtre retiré, ancien missionnaire de Caragnet avait un double titre pour avoir ses entrées à la maison curiale ; aussi, y était-il le bienvenu : On aimait sa grave distinction et sa grande dignité. M. Barthélemi Fortin, Chapelain du monastère, vénérable vétéran du sanctuaire, complétait avec M. Hospice Lajus, prêtre malade, la société ecclésiastique qui se réunissait tous les soirs au presbytère.

C'est entre les mains de sa sœur, Mademoiselle Cooke, que Monsieur le Grand Vicaire avait remis l'intendance et le gouvernement temporel de sa demeure. Elle ne

fut pas inférieure à la tâche qui lui fut confiée. Pleine de sollicitude pour le bonheur de son frère, elle ne s'épargna en rien. L'économie la plus stricte régnait dans cet



Mlle ELISABETH COOKE

intérieur ; mais ce n'était pas parcimonie. Monsieur le Grand Vicaire avait chargé sa sœur de distribuer les

ée. Pleine
ne s'épar-
ait dans cet

aumônes ; elle connaissait le nom de tous les malades, de tous les indigents. Elle fut avec Madame Lamontagne, la première sœur de charité de notre ville. De plus, comme la femme forte, elle avait le relief que donne la force du caractère et l'agrément de l'esprit. Son rôle dans cet intérieur ecclésiastique est resté un bon souvenir pour tous les hôtes qui y sont passés.

Monsieur le Grand Vicairé Cooke se fit tout d'abord remarquer par son activité prodigieuse dans l'exercice du saint ministère. En cela, il fera plus tard le désespoir de ses collaborateurs, surtout aux époques de grand concours. C'est dans ces moments, où la nature accablée criait merci, qu'il voulait voir la joie briller sur toutes les figures. A l'église, plusieurs fois le jour, il multiplie la parole évangélique. Le dimanche, il prêche jusqu'à quatre fois : à la basse messe, à la grand'messe, à l'archiconfrérie, et en anglais pour la population Irlandaise. De plus, il était très assidu au confessionnal. Il se donne, il se dépense, puisant dans les fatigues de la veille, les énergies du lendemain.

On le reconnaît au portrait suivant peint par Lamar-tine :

M'arrêtant plus ou moins un peu sur chaque seuil.
A la femme, aux enfants, disant un mot d'accueil ;
Portant partout un peu de baume à la souffrance,
Aux corps quelques remèdes, aux âmes l'espérance,
Un secret aux malades, aux partants un adieu,
Un sourire à chacun, à tous un mot de Dieu !

Cette large tendresse qui le faisait se dévouer pour son troupeau s'étendait jusque sur ses Ursulines dont il était le père et l'appui.

Il aimait à venir au monastère, à visiter les classes des élèves, à donner aux religieuses conseils et encouragements.

Monsieur le
tribuer les

Arrivé aux Trois-Rivières au mois d'octobre, sa modestie le porta à dissimuler, pendant un certain temps, ses pouvoirs de supérieur.

Le 12 novembre, Mgr Signay écrit :

"Ma Révérende Mère,

"Depuis longtemps, Monsieur votre nouveau Grand Vicaire est en possession du diplôme qui le constitue votre Supérieur. C'était sans doute par humilité qu'il ne vous en informait pas. C'est un monsieur d'un bon conseil, qui ne manquera pas de vous être d'une grande ressource dans l'occasion."

Parole prophétique qui a eu sa pleine réalisation.

Lorsque ses amis de Québec venaient aux Trois-Rivières, leurs visites étaient pour M. le Grand Vicaire des heures de douces et intimes jouissances. Les lettres suivantes de MM. Daulé et Desjardins nous le disent aimablement :

"Séminaire de Québec.

"Cher Monsieur,

"Je profite de l'occasion de M. Laberge pour vous envoyer de mes nouvelles, comme je vous l'avais promis. Arrivé à Québec, le mardi au soir, jour de mon départ, le mercredi se passa assez bien ; mais je fis ensuite une longue maladie. En un mot, mon physique est bien diminué. Le tombeau est-il loin ? C'est une question à résoudre. Quoiqu'il en soit, je doute fort que je puisse aller vous voir l'an prochain.

"Je vous prie de saluer M. Fortin de ma part et de lui donner ce cantique pour nos Mères, auxquelles il présentera mes respectueux saluts, en leur demandant une part dans leurs prières. Il remerciera pour moi, Mademoiselle Dumoulin.

"J'ai reçu en bon état tous les effets que vous m'avez envoyés, et je vous remercie de votre attention. Mes compliments au bon M. Harper, votre vicaire, à Mlle votre sœur, au bon ami M. Joyer; n'oubliez pas le cher M. Coffin. Je prie M. Harper de faire mes compliments aux familles Courval et Garceau, et au fils de M. Coffin. Je pense à vous, cher Grand Vicaire, à votre ville et à tout ce qui vous intéresse. Croyez-moi pour toujours,

"Votre très humble serviteur et ami sincère,

"DAULÉ, *Ptre.*"

M. DESJARDINS A M. COOKE

"Québec, 21 décembre 1837.

"*Monsieur le Grand Vicaire,*

"La fête apostolique de ce jour m'a rappelé la vôtre ce matin à l'autel. Je m'empresse de vous réitérer les meilleures intentions de M. le Chapelain et de toutes nos Mères en union de tous mes respectueux souhaits, anciens et nouveaux!

"J'anticipe, sans cérémonie pourtant, mais par une heureuse occasion sur la future année, pour vous offrir mes hommages, et vous prier d'assurer MM. du vénérable clergé de votre loyale cité, et vos très Révérendes Ursulines de mes *memento* particuliers de la saison.

"Permettez que je vous recommande le rouleau ci-joint destiné pour M. Leprohon.

"J'ai l'honneur, etc.

"L. J. DESJARDINS, *Ptre.*"

“ P. S.—Il y a eu réunion aujourd'hui chez M. Th. Bédard, et vous n'avez pas été oublié. M. Hébert est mieux, M. Maguire aussi; je tâche de le suppléer à la sainte grille. J'ai écrit au grand ami René, et je le ferai encore, mais je suis trop pressé et tremblant aujourd'hui. La Sœur St-Paul vous présente par moi son bouquet et ses nouveaux hommages de la future meilleure année. On dit sa sœur Marie (jadis Sœur St-Thomas) toujours languoureuse. Il y a encore à St-Ambroise certains nuages d'orages fortuits. . . . On vous y regrette de plus en plus.

“ Le confrère Daulé n'a plus guère de dents, mais il paye de la langue et du gosier. On le dit vermeil et d'une ferveur angélique. Nous remercions le bon Dieu de ce que les fléaux révolutionnaires soient enfin calmés.— J'ouvre encore ma lettre pour y retirer celle de M. Le-prohon et la mettre sous sa propre adresse.

“ Excusez le vieux *Tâtonneur*. Le cher Père Fortin n'a pas encore répondu au sujet du cadre de nos Mères. . . le tintin voudrait l'avoir pour rien? Eh bien, je tâcherai d'être son avocat.

“ J. DESJARDINS, *Père*.”

Un souvenir de cette époque est la grande retraite prêchée par Mgr de Nancy. Elle avait été désirée par M. Cooke. Le succès dépassa son attente. Écoutons un témoin oculaire nous dire les impressions durables et salutaires de ces jours de grâce.



CHAPITRE IX

SOUVENIR DE RETRAITE.

(Supplément des *Mélanges Religieux*, 30 mars 1841.)

LE sept du présent se termina, dans l'église paroissiale de la ville des Trois-Rivières, par le chant majestueux du *TE DEUM*, la RETRAITE solennelle commencée en cette paroisse, le 1^{er} février, par Mgr Chs Comte de Forbin Janson, Evêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine, etc., etc. Un discours analogue à la circonstance, prononcé par Messire Ths Cooke, V. G. et curé du lieu, mit, en abrégé, sous les yeux des auditeurs, la retraite toute entière avec ses exercices, ses avantages et ses fruits. Cette cérémonie et ce discours, rappelant tant de consolants souvenirs, ont donné un nouvel élan aux émotions et aux impressions causées par la retraite et contribueront à en perpétuer la mémoire.

Quelques détails sur la manière dont la retraite a été faite en cette ville ne seront pas déplacés ici et pourront servir à l'édification des fidèles en général.

Une retraite, promise depuis six mois, à la ville des Trois-Rivières par Mgr de Nancy, était attendue avec une sainte impatience. Aussi l'arrivée prochaine du vénérable prélat qui devait la présider fut-elle reçue avec des transports de joie. Ce fut un vrai triomphe pour les citoyens de tous les rangs. Toutes les personnes notables de la ville, les principaux membres du Barreau, les hommes en autorité et les citoyens marquants allèrent à

la rencontre de Sa Grandeur jusqu'au Port St-François, à deux lieues et demie de la ville. Les messieurs du Barreau, de diverses croyances religieuses, réunis pour la circonstance, présentèrent au noble et illustre prélat l'adresse suivante par la bouche de leur doyen Pierre Vézina, Ecr :

" Monseigneur, nous nous sommes réunis pour féliciter Votre Grandeur sur son heureuse arrivée au milieu de nous et lui témoigner notre reconnaissance pour l'honneur qu'Elle nous fait en consentant à demeurer quelque temps en cette ville. Nous espérons que votre séjour dans ce district sera aussi avantageux à la religion que l'ont été les retraites que vous avez déjà données à Québec et à Montréal, etc., etc."

Sa Grandeur a daigné répondre :

" Messieurs, je vous remercie de votre visite et de votre adresse. Je suis très flatté de cette attention de votre part. L'union, que je vois régner entre vous, me cause une vive satisfaction ; j'aime à croire qu'elle sera durable et que même elle deviendra plus intime. Nos états, messieurs, ont ensemble de grands rapports ; nous sommes les uns et les autres des hommes de robe ; nous travaillons pour la justice ; nous devons nous efforcer de la faire régner partout. Souvenons-nous, messieurs, que nous avons les uns et les autres un juge qui jugera nos justices. Oui, messieurs, nous allons passer quelque temps avec vous, travailler de concert avec votre clergé au salut des âmes ; j'espère que je vous rencontrerai... et que je trouverai en vous l'appui que peut donner à mon ministère la bienveillance et le bon exemple des personnes constituées en autorité."

Le soir même l'ouverture de la retraite se fit au milieu d'un concours extraordinaire. L'évêque, accompagné

d'un nombreux clergé, où l'on voyait presque tous les curés du district, fut conduit à l'église au son des cloches avec tous les honneurs dûs à l'évêque diocésain. M. le Grand Vicairé du district et curé de la ville le reçut à l'entrée et lui adressa à peu près ces paroles :

“ Monseigneur, c'est en qualité de pasteur de cette église et au nom de la multitude qui remplit ce temple que j'ai l'honneur d'adresser en ce moment la parole à Votre Grandeur. Le respect dû au lieu saint empêche ces fidèles d'exprimer eux-mêmes les sentiments dont ils sont animés ; ils attendent de moi que je serai en cette occasion leur interprète et que j'accomplirai envers Votre Grandeur un devoir qu'ils n'osent et ne peuvent remplir eux-mêmes. Je serai donc leur organe et je le fais d'autant plus volontiers que leurs sentiments et leurs vœux sont aussi les miens. Oui, Monseigneur, votre arrivée au milieu de nous remplit nos cœurs de la joie la plus grande et de l'allégresse la plus vive. Tenus depuis longtemps dans l'incertitude sur l'époque précise de votre visite, nous avons craint que des devoirs pressants vous appelant ailleurs, nous ne fussions privés pour toujours du plaisir, de l'avantage et de l'honneur de vous voir. Mais, grâce à Dieu nos craintes se sont évanouies et nous éprouvons aujourd'hui la joie inexprimable de voir dans notre église le digne Prélat que nous avons tant désiré. Ce jour est un jour de triomphe pour cette ville et pour toutes les paroisses de notre district. La joie et l'espérance brillent sur tous les visages ; chacun se dit en soi-même : le voilà donc ce jour de grâces et de miséricorde qu'il nous tardait tant de voir. Le voilà enfin ce vénérable Pontife qui vient au nom du Seigneur, nous apprendre à travailler et travailler avec nous à l'importante affaire de notre salut : Que le Seigneur le conserve et le comble de ses plus abondantes bénédictions.



dictus qui venit in nomine Domini. Nous avons puisé, Monseigneur, ces sentiments dans les rapports que nous avons eus des brillants succès des Missions que Votre Grandeur a accordées aux deux grandes villes et à plusieurs paroisses de ce pays. Mais ce n'a pas été sans une jalousie bien pardonnable que nous avons vu l'impiété, l'irréligion, le vice céder partout à votre éloquence forte et touchante ; car nous aussi, nous avons besoin de réforme. Il y a parmi nous des justes. Dieu seul en connaît le nombre ; mais il y a des âmes tièdes ; il y a des brebis égarées : Il nous faut quelque secours, quelques grâces extraordinaires. Entrez donc, Monseigneur, dans ce temple ; prenez en main la conduite de ce troupeau : confirmez les justes dans la pratique du bien ; ranimez la ferveur dans les âmes tièdes et ramenez au bercail les brebis égarées. Vous aurez pour coopérateurs dans cette grande œuvre le clergé respectable de ce district ; et vous trouverez ici non la pompe des cérémonies, ni l'éclat de l'or et des pierreries, mais, j'ose m'en flatter, des cœurs dociles et la BONNE VOLONTÉ."

Monseigneur répondit en ces termes :

"M. le Grand Vicaire, c'est avec un vrai plaisir que je viens sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Québec et sur la vôtre, travailler avec vous à la sanctification de votre troupeau. Mais nous sommes de bien faibles ouvriers pour une si grande œuvre. Nous pouvons planter, nous pouvons arroser, mais c'est à Dieu seul qu'il appartient de donner l'accroissement. Attendant de sa bonté tout le succès de cette sainte entreprise, travaillons et prions. Comme c'est au nom de ce bon peuple que vous m'adressez la parole, je donnerai de la chaire le reste de ma réponse afin d'être plus généralement entendu."

Le sermon d'ouverture roula en général sur les avantages de la retraite, sur la manière d'en profiter et sur le danger de l'abus des grâces. Les onze jours suivants, Monseigneur, prêcha deux fois par jour sur les grandes vérités de la religion : la fin de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer, la confession, l'eucharistie, les lieux saints, la tempérance et le purgatoire ; il donna aux personnes du sexe les règles d'une vie chrétienne et leur apprit la manière de former leurs enfants à la pratique de la vertu : il fit le renouvellement des promesses du baptême, la bénédiction des enfants, la consécration à Jésus et à Marie. Ces sermons et ces cérémonies étaient précédés et suivis du chant de cantiques adaptés à la circonstance. Deux chœurs, composés l'un de gentils hommes, l'autre de dames et demoiselles de la ville, chantaient alternativement le matin et le soir avec une grâce et une harmonie qui faisaient honneur à leur talent, à leur bon goût et à l'organiste qui les avait exercés, et qui les accompagnait avec l'orgue.

Le prédicateur parlait pendant environ une heure et demie, mais une fois, emporté par son zèle, il parla plus de deux heures, et ses auditeurs ne se lassaient point de l'écouter. Outre les sermons de la retraite, il prêcha quatre fois chez les Dames Ursulines et une fois pour les ouvriers des forges St-Maurice auxquels l'honorable M. Bell avait donné la liberté de s'absenter à cet effet. Ces discours furent pour la plupart des chefs-d'œuvre, où tous les genres d'éloquence réunis opéraient sur les auditeurs des effets étonnants. Que de larmes versées sur les égarements et le retour de l'Enfant Prodigue, dans le sermon de la miséricorde ! Les auditeurs, s'identifiant avec cet infortuné, se reprochaient leur ingratitude envers Dieu et bénissaient les miséricordes infinies du Seigneur à leur égard. Quelle frayeur peinte sur tous les visages

et quel morne silence régnait dans son nombreux auditoire, lorsque le prédicateur déroula le tableau des crimes commis et celui des grâces perdues, qui devaient faire le sujet de la condamnation du pécheur au grand jour du jugement ? Quel saisissement, quelle horreur occasionna la peinture si vive et si forte de l'Enfer et de la rage du damné qui se jetant sur son complice, l'accable d'injures, d'outrages et de mauvais traitements, en lui criant : rends-moi mon éternité. Ce mot éternité si sonore dans la bouche de l'Evêque de Nancy s'est imprimé au fond du cœur des justes comme des pécheurs, et y a laissé une crainte salutaire pour les uns et pour les autres. Quel cœur assez dur aurait pu n'être pas sensible aux gémissements d'une multitude repentante qui pleurait son infidélité aux promesses faites à Dieu dans le saint baptême et qui promettait un attachement inviolable à Jésus et à Marie. Les voûtes du temple semblent retentir encore de cette voix bruyante et majestueuse de tout un peuple qui répète trois fois à l'envi ce bel engagement : " Je me donne à Jésus-Christ et pour toujours " ou cette profession de foi de la maternité Divine de Marie. " Je crois que Marie est véritablement mère de Dieu," ou cette consécration solennelle à Marie : " Je me consacre à Marie et pour toujours." Qui de ceux qui ont assisté à cette cérémonie imposante pourra oublier l'impression qu'ont faite sur lui ces milliers de voix réunies qui rendaient ensemble à Dieu, à Jésus-Christ, à la religion et à Marie un hommage si public, si éclatant et si solennel ? La bénédiction des enfants présenta une scène différente, mais non moins attendrissante. Rien de plus édifiant que l'empressement des mères à apporter leurs enfants à l'église pour les faire participer aux avantages de la retraite. Le nombre de ces petits innocents fut si grand qu'il fallut faire à deux reprises la cérémonie de la béné-

diction; et les bonnes mères s'en retournaient toutes fières d'avoir obtenu pour la famille, les prières, les vœux et la bénédiction de l'homme de Dieu.

Tous les citoyens sans distinction de religion se faisaient une vraie fête de venir assister à ces sermons et ceux qui avaient entendu une fois l'éloquent orateur, voulaient l'entendre encore. Le savant, l'ignorant, le grand et le petit se disputaient une place au sermon. De pauvres paysans passaient à l'église tout le jour sans prendre de nourriture afin de conserver leurs places et revenaient le lendemain s'exposer aux mêmes fatigues et aux mêmes privations. Tous s'accordent à dire qu'un entrainement inexprimable les forçait pour ainsi parler, de suivre les exercices de la retraite. Aussi l'affluence était immense. Quoique les femmes fussent seules admises à l'instruction du matin et qu'il n'y eût que les hommes à celles du soir, l'église avec tous ses jubés ne pouvait contenir la foule qui, avec la permission du Président de la retraite, se répandait dans le sanctuaire, remplissait la sacristie et formait une masse si pressée qu'on ne distinguait plus les allées, les bancs, ni la balustrade et qu'il était difficile de se rendre de la sacristie à l'autel ou à la chaire sans le secours d'un constable. Les messieurs du clergé entouraient l'autel pour en éloigner la foule et empêcher toute irrévérence, qui n'aurait pu, cependant être qu'involontaire. Ce concours prodigieux se maintint et même alla croissant jusqu'au dernier jour des exercices publics.

Tous les fidèles voulaient participer aux bénéfices de la retraite : chaque paroisse du district et principalement d'Yamachiche, Nicolet, St-Grégoire et Champlain, fournissait son contingent, c'est-à-dire une bonne partie de sa population. Parmi les paroisses éloignées on remarqua le zèle des habitants de St-Stanislas, de Labaie du Febvre

et de St-François du Lac, qui arrivaient en ville par centaines. Les sauvages, sortis de leurs forêts, accouraient de tous côtés. Les chantiers, sur le St-Maurice, étaient abandonnés par les ouvriers, qui faisaient quinze et vingt lieues pour se rendre à la retraite.

Tous les jours, environ vingt-cinq confesseurs étaient occupés depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir à entendre les confessions ; et la foule ne diminuait pas : plus de 10,000 personnes avaient communie et les tribunaux de la pénitence étaient également assiégés. Le jour du départ de Sa Grandeur, la foule était encore la même.

En cette occasion, la ville et la banlieue donnèrent une nouvelle preuve que ce n'est pas en vain que les Canadiens ont la réputation d'être hospitaliers. La population se trouva quadruplée par les nouveaux venus ; et ces étrangers furent traités comme des frères. Ils trouvèrent logement non seulement pour eux, mais encore pour leurs chevaux. Nos frères séparés se prêtèrent d'un grand cœur à cette œuvre de charité et ouvrirent leurs maisons et leurs autres bâtiments pour l'usage des étrangers. Ces nouveaux frères méritaient tous les égards par leur conduite édifiante : joints aux citoyens, ils assiégeaient l'église aux heures de l'office ; dans l'intervalle ils remplissaient les rues, observant un silence inouï jusqu'à ce jour. Les maisons d'entretien public et autres où ils logeaient, jusqu'au nombre quelquefois de cent cinquante, étaient devenus comme autant de chapelles, où les prières étaient communes et chacun s'efforçait de rapporter aux nouveaux venus, les instructions qu'il avait entendues. Jamais pareil spectacle n'avait embelli notre ville. L'œuvre de Dieu s'opérait si visiblement que nos frères séparés en témoignaient tout haut leur étonnement et ne pouvaient se lasser de l'admirer.

Le presbytère offrait aussi une scène bien touchante. Une troupe d'infortunés en remplissait les avenues, les corridors et les escaliers, depuis le matin jusqu'au soir. Tout ce qu'il y avait dans les environs et même à une grande distance, d'avengles, de sourds-muets, d'infirmes se faisaient apporter pour se recommander aux prières du saint évêque et recevoir sa bénédiction. Plusieurs avaient vu leurs maux et leurs souffrances disparaître et lui faisaient hommage de leur guérison. Les autres, animés par les plus vives espérances, soupiraient après le moment où ils seraient présentés à Sa Grandeur. Qu'il était beau de voir le vénérable Prélat, debout, vêtu de ses habits de chœur, entouré de toutes les infirmités qui sont le partage de la nature humaine ! Il prenait part aux maux de l'un ; donnait des paroles de consolation à l'autre ; pleurait avec celui-ci ; imposait les mains sur celui-là ; priait pour tous, les bénissait tous ; donnait à tous des avis conformes à leur situation, rendait à tous sinon la santé du corps, du moins celle de l'âme. Il accompagnait ses discours de petits présents : d'images, de médailles ou de chapelets. Cette bonté lui a gagné tous les cœurs ; ces avis se sont gravés pour toujours dans la mémoire de ces infortunés et ces présents sont pour ceux qui en ont été favorisés, un trésor auquel ils attachent le plus grand prix.

Ce fut entre ces œuvres de charité et la prédication des vérités éternelles que se partagèrent les heures et les jours que Mgr de Nancy passa au milieu de nous. Que son séjour nous parut de courte durée ! La veille de son départ, il reçut de la ville, une adresse remplie de témoignages de reconnaissance, d'attachement inviolable, de désir de se revoir encore en ce monde, etc. Cette adresse fut présentée par deux députés des diverses classes de la société. Monseigneur répondit avec sa bonté et son urbanité ordi-

naires, qu'il se promettait le plus grand plaisir de revoir ses chers et braves Canadiens, si la Divine Providence en disposait ainsi ; mais qu'un chrétien devait être prêt à tous les sacrifices et à toutes les privations ; que c'était au ciel qu'il fallait désirer une réunion qui ne serait plus troublée par les vicissitudes de cette vie ; que le souvenir des retraites, qu'il avait données en Canada, adoucirait les amertumes de sa vie et serait la consolation de ses vieux jours ; qu'il ne demandait pas de monument de pierres ni de marbre en mémoire de la Retraite des Trois-Rivières, mais seulement une société de TEMPÉRANCE bien organisée, monument qui ne coûterait rien à personne et qui serait utile à tous, en procurant la gloire de Dieu, le bien spirituel et temporel des familles, l'honneur du pays et la consolation de leur meilleur ami ; quoiqu'éloigné d'eux, il apprendra avec la plus vive satisfaction que ses amis du Canada se souviennent avantageusement de lui ; qu'il se recommandait à leurs prières et que pour lui il n'oublierait jamais un peuple qui avait montré tant de foi et tant de bonne volonté.

Son départ eut lieu le 12, en présence du peuple qui s'était assemblé pour le voir encore une fois. Les yeux se baignèrent de larmes et suivirent longtemps la voiture qui enlevait celui qui avait su, en si peu de temps, gagner l'affection des grands et des petits, du savant et de l'ignorant, du riche et du pauvre. Il emporte avec lui les regrets, l'amour et les bons souhaits de tout le monde.

Cependant nous osons nous flatter que son esprit de piété est resté avec nous. Suivant sa recommandation, la société de tempérance s'est formée et la retraite a été continuée avec un étonnant succès. Quelques jours seulement après, celle-là comptait déjà 10,000 associés et dès le lendemain de son départ, celle-ci commençait à se reproduire de tous côtés et allait bientôt former autant

de retraites que de paroisses dans le district. L'impulsion sainte était donnée par une main habile, la multitude, en se dispersant, porta partout l'esprit de retraite qui se communiqua rapidement et qui, secondé par MM. les Curés, donna le beau spectacle de tout un pays en retraite. Chaque curé se trouva dans sa paroisse à la tête d'une retraite et eut la consolation de voir se renouveler en faveur de ses paroissiens toutes les grâces et tous les avantages de la retraite générale. Peu de pécheurs qui ne se soient convertis. Peu de personnes dans les environs et au loin, qui n'aient profité de cette retraite pour se réformer, avancer l'œuvre du salut et tranquilliser leur conscience. Disons-le, en somme, le bien qu'a produit la retraite, en ce district, est immense. C'est le 7 de mars qu'elle a été terminée par le *Te Deum* et le son des cloches dans les vingt-cinq paroisses qui forment le district des Trois-Rivières.

M^{gr} de Forbin Janson laisse ici des souvenirs éternels ; toutes les bouches parlent de lui ; tous les cœurs sont pour lui ; son nom passera aux générations futures. Ses sermons se répéteront longtemps dans les familles et continueront à procurer la gloire de Dieu, unique objet de ses désirs, de ses travaux et de ses voyages si longs et si pénibles.

Puissent ces lignes parvenir jusqu'à lui et être un témoignage de la reconnaissance durable de la ville et du district des Trois-Rivières.

UN CITOYEN.



CHAPITRE XI

L'Evêque.

BELLE CÉRÉMONIE DU SACRE. — VISITE AU PENSION-
NAT. — ACTION ÉPISCOPALE — ÉRECTION DE LA
PAROISSE DE SAINT-THOMAS DE PIERREVILLE. —
VISITES PASTORALES. — SAINT-JANVIER DE WEE-
DON. — OVATION AU RETOUR DE L'EVÊQUE.

1852

LE 18 octobre 1852 marquait pour la cité triflu-
vienne une de ces dates mémorables qu'on ins-
crit en lettres d'or dans les annales religieuses
d'une population. Ce jour-là même, le vénéré pasteur
qu'elle entourait d'une affection toute filiale, méritée par
tant d'années de dévouement, de travaux et de sollicitude,
allait recevoir l'onction épiscopale et prendre rang
parmi les princes de l'Eglise. Ce fut un jour de grande
fête et pour la ville et pour les campagnes environnantes,
d'où l'on accourut en foule manifester la joie qui débordait
de tous les cœurs.

Une brise automnale agitait les branches des grands
ormes aux teintes multicolores ; l'air était rempli des
acclamations du peuple et l'écho répercutait au loin le
bruit de la fanfare. Un ciel d'azur, un soleil radieux
dorait de rayons étincelants le cortège pontifical qui laissait
le presbytère pour se rendre à l'église paroissiale. Il est
splendide, précédé d'une riche bannière aux armoiries
du métropolitain et du suffragant ; les Frères de la
Doctrinne Chrétienne et leurs élèves, les autorités civiles,

le barreau en uniforme, soixante-dix prêtres, six princes de l'Eglise et fermant la marche, l'évêque élu, la tête inclinée, la démarche grave, l'air imposant sous son riche costume.

Pie IX, le Pape de l'Immaculée Conception, avait érigé le nouveau diocèse des Trois-Rivières, et c'est dans l'église paroissiale qui a pour titulaire ce glorieux privilège de la blanche Vierge, que Mgr Turgeon, le vénéré fondateur de notre diocèse, va faire descendre l'huile sainte sur le front de l'élu qui deviendra l'Oint du Seigneur. Il est huit heures et demie. La cérémonie du sacre se déroule majestueuse et imposante. Mgr Turgeon, archevêque de Québec, est le prélat consécrateur ; Mgr Bailargeon, évêque de Tloa, et Mgr Prince, évêque de St-Hyacinthe, sont les évêques assistants. Lorsque l'élu eût revêtu les habits pontificaux, Mgr Bourget, évêque de Montréal, monta en chaire et avec une onctueuse éloquence, il dit la mission de l'évêque ; son action doctrinale, sa paternité qui lui fera tenir à son peuple le langage des divines énergies, les obligations de sa charge pastorale qui requiert un cœur miséricordieux et tendre, une âme sensible qui rende le pasteur accessible au pauvre, à l'opprimé, à la veuve et à l'orphelin.

Cette allocution prononcée avec une foi affectueuse et la noble simplicité qui distinguait l'évêque de Montréal a laissé Mgr Cooke très ému. L'hosanna de son triomphe ne l'a pas enivré ; au contraire, il semble que le Pontife *Crux de Cruce* ait laissé tomber, en ce jour, une parcelle de sa croix, en l'âme de notre pasteur. Il crut entrevoir pour sa petite église des ombres et des orages ; mais un regard sur la Vierge Immaculée, première patronne du diocèse, et un autre sur saint Pierre, notre second patron, rendit à l'athlète son courage viril. En effet, sa dévotion envers le Chef de l'Eglise était telle-

ment grande qu'on pouvait lui appliquer ces paroles de Grégoire VII : " Il fut un véritable ami et un soldat fidèle du prince des Apôtres."

Après l'offrande de cire, de pain, d'eau et de vin, tous les pontifes présents s'unissent pour la célébration des saints mystères. L'orgue, sous l'habile direction de M. Garceau, fait entendre d'harmonieux accords ; alors il monte des âmes vers le ciel un encens de prière et d'amour ; un souffle de foi, de reconnaissance, courbe tous les fronts et seconne tous les cœurs. A l'issue de la messe, Mgr l'Archevêque conduit Mgr des Trois-Rivières à son trône. Mgr de Québec dit aux fidèles avec un accent vibrant de joie et d'émotion, qu'il les félicite de l'heureux événement qui s'accomplit pour eux. Il fait l'éloge du pasteur que le ciel leur a donné : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. C'est à Dieu qu'il faut rendre grâces. *Te Deum laudamus* chantent des voix belles, vibrantes et sonores. Les chœurs chantaient tous à l'unisson et pendant cette hymne magnifique, le nouvel élu, accompagné des prélats assistants, parcourt l'église et répand sur son peuple les prémices de ses bénédictions. De grosses larmes roulaient comme des perles sur son mâle visage, et les fidèles regardaient leur évêque avec ce regard qui montre que le cœur parfois se fond comme la cire dans une émotion qui n'est plus de la terre. Pour tous, c'est un spectacle inoubliable, un grand et fortifiant souvenir. Puis vient la belle et imposante cérémonie de l'obédience du clergé diocésain qui se groupe sous la houlette du nouveau pasteur.

C'est à la sacristie que fut lu l'acte de prise de possession du siège épiscopal des Trois-Rivières.

Le 18 octobre 1852 devait avoir son prolongement sous les voûtes du monastère. Notre digne Prélat y entraît solennellement au lendemain de son sacre. Sa visite fut

une ovation. Mères et enfants étaient heureuses de recevoir sa bénédiction et d'acclamer leur pasteur. L'adresse suivante lui fut présentée :

“ *Monseigneur,*

“ La bonté toute particulière dont Votre Grandeur a toujours honoré l'enfance, nous donne aujourd'hui la confiance qu'Elle ne dédaignera pas notre respectueux hommage. Aussi est-ce dans toute la naïveté de notre âge que nous réclavons l'honneur d'unir nos voix enfantines aux accents redoublés de vos heureux diocésains, pour nous réjouir de voir le pasteur, chéri de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître, le premier supérieur ecclésiastique du district des Trois-Rivières, notre premier et principal supérieur à nous-mêmes, élevé à une dignité qu'il mérite à si juste titre. Nous ne pouvons congratuler dignement Votre Grandeur sur une promotion si chère aux habitants de votre ville épiscopale et de tous les amis du bien, de la religion et de la vertu : promotion si avantageuse à toutes les classes de la société ; car nous avons le bonheur de trouver en votre personne vénérée, le père du pauvre et de l'orphelin, comme le guide du savant et de l'opulent ; le directeur des institutions religieuses, comme le promoteur de la vertu et de la science. Non, Monseigneur, il ne nous est pas possible de vous féliciter comme il conviendrait, mais permettez-nous de nous féliciter nous-mêmes d'être sous la tutelle d'un tel pasteur. Quelque jeunes que nous soyons, nous comprenons la magnanimité des motifs qui engagent Votre Grandeur à se charger de la haute responsabilité qu'impose la sublime nomination que le Souverain Pontife, dans sa sagesse, vient d'en faire pour une dignité si haute et une mission si sainte, si étendue ; en un mot, pour une mission apostolique et divine.

“ Oui, Monseigneur, la moindre, la plus faible partie de votre troupeau, les enfants confiées à votre vigilance pastorale, à vos soins tendres et paternels, accoutumées dès le bas âge à voir que chez vous, l'intérêt des âmes dont vous êtes le directeur, est toujours le plus puissant mobile de vos démarches, comprennent et savent apprécier la vaste étendue de votre généreux dévouement à la gloire de Dieu et au bonheur de vos ouailles privilégiées, et c'est de tout leur cœur qu'en venant vous en témoigner leur joie, elles prient Dieu de verser sur Votre Grandeur en abondance les grâces les plus choisies. Plaise à sa bonté d'exaucer nos faibles prières, votre carrière épiscopale sera longue et heureuse. Oh ! puissiez-vous trouver toujours en chacun de vos diocésains, une brebis soumise et obéissante, une âme docile, un chrétien fidèle et fervent, car c'est le désir bien connu de Votre Grandeur.

“ Fasse le ciel, que comme l'aurore de cette nouvelle et importante carrière est toute pure et sans nuages, de même la suite de votre vie publique et privée soit sans ombre et sans orage ! Que les sollicitudes, les soucis et les peines attachés à votre grand et sublime ministère vous soient toujours épargnés ! Que le plus heureux succès couronne vos saintes entreprises pontificales. Qu'il nous est doux, Monseigneur, de voir le premier siège de votre conseil épiscopal occupé par notre bien aimé directeur, de vous voir remplacé dans le vicariat général par Celui que ses mérites rendent si digne de vous représenter et que nous respectons si légitimement. Comme vous, nous sommes heureuses de savoir et de dire ici, c'est à la grande satisfaction du clergé comme à celle de tout ce qu'il y a de distingué parmi les laïques ; nous ne pouvons pas, le complimenter sur sa nomination, mais nous espérons sous sa garde tutélaire, être les dignes filles

de si bons pasteurs. O Dieu, notre Maître, le Rémunérateur de tous les biens exercés en votre Nom, daignez bénir ceux que vous nous donnez d'une manière encore plus solennelle pour supérieurs et pour pères ; et vous, Monseigneur, veuillez bénir vos enfants respectueusement agenouillés pour implorer, avec votre sainte bénédiction, la grâce d'un souvenir dans vos ferventes prières."

Il est facile de deviner quelles furent les pieuses émotions de sa sœur, mademoiselle Elisabeth Cooke, lorsqu'elle vit le fardeau de l'épiscopat imposé à son frère. Bien des fois, sous le toit de cet humble évêché, les prêtres furent les témoins émus des scènes de mutuelle tendresse et de mutuelle vénération entre la sœur et l'évêque.

Peu après son sacre, Mgr Cooke avait demandé, en France, des vases pour la consécration des Saintes Huiles. Ils furent expédiés ; mais le vaisseau à bord duquel ils avaient été placés fit naufrage, et la cargaison fut perdue. Une caisse adressée à l'évêque des Trois-Rivières dérivait sur les côtes du Maine, près de Boston, recueillie par d'honnêtes personnes, elle fut expédiée à Mgr Cooke. Les vases, après avoir passé plusieurs mois dans la mer, n'étaient nullement endommagés ; ils servent actuellement à la consécration des Saintes Huiles.

Mgr Cooke, devenu évêque, s'attacha davantage à son peuple. Il resta curé, et chacune de ses ouailles pouvait dire : " Monseigneur me porte beaucoup d'intérêt." Sous le souffle de son cœur et par un travail sans trêve, son diocèse va grandir et prospérer. Son secrétaire, M. Léandre Hamelin, venait de Québec, et avait déjà quelque expérience dans la chancellerie. Monseigneur lui-même était versé dans les affaires épiscopales, aussi dès le début, tout dans ce jeune diocèse marcha avec beaucoup de régularité. Le culte divin fut rehaussé par des cérémonies plus imposantes, et la ville était orgueilleuse et fière

de son pasteur. Sa modeste maison épiscopale était bien la maison de tous, ouverte à toutes les douleurs, hospitalière à toutes les tristesses ; l'âme, qui allait se reposer près de ce cœur paternel, en rapportait paix et consolation.

La première paroisse qu'il érigea fut mise sous la garde de son saint patron. Avec sa mission sauvage, Saint-Thomas de Pierreville lui rappelait ses anciennes missions du Golfe et de Lorette. Garde, ô Saint-Thomas, le souvenir d'un évêque qui versa sur toi ses meilleures et ses premières bénédictions !

La chapelle du monastère conserve un beau souvenir : le 23 octobre 1853, Monseigneur y conférait la prêtrise à un enfant de la ville, M. Hubert Lassiseraye. Il y eut messe pontificale et déploiement solennel des cérémonies liturgiques. M. Lassiseraye, enfant de chœur, avait longtemps servi la messe de nos anciens Chapelains. C'était donc une joie, une allégresse générale pour les religieuses de le voir monter à l'autel. Ce bon prêtre aimait, dans ses visites au monastère, à revenir sur cette aurore de sa vie sacerdotale.

La fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, 1854, est un jour marquant dans la vie de Mgr Cooke. Notre évêque avait résolu d'avoir une Cathédrale, et il y avait ce jour-là bénédiction de la pierre angulaire. Mgr Turgeon, Archevêque de Québec, dit une messe basse, dans l'église paroissiale, assisté par M. le Grand Vicaire Loranger et M. Parent, ancien Supérieur du Séminaire de Québec, Mgr Bourget était présent. Le sermon fut donné par M. Olivier Caron, préfet des études au Séminaire de Nicolet. L'orateur rappela dans ce beau langage oratoire et chrétien, qui lui était familier, le symbolisme de la pierre angulaire. Le clergé se rendit ensuite processionnellement sur le lieu de la cérémonie où Mgr l'Archevêque officia. La collecte atteignit deux cents louis.

C'est une belle offrande si l'on tient compte que la ville avait déjà souscrit quatre mille louis. Cette œuvre, comme toutes celles qui sont bénies de Dieu, devait rencontrer la contradiction. M. l'abbé Chabot, qui conduisait les travaux, avait compté, en achetant des terrains, sur une spéculation qui échoua. La corporation épiscopale se trouva bientôt en face d'une dette énorme : les travaux se poursuivaient avec activité et nécessitaient des grandes dépenses. La croix des dettes allait s'appesantir sur notre évêque et lui rendre bien lourd le poids des ans. Cette église, qui s'élevait majestueusement sous ses regards, ces tours élancées, ces ogives, ces belles arcades, ces forêts corinthiennes dont il eut été fier, lui parlait de sommes ou plutôt de dettes fabuleuses et le mot "déficit" hantait son esprit. Cependant, la générosité ne fit pas défaut. Les diocésains tinrent à honneur de venir en aide à leur premier pasteur. Les membres du clergé, les Honorables MM. Dionne et Turcotte, les familles Dumoulin, de Niverville, Badeaux, Guillet, Poullette et bien d'autres rivalisèrent de zèle pour poursuivre la sainte entreprise. De la part du peuple il y aurait à inscrire des traits émouvants de générosité. Des serveurs, d'humbles artisans apportaient leur obole. Ces traits honorent ceux qui donnent, mais révèlent pour celui qui a su les provoquer, un profond sentiment de sympathie et de vénération. Cette cathédrale désirée va devenir le calvaire de notre saint évêque, mais dans l'Eglise, les souffrances sont fécondes et le vieil athlète verra avant de mourir que cette croix a donné à son œuvre le drapeau de la victoire. Le jour de la consécration de ce temple auguste, le 29 septembre 1858, fut un jour radieux, illuminé par un beau soleil. Dès 7 heures et demie, les cloches, par leurs gais carillons, conviaient les citoyens à cette fête de la religion. Le cortège s'ébranle ; il se compose :

1° Des élèves des Frères des Écoles Chrésiennes ayant tous un étendard à la main. Ces petits drapeaux agités par la brise donnaient à ce groupe un air de joie, d'allégresse qui semblait jeter aux échos d'alentour : *Vive Monseigneur !*

2° Les diverses sociétés de la ville, précédées de leurs dignitaires en uniformes.

3° Le clergé, au nombre de cent quarante-quatre membres ; neuf princes de l'Eglise : NN. SS. Bourget, Prince, Baillargeon, de Charbonnel, Guigues, Larocque, Farrell, Horan, Cooke. Les grands vicaires, au nombre de dix. Parmi les autres membres du clergé on remarquait le R. P. A. Gravoneille, S.J., Vignon, S.J., Billaudèle, S.J., Aubert, O.M.I.

4° Le barreau en costume.

5° La foule, plus compacte, plus dense que dans aucune autre circonstance. On eût dit le diocèse entier accouru pour acclamer l'œuvre par excellence de son premier évêque.

Au nombre des acolytes se trouvait M. Louis Sév. Rheault, qui ne se doutait nullement que toute sa vie allait s'identifier avec cette église consacrée en ce jour au Seigneur. La cérémonie de la consécration dura quatre heures ; elle fut suivie d'une messe pontificale. M. Lafèche, qui donna le sermon, voulut en être exempté, vu la longueur de l'office ; mais son évêque insista et pour la première fois il monta dans cette chaire qui retentira si souvent plus tard de sa noble éloquence. Le pain bénit, à quinze étages, était le don d'un bienfaiteur de l'œuvre, M. Edouard Normand. Le *Te Deum* fut entonné par Mgr Cooke. Qui redira les accents de reconnaissance et d'amoureuse affection qui s'élevèrent en ce moment de son âme vers la Jérusalem céleste. L'orgue, construit par M. Ovide Paradis, était tenu par M. Ernest Gagnon. Il

préluait à une carrière musicale qui honore sa piété et ses talents. Le dîner fut pris à l'école des Frères.

Au nombre des imposantes solennités qui ont marqué les offices de la cathédrale, les registres de l'évêché, ainsi que les journaux du temps signalent la messe de minuit, 1859. Le maître des cérémonies était le R. M. Chabot. Au dehors, pour servir de prélude, un ciel étoilé qui ravit le cœur vers les saintes régions. En entrant dans l'église, le cantique des Anges, qui se fait entendre au-dessus de l'autel, dit aux hommes de bonne volonté : "*Gloria in excelsis Deo.*" A ce souhait trois fois répété, des enfants pasteurs, un cierge à la main, chantent du fond du sanctuaire : "Venez pasteurs, accourez tous." A cette heure, l'illumination de la nef, des galeries étaient générales : douce illusion de la grande lumière qui se répandit au premier Noël sur la plaine de Bethléem. Les bergers adorent, puis prennent leur rang au chœur. La messe est célébrée par M. le Grand Vicaire Chs Olivier Caron. Un gigantesque pain bénit à vingt-cinq étages est distribué aux fidèles. C'est le cadeau des enfants de la ville à l'Enfant-Jésus.

Le zèle de Mgr Cooke s'est surtout révélé dans ses courses pastorales. Il ne se contente pas de visiter les paroisses principales, il parcourt tout son diocèse, bravant les intempéries et les inclemences de l'hiver et de l'été. Les populations heureuses et ravies venaient à sa rencontre et s'inclinaient avec bonheur sous sa main bénissante. Les Bois-Francs, avec leurs routes à peine tracées, le virent accourir pour bénir, encourager les premiers colons. M. Venant Charest, dans sa belle histoire de St-Janvier de Weedon, raconte la première visite de Mgr Cooke en ces lieux : "Remarquable par le bien immense qu'elle avait opéré parmi les colons, cette visite ne le fut pas moins par le froid sibérien qui sévit

“ avec vigueur pendant ces quelques jours. La chapelle, revêtue seulement de son mince lambris de planches, n'était pas terminée à l'intérieur et comme un vulgaire hangar, elle était ouverte à tous les vents. Malgré un feu de cyclope qui rougissait le poêle et les tuyaux, le monde y grelottait et y gelait tout vivant. Pour entendre les confessions, les prêtres furent obligés d'endosser casques, mitaines et capotes de pelleterie, afin de se préserver des atteintes d'un froid si vif et si piquant.

“ L'évêque, qui ne pouvait revêtir en même temps ses fourrures et ses ornements pontificaux, eut grandement à souffrir de cette température ; il contracta aux pieds et aux mains des engelures dont il se ressentit pendant longtemps. La mission de Weedon n'était pas encore baptisée, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore de titulaire ; il incombait à l'autorité religieuse de choisir le saint ou la sainte qui en serait le protecteur ! Mais, pour cela, Mgr Cooke ne chercha pas longtemps dans le martyrologe romain, il lui donna de suite, séance tenante, saint Janvier pour patron : nom significatif et propre à rappeler les rigueurs de cette rude époque.”

Shawenigan, enfoncé dans la forêt, recevait ses conseils, ses avis. Après avoir voyagé par monts et par vaux, Sa Grandeur arrivait à St-Tite, sur les rives éloignées du St-Maurice. Partout le pieux Prélat était reçu comme l'envoyé du ciel, et de retour dans sa ville épiscopale on l'acclamait comme un père, comme un bienfaiteur. Une fois, entre autres, il revenait de St-Etienne, dernière étape de la visite pastorale : les enfants des Frères, échelonnés sur le premier côteau, étaient venus à sa rencontre, la société harmonique faisait entendre ses accents joyeux, toute la population était là, dans cette longue rue des Forges, se mouvant entre deux haies de sapins, de pail-

lons et d'oriflammes. L'Evêque arrosa cette route de ses bénédictions et de ses larmes. " Mon bon peuple m'aime bien, mais je l'aime moi aussi ; " et disant cela, Monseigneur essuyait les grosses larmes qui lui baignaient la figure.



CHAPITRE XII

Œuvres diocésaines.

L'ADORATION PERPÉTUELLE. — LES CONFRÉRIES. — LA
PROPAGATION DE LA FOI. — LA SAINTE-ENFANCE.

PARMI ses nombreuses œuvres de zèle, Mgr Cooke assignait à la prière le premier rang. La prière était à ses yeux la force la plus nécessaire dans un diocèse. En prenant charge de la paroisse, il avait vu avec consolation que la confrérie de la bonne mort et de l'adoration perpétuelle était en pleine floraison. C'était un souvenir de la visite pastorale de Mgr Plessis en 1814. M. le Grand Vicaire Cooke s'étoit aussitôt fait inscrire au nombre des associés, et c'étoit une consolation pour lui de venir chaque vendredi faire son heure d'adoration. S'il étoit absent, il écrivoit à sa sœur, la priant de le remplacer. Il forma une nouvelle section. M. Roupe, du Séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, en lui adressant, en 1849, des billets, l'informe que sa section portera le nom de "Véritable Pain."

Notre ville avoit une autre dévotion implantée sur notre sol, le 30 août 1665, par Mgr de Laval. C'étoit celle du Saint-Scapulaire. Mgr Cooke engagea ses ouailles à ne pas négliger de mettre à profit les nombreuses indulgences mises à la disposition des fidèles. Son amour filial pour Marie se manifesta par l'ardeur qu'il mit à enrôler sa paroisse dans l'archiconfrérie du Saint Cœur de Marie. Il s'en fit le directeur, et il cédoit rare-

ment à un confrère le privilège de présider les exercices. C'était en versant d'abondantes larmes qu'il recommandait au Cœur compatissant de Marie la conversion de "ses pécheurs."

La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, en 1854, consola sa piété, tout en réjouissant son cœur d'évêque. "Faisons en sorte," écrivait-il dans un de ses mandements, "que les démonstrations de notre joie, dans cette occasion, ne le cèdent en rien à celles des autres pays : et prouvons en toute manière que nos cœurs sont profondément touchés des bénédictions que le ciel répand à grands flots dans ces jours, sur la sainte Vierge et sur nous. Ces jours sont des jours de grâce : elles nous sont offertes avec profusion au nom de Marie ; la terre en est remplie. . . . Regardons son culte comme le plus bel héritage que nos pères nous aient laissé."

Et ce fils aimant conseilla à ses diocésains d'orner d'une statue ou d'un tableau de cette Mère Immaculée leurs églises, leur oratoire ou la chambre où probablement ils mourront.

Il étendait son dévouement au-delà des frontières de son diocèse. Il donne ses soins à l'œuvre de la Propagation de la Foi. M. C. F. Cazeau lui écrivait le 27 mai 1844 : "Je viens de recevoir les argents de la Propagation de la Foi, presque au moment du départ de la poste. Je n'ai que le temps de vous envoyer une somme de quarante louis, pour vous mettre en état de faire face aux demandes de vos missionnaires du St-Maurice, qui seront peut-être chez vous demain. Je vous prie d'avoir la bonté de leur faire tenir compte de leurs dépenses, et en attendant leur retour de me dire quelles sommes vous leur avez mises entre les mains." Et dans une autre occasion : "Les dépenses de St-Maurice et d'Abbitibi sont énormes. . . . Oh ! la misérable affaire

" que d'avoir à tenir les comptes, faire tous les déboursés
" de la Propagation de la Foi ! C'est à n'en plus finir.
" Si je perds la tête, l'œuvre y sera pour quelque chose."
La Sainte-Enfance ne lui tenait pas moins au cœur. Il a
présidé des cérémonies touchantes, au profit des petits
Chinois.

Faisons en peu de mots l'historique de cette association si belle, si méritoire et si digne d'encouragement. Il est au Canada un saint prêtre bien connu : son zèle lui a fait embrasser plusieurs œuvres ; mais il est le patriarche, en ce pays, de celle du rachat des enfants dans les pays infidèles.

La Sainte-Enfance ne compte nulle part de directeur plus dévoué que M. l'abbé F. Daniel, du séminaire de St-Sulpice, Montréal. Il a vu la fondation de l'œuvre, il en a célébré les noces d'or. Lorsqu'il vint en notre ville pour en étendre les ramifications, il rencontra la bonne madame Lamontagne, forte et vertueuse chrétienne, dont le souvenir est resté en bénédiction parmi nous. M. l'abbé Daniel n'eut pas de peine à la gagner à sa cause. Aussi, lorsqu'il se présenta à l'évêché, Mgr Cooke lui dit en souriant : " Vous et madame Lamontagne, vous ravagez mon diocèse." Mais on sait quelle reconnaissance Monseigneur avait vouée au saint évêque de Nancy et comme la Sainte-Enfance était une émanation de la foi et du zèle du Prélat exilé, Monseigneur des Trois-Rivières accueillit son délégué avec cette exquise urbanité qui lui gagna un ami de plus pour toujours. M. F.-X. Loranger, alors chapelain du monastère, seconda son évêque ; fit les honneurs du convent à l'hôte de l'évêché et l'invita à donner une conférence à la communauté. M. l'abbé Daniel accepta, et tout en faisant connaître l'œuvre de la Sainte-Enfance aux élèves et aux religieuses, il trouva moyen, dans une touchante allocution, d'exalter le bon-



M. L'ABBÉ F. DANIEL

heur de la vie religieuse. Sujet éloquent qu'il traita avec ampleur et qui laissa des impressions durables dans l'âme des heureuses recluses.

M. le curé Toupin ne se montra pas moins sympathique au rachat des petits Chinois. Bref, après huit jours, l'œuvre était fondée, organisée et en pleine opération. Il fut résolu que le jour de la première communion serait la fête principale de l'œuvre. Dans l'après-midi, une procession solennelle s'organise : tous les enfants de la ville y prennent part. Le cortège part de l'externat des Ursulines : les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes ouvrent la marche qui se ferme par une statue de l'Enfant Jésus, portée triomphalement jusqu'à la cathédrale. Un trône a été élevé, au balustre, au divin petit Roi. Des chants frais et harmonieux retentissent sous les arcades gothiques. Le silence se fait. On écoute des dialogues de circonstance ; de tout jeunes orateurs se font entendre. Les parents sont là qui applaudissent ; puis, vient l'acte de consécration à l'Enfant Jésus. C'était une cérémonie touchante ; aussi, quand les petits Chinois et les petites Chinoises promènèrent leurs bourses d'allées en allées, abondante fut la quête. Une bénédiction solennelle clôtura la fête et l'on rédigea pour les annales de l'œuvre, le récit que nous venons de lire.

Cette œuvre s'est continuée ; le Directeur actuel est le Très Révérend L. Sév. Rhéault, Vicaire Général. C'est de cette époque que datent les rapports de notre communauté avec M. l'abbé Daniel. Ce pieux et sincère ami est natif de Contance, en Normandie, terre de nos aïeux.

Il quittait, en 1847, parents et amis pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le sacrifice fut pénible à la nature ; il laissait un frère aîné, prêtre vertueux, qui marchait à grands pas dans la voie de la perfection sacerdo-

tale ; mais n'écoutant que la grâce, il met entre lui et sa famille cette barrière de l'Océan qu'il ne franchira jamais plus. Bien des fois, de la patrie viendra une invitation pressante de retourner au pays natal, de revoir un membre de la famille que la mort a marqué de son sceau et, qui veut revoir avant de mourir, un frère aimé. . . . Mais le sacrifice était consommé. Jamais, le missionnaire n'a regardé en arrière. Il n'est pas retourné dans cette France si chère et si aimée. Il a survécu à tous ses proches. Dans sa patrie adoptive, il compte de nombreux amis dans tous les rangs de la société. A ses noces d'or sacerdotales, Montréal lui a dressé une couronne d'hommages. Toute la ville n'avait qu'une voix pour acclamer le prêtre selon le cœur de Dieu, qui a donné au Canada, ses forces, sa santé, son labeur. Les Communautés religieuses du pays et des Etats-Unis se sont unies à ce concert de félicitations : notre monastère y mêlait sa note laudative, car M. l'abbé Daniel est au nombre de nos meilleurs amis.



CHAPITRE XIII

ACTION DE MGR COOKE SUR SON CLERGÉ. — RETRAITES
ECCLÉSIASTIQUES. — LES RETRAITANTS DE 1855.
— TROIS VICAIRES GÉNÉRAUX : MM. THOMAS ET
OLIVIER CARON ET L.-FRS LAFLÈCHE.

1857



E qui forme surtout la vie catholique dans un diocèse, ce qui la perpétue, c'est l'éducation du clergé. Mgr Cooke l'avait compris, aussi les séminaristes étaient-ils l'objet constant de son zèle. Il fut toujours le chef, le guide et le père de sa famille lévitique. Il a conféré la prêtrise à soixante-dix lévites qui ont gravi le chemin royal du sanctuaire. Son affection pour ses prêtres se manifestait en demandant plus à ceux qu'il estimait davantage. Il a eu des amitiés qui l'honorent. Ceux qui ont été témoins des larmes qu'il a versées sur les tombes de M^{rs} Chabot et Toupin ont su quel amour sincère il leur portait. Il connaissait les dangers de l'isolement pour les jeunes prêtres. Le Rév. M. A. Noisieux avait été son vicaire pendant sept ans. Nommé curé de Shawinigan, il avait été longtemps sans revenir à la ville. Monseigneur, qui ne le perdait pas de vue, lui écrivit : "Voyons, mon cher, est-ce tellement beau dans vos montagnes que vous ne songiez pas à venir nous voir ?" A cette aimable invitation, le jeune curé accourt. Il est salué, réjoui, et à la cure, en ville, par tous les amis. Il faisait bon revoir sa ville natale et tout son cher

monde. Une semaine s'écoule, puis deux, lorsque Monseigneur lui dit un matin : " Mon cher, viens plus souvent, et reste moins longtemps."

Réunir ses prêtres dans de pieuses retraites, leur faire goûter les délices du cénacle était une de ses consolations. La première retraite ecclésiastique du diocèse eut lieu au mois d'août 1855, à Nicolet : M. Joseph Aubry, D.D., en fut le prédicateur. Les prêtres présents étaient :

Sa Grandeur Mgr Cooke, évêque du diocèse.

MM. F.-G. Loranger, V. G., chapelain des Ursulines des Trois-Rivières,

Thomas Caron, supérieur du Séminaire de Nicolet,
Joseph Aubry, D.D., archiprêtre du diocèse, prédicateur de la retraite,

F.-X. Côté, archiprêtre, curé de Ste-Geneviève,

M. Charrier, archiprêtre, curé de la Baie du Febvre,

L.-T. Fortier, archiprêtre, curé de Nicolet,

J. Harper, curé de St-Grégoire,

Chs Dion, procureur du séminaire de Nicolet,

C.-O. Caron, un des directeurs du séminaire de N.,

S.-L. Malo, curé de Bécancour,

J.-H. Sirois, curé de St-Barnabé,

A. Charest, curé de St-Narcisse,

G.-Ed. Bois, curé de Maskinongé,

J.-H. Dorion, curé d'Yamachiche,

C.-J. Lebrun, curé de St-Michel,

D. Paradis, curé de la Pointe-du-Lac,

N. Kéroack, curé du Cap-de-la-Madeleine,

J. Bailey, curé de St-Maurice,

D. Marcoux, curé de Champlain,

W. Fréchette, curé de Rutiscon,

H. Tonrigny, curé de St-Prosper,

L.-H. Dostie, curé de Gentilly,

C. Marquis, curé de St-Célestin,

- MM. Z. Rousseau, curé de Ste-Monique,
J. Maureault, curé de St-Thomas-de-Pierreville,
L.-O. Désilets, curé de St-Guillaume,
J. Paradis, curé de St-François-du-Lac,
N. Bellemare, préfet des études au séminaire de N.,
O. Belcourt, curé de Drummondville,
N. Pelletier, curé de Stanfold,
L. Trahan, curé de Shipton,
F. Turgeon, curé de St-Didace,
J.-B. Leclerc, curé de Durham,
P. Roy, curé de Kingsey,
R.-A. Noisieux, vicaire aux Trois-Rivières,
A.-H. Lassisseraye, vicaire à Yamachiche,
C.-Z. Garceau, vicaire à la Rivière-du-Loup,
Is. Guillemette, vicaire à St-Grégoire.

L'année suivante, Mgr Cooke convoquait la piense milice des Cantons de l'Est à se réunir au presbytère de M. Luc Trahan, missionnaire de Shipton, pour suivre en commun dans un lieu solitaire les saints exercices de la retraite.

A la fête de saint Thomas, 1857, Mgr Cooke avait conféré le titre de grand vicaire à MM. Olivier et Thomas Caron et à M. Ls-Frs Lafèche : belle pléiade de noms chers au diocèse des Trois-Rivières.

En annonçant cette nouvelle à M. Thomas Caron, Sa Grandeur écrit : " Je suis flatté d'avoir cette occasion
" de reconnaître les services que, pendant vingt ans, vous
" avez rendus au clergé et à notre jeunesse canadienne.
" Messieurs les curés, réunis ici en grand nombre, à
" l'occasion de la fête anticipée de notre commun *saint*
" *patron*, ont souscrit bien volontiers à votre promotion,
" et en ont accueilli la proclamation avec enthousiasme.
" Cette démonstration est d'un augure favorable et me
" fait beaucoup espérer pour notre avenir. Vous êtes

" appelé à partager la dignité et l'autorité de l'évêque ;
" mais attendez-vous à partager aussi ses travaux et ses
" peines. Cependant, soyons courageux dans la carrière
" qui s'ouvre devant nous ; nous travaillons pour la
" sainte Église, conjointement avec son divin fondateur
" qui saura bien nous tenir compte de nos sacrifices.
" Soyons unis et sous notre direction, le diocèse pros-
" pèrera sous tous les rapports.

" † THOMAS, *Év.*"

" A M. LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE,

" *Vicaire Général*, NICOLET.

" Trois-Rivières, 17 décembre 1857.

" *Monsieur le Grand Vicaire*,

" Ce titre ne vous est pas étranger ; vous l'avez déjà
porté avec honneur pour vous et avantage pour l'Église
de St-Boniface, aussi longtemps que vos forces vous ont
permis de supporter les travaux de cette vaste et pénible
mission. Revenu aujourd'hui dans votre patrie avec une
santé délabrée, il est juste qu'elle reconnaisse vos ser-
vices et que vous y trouviez *otium cum dignitate*.

" Aussi suis-je heureux, maintenant que vous avez fixé
votre résidence dans le diocèse, de pouvoir vous continuer
le titre de Grand Vicaire, et vous accorder en cette qualité,
pour le diocèse, les pouvoirs extraordinaires attachés à
cette dignité.

" Puissiez-vous, pour le bien de votre diocèse, jouir
longtemps de ces privilèges et contribuer au bonheur

d'une maison qui a lieu de se glorifier de vous compter parmi les élèves qu'elle a formés.

"Ce témoignage de reconnaissance et de confiance sera sans doute agréé par vos nombreux amis.

"Votre dévoué serviteur,

"† THOMAS, *Evêque des T.-R.*"

M. Charles-Olivier Caron étant sur les lieux, son évêque lui avait remis personnellement ses titres et privilèges.

MM. Taché et Drummond venaient rendre visite à l'évêque des Trois-Rivières, ils étaient toujours les bienvenus sous le toit hospitalier de l'évêché. Le major Wolff, à qui Monseigneur avait enseigné le français à St-Ambroise, venait aussi de fois à autres revivre le temps passé; il n'est pas jusqu'aux Micmacs de Ristigouche qui n'aient tenu à honneur de venir saluer leur ancien missionnaire. Cette délégation causa un bonheur ineffable à notre digne évêque. Benjamin fut invité à chanter la messe Bordelaise à la cathédrale; c'était un maître-chanteur très distingué, et tous ceux qui l'entendirent furent dans l'admiration. Le brave sauvage reçut force félicitations qu'il accueillit avec une stoïcité remarquable.

Un jour, une dame inconnue se présente à l'évêché; elle demande à voir Monseigneur. Ce dernier la reçoit et lui dit de décliner son nom. — Votre sœur, Madame Allain, de la Baie des Chaleurs. Il y avait quarante ans que le frère et la sœur ne s'étaient pas vus.

Les paroissiens de St-Ambroise venaient aussi de temps à autre. Gonzague Vincent annonce sa visite à Mademoiselle Cooke:

"Jenne-Lorette, 14 mai 1857.

"*L'vénérable Protectrice,*

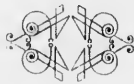
"Je prends la liberté de vous écrire quelques lignes pour vous faire connaître que vos protégés, grâce au Seigneur, se portent bien ; mais vous, vénérable demoiselle, comment êtes-vous ? Monseigneur, le bien-aimé de notre cœur, est-il bien ? Comment se porte M. Chabot ainsi que tous les autres messieurs de l'évêché ? Nous vous prions, ma femme et moi, de demander pour nous la bénédiction de Mgr Cooke ; dites-lui que nous lui faisons nos plus affectueux respects, que nous sommes ses enfants les plus soumis et les plus aimants, que nous espérons toujours de rester un jour avec lui lorsque ses édifices seront érigés ; dans tous les cas, si Monseigneur veut de son Vincent, il l'aura quand il voudra, moyennant la volonté de Celui qui est maître de tout. Nous prions le Seigneur tous les jours pour nos bienfaiteurs, protecteurs et sauveurs ; nous leur devons tant. Ma femme vous fait ses respects les plus affectueux, elle compte vous aller voir cet été. Dites, s'il vous plaît, à Monseigneur que son Vincent a hâte de voir le jour où il pourra lire ces édifiantes histoires des bonnes religieuses du Canada. Cher bréviaire, je ne t'oublie pas. Dites aussi à Monseigneur de me préparer de l'ouvrage pour que je m'occupe durant tout le temps que je serai aux Trois-Rivières. Faites, s'il vous plaît, mes très humbles respects à M. le Grand Vicaire et à tous les messieurs de l'évêché. Nos compliments à vos deux servantes et à Léandre Gagnon et, vénérable demoiselle, pardonnez-moi si j'ose vous demander tant de choses ; vous avez tant de bonté que j'ose compter que vous ne vous offenserez point ; mais que

vous aurez égard à mes demandes et à mes commissions.
J'ai l'honneur d'être, vénérable demoiselle, avec respect,

"Votre très humble et très obéissant serviteur,

"JOS-GONZAGUE VINCENT."

Mgr Cooke avait organisé un comité de dames charitables pour lui venir en aide dans ses œuvres pies : elles furent toutes très dévouées à leur évêque. Mgr Cooke les visitait deux ou trois fois l'an et encourageait ainsi leur zèle et leur dévouement. On sait quelle vénération lui portait madame Vallières, qu'il avait convertie à la foi catholique. Madame Edonard Turcotte ne lui en cédait guère. Que de mets savoureux et délicats préparés par elle pour la table de l'évêque. En retour, lorsqu'un saumon frais arrivait d'en bas du fleuve pour l'évêché, Monseigneur partageait avec les familles Turcotte, Guillet, etc. Il en était de même à l'automne pour les huîtres de Caragnet.



missions.
respect,
eur,
ENT."

es chari-
es: elles
ooke les
nsi leur
ation lui
à la foi
n cédait
arés par
l'un sau-
évêché,
urcotte,
pour les

CHAPITRE XIV

MGR BLANCHET VISITE LE CANADA. — DOULEURS DE
MGR COOKE EN APPRENANT LES OUTRAGES FAITS
AU VATICAN.

1859-1860



MGR BLANCHET, archevêque de l'Oré-
gon, était venu au Canada, tendre la
main en faveur de son pauvre diocèse.
Anciens confrères dans les missions du
Golfe, Mgr Cooke et Mgr Blanchet
étaient deux belles âmes faites pour
s'entendre. Obligé de s'absenter, Mon-
seigneur des Trois-Rivières écrit à son frère dans l'épis-
copat :

"Mon cher Seigneur,

"J'ai reçu avec bien du plaisir votre agréable lettre
du 20 juillet. Vous me donniez l'espérance de vous
voir chez moi avant votre départ pour l'Orégon. C'eût
été pour moi une occasion bien flatteuse de revoir un
ancien et sincère ami. Mais voici la saison qui s'avance.
Je vois bien qu'il faut ajouter à tant d'autres ce nouveau
sacrifice. Que Dieu soit béni ! C'est dans le Cœur Sacré
de Jésus que nous nous rencontrerons et que nous puise-
rons l'un pour l'autre les grâces dont nous aurons besoin
pour rencontrer toutes nos obligations.

"Adieu, cher seigneur et ami. Je ne vous ai pas
oublié auprès de mes diocésains. L'espèce de disette qui
afflige le pays ne les a pas empêchés de se cotiser pour

vos missions. Si la somme d'argent est peu considérable, celle des prières le sera beaucoup plus. Je vous adresse avec cette lettre, trois billets sur le maître de poste de Montréal, au montant de quatre-vingt-cinq louis dix chelins.

"Je descends à Québec la semaine prochaine; la semaine suivante, je dois visiter mes *Townships*; mais mon esprit vous accompagnera dans votre voyage, et je prierai l'ange du Seigneur de vous conduire à bon port avec votre sainte caravane.

"THOMAS, *Év.*

"26 août 1859."

Embrassé d'un saint zèle pour l'apostolat, Monseigneur avait appelé dans son diocèse des ouvriers évangéliques pour le sillonner en tous sens et y imprégner cette floraison sacrée des vertus chrétiennes, des préceptes évangéliques. Tour à tour, sans aucune ombre de rivalité jalouse, il convie les fils de saint Ignace et les Oblats de Marie; d'autres fois, ce sont ses jeunes prêtres qu'il lance comme des anges rapides pour tracer un lumineux sillon dans les âmes.

Son amour de l'Eglise fut comme la passion de sa vie. Ses œuvres pastorales gardent l'empreinte fidèle de ses sentiments envers le Saint-Siège.

Après avoir signé la lettre collective des évêques qui protestait contre les outrages faits au Vicaire de Jésus-Christ, Mgr Cooke exhortait, en 1860, ses diocésains à témoigner au Souverain Pontife leur profonde douleur. Ses fidèles répondirent par l'adresse suivante, appuyant cette démonstration de piété filiale par une offrande de six mille quatre cent cinquante-deux dollars.

ADRESSE A NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE
PIE IX

" Très Saint-Père,

" Nous, le clergé, les citoyens de la ville épiscopale et les fidèles des paroisses et missions, vos fils du diocèse des Trois-Rivières en Canada, nous prosternons à vos pieds sacrés que nous baisons avec amour, et reconnaissant en votre Sainteté le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise, le Père commun des fidèles, mais un père affligé, vous prions humblement d'agréer l'expression de nos sentiments.

" Nous avons appris, avec une profonde douleur, les desseins d'hommes pervers ou aveugles contre la souveraineté temporelle du Saint-Siège, et l'indigne révolte d'une partie des Etats de l'Eglise. Nous sommes étonnés de tant d'audace et d'ingratitude de la part d'un peuple comblé de vos bienfaits et qui devrait trouver son bonheur à vivre sous une autorité aussi douce, aussi paternelle, aussi sacrée que celle des Souverains Pontifes.

" Nous savons cependant que ce n'est pas le vrai peuple qui a méconnu le devoir et donné le scandale de la rébellion ; il offrait un autre spectacle quand il agissait librement, comme lors de la visite de Votre Sainteté dans ses domaines. Nous reconnaissons que la véritable cause des malheurs qui troublent l'Italie ne se trouve pas dans l'administration des Etats Pontificaux, mais dans les passions d'une populace égarée par des agitations et dans des doctrines subversives soutenues de l'influence et de la force étrangères.

" Quant aux titres de la Papauté à la souveraineté temporelle, ils sont tout à fait justes et inattaquables. Outre le recours spontané à la protection et à l'autorité des Papes, de la part des populations sans cesse attaquées

par les barbares et abandonnées des Empereurs ; outre la cession et la restitution à saint Pierre des provinces qui composent aujourd'hui les États de l'Eglise par les princes qui en furent les conquérants et les maîtres, le fait, éclatant aux yeux de tous, d'une possession d'au delà de dix siècles, suffirait à lui seul, du consentement unanime, pour les établir parfaitement. Ainsi, nous proclamons que la Souveraineté Papale affermie par les hommes, les siècles et l'intervention visible de la Providence, est la plus respectable qui soit sur la terre. De plus, et nous nous plaçons à l'avouer hautement, le Souverain Pontife est le Roi par excellence, celui qui a sauvé le monde de la barbarie et de l'esclavage, qui le retient encore contre ses tendances désorganisatrices, et enfin le représentant de Celui qui a dit de lui-même : J'ai été établi Roi par le Seigneur.

“ Nous savons bien que l'Eglise bâtie sur le roc des promesses divines ne sera pas renversée par la perte des États du Saint-Siège, mais nous croyons aussi avec le monde catholique et les hommes d'Etat dignes de ce nom, que le Pape doit nécessairement être souverain temporel, pour avoir la plénitude de la liberté et de l'indépendance convenable à l'exercice de sa mission divine.

“ Nous avons bien compris que dans leurs attaques contre Votre Sainteté, les hommes de la révolution n'en veulent pas principalement à votre personne sacrée, ni seulement à ses États, mais à l'Eglise même ; aussi, sentons-nous parfaitement que, dans la lutte actuelle, Votre Sainteté ne défend pas tant sa propre cause que celle de ses enfants et en même temps celle de l'ordre, de la justice, du droit et de la vraie liberté dans l'univers, comme vient de le proclamer si énergiquement le monde catholique dans sa manifestation universelle en faveur de Votre Sainteté.

" C'est pour nous, enfants de l'Eglise, une douce et impérieuse obligation de vous exprimer, Très Saint-Père, spontanément et publiquement, nos sentiments de profonde vénération et d'amour filial, dans les circonstances présentes où votre cœur paternel est en proie à l'affliction et à la douleur ; nous ne saurions trop vous remercier de la fermeté et du zèle avec lesquels vous avez défendu et défendez encore nos droits et ceux de toute l'Eglise ; et nous assurons Votre Sainteté que quelque longue et violente que soit la lutte, nous ne cesserons de faire monter continuellement vers le ciel, nos plus ardentes supplications pour le triomphe de l'Eglise et de son Auguste Chef.

" Prosternés humblement aux pieds de Votre Sainteté, nous la prions de nous accorder, ainsi qu'à tous les fidèles du diocèse des Trois-Rivières, sa bénédiction apostolique.

" 15 avril 1860."

PIE IX, PAPE

" A notre vénérable Frère Thomas,

" Evêque des Trois-Rivières, au Canada.

" Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

" C'est avec un bien sensible plaisir que nous avons reçu tout récemment de votre part, vénérable Frère, et de celle de nos bien-aimés Fils, les catholiques de toute classe, de tout rang et de toute condition de votre diocèse, des lettres en date du 15 avril dernier. La fidélité, l'affection, l'amour et le respect distingué que vous et vos diocésains avez pour Nous et pour ce Siège de Pierre y brillent de toute part. De toute part y éclatent votre

profonde et commune douleur, l'affliction et l'indignation qu'excitent les attentats impies et sacrilèges contre notre autorité civile et celle de ce Siège qu'elle possède, ne craignant pas de fouler aux pieds tous les droits divins et humains. Nous avons été singulièrement touchés de ces sentiments si beaux et véritablement dignes de tout éloge que partagent avec vous vos ouailles ; et au milieu des angoisses et des amertumes profondes où Nous Nous trouvons, la consolation que Nous en avons éprouvée n'a pas été légère. Aussi, et c'est là Notre désir, faites part de cette lettre, en Notre nom, à vos diocésains. Cependant, de concert avec votre clergé et tous les fidèles, ne cessez pas de prier et de supplier avec une ardeur de plus en plus vive le Dieu riche en miséricorde qu'il daigne détourner de son Église sainte le déluge de maux qui la pressent, qu'il en relève partout l'éclat par de nouvelles conquêtes et de nouveaux triomphes et qu'il nous envoie aide et consolation dans toutes nos tribulations. Et comme vous le savez, vénérable Frère, dans ces temps malheureux, une guerre acharnée tourmente notre divine religion, ne vous laissez pas dans l'éclat de votre piété, dans votre zèle d'évêque, de défendre courageusement et avec une ardeur toujours croissante, cette religion céleste ; d'assurer avec le plus grand soin le salut de votre troupeau, de dévoiler les ruses et les tromperies de l'ennemi, de réfuter ses erreurs et de rendre impuissants tous ses traits. Enfin, comme gage des faveurs célestes et de notre paternelle affection, Nous vous donnons dans toute l'effusion de notre cœur, la bénédiction apostolique à vous, vénérable Frère, et l'accordons avec un très grand amour à tout votre clergé et à tous les fidèles confiés à vos soins.

“ Donné à Rome, au Vatican, le 19 juillet 1860 et de Notre pontificat l'an quinzième.

“ PIE IX, *Pape.* ”

CHAPITRE XV

L'ÉPREUVE. — MGR COOKE APPELLE UN AIDE. — LUTTE
ENTRE L'HUMILITÉ ET L'OBÉISSANCE. — ENTRE-
TIENS DE DEUX SAINTS.

1861

MONSIEUR est frappé dans son palais épiscopal par une longue et douloureuse maladie. Le poids des ans, les infirmités, les nombreux devoirs de sa charge, tout lui commande de s'adjoindre un auxiliaire. Il appelle un de ses grands vicaires, un fils de son diocèse, connu et aimé de son clergé, M. Louis-François Lafèche. Écoutons deux saints s'entretenir cœur à cœur.

SÉMINAIRE DE NICOLET, 10 sept. 1861.

“ Monseigneur,

“ Je sens parfaitement bien la nécessité où se trouve Votre Grandeur, dans l'état d'affaiblissement de sa santé, d'appeler auprès d'Elle quelqu'un qui puisse lui venir en aide en partageant le fardeau de l'administration diocésaine. Je désirerais de tout mon cœur et je m'estimerais heureux de pouvoir en cette circonstance vous rendre ce service, et vous donner cette marque de reconnaissance pour le bienveillant accueil que j'ai reçu de Votre Grandeur au retour des missions et pour tous les témoignages de bonté, d'estime et de confiance dont Elle n'a cessé de m'honorer depuis lors. Mais, Monseigneur, plus j'y réflé-

chis et plus la chose me paraît au-dessus de mes forces.

“ Il est vrai que j'ai toujours aimé à reconnaître la volonté de Dieu dans celle de mes supérieurs. Aussi, suis-je bien convaincu que j'agis suivant votre volonté et que j'accomplis un devoir en vous faisant connaître les raisons qui ne manqueront pas de faire comprendre à Votre Grandeur que je ne suis nullement qualifié pour le poste auquel Elle avait pensé à m'appeler, et de faire tomber son choix sur une autre personne plus propre à lui rendre les services dont Elle a besoin en ce moment.

“ Accepter une charge dont on ne peut en toute probabilité remplir les devoirs, est assurément pour le moins téméraire. Or telle est ma position, Monseigneur ; car je ne dirai pas qu'il est seulement probable, mais plutôt qu'il est à peu près certain que je ne pourrai rendre à Votre Grandeur les services dont Elle a besoin présentement et qu'Elle attend de moi en m'appelant auprès d'Elle.

“ Je ne parlerai pas de la qualification intellectuelle et littéraire, puisqu'il est de mode et même de convenance de dire que personne n'est juge pour soi en cette matière, cependant je ne puis m'empêcher de dire à Votre Grandeur que ma capacité sous ce rapport *m'inspire tant de confiance*, que la seule pensée de me trouver en face d'un mandement ou autre document à rédiger, m'en rend malade d'avance.

“ Mais, Monseigneur, une autre qualification sur laquelle Votre Grandeur ne pourra récuser ma compétence, est celle de ma santé.

.....
“ C'est cette raison qui m'a engagé à me réfugier dans un collège, au retour des missions, parce que je redoutais la responsabilité du ministère curial. Que sera-ce donc s'il faut qu'une partie peut-être considérable de la res-

ponsabilité de l'administration diocésaine me retombe sur la tête !

“ Votre Grandeur n'ignore pas non plus que je suis parfaitement étranger au gouvernement des paroisses.

“ Ces raisons, Monseigneur, et plusieurs autres que j'ai exposées à Votre Grandeur, sans le dernier, me font réellement croire que je ne suis point celui qu'Elle doit appeler auprès d'Elle dans les circonstances présentes, et j'ai la confiance qu'Elle fera tomber son choix sur celui que la Providence semble en quelque sorte avoir mis à sa disposition immédiate, en le plaçant pour ainsi dire sous sa main.

“ Toutefois, Monseigneur, je me crois obligé de dire à Votre Grandeur que je ne prétends pas être juge en dernier ressort en cette affaire. Mes supérieurs ont toujours été pour moi un tribunal supérieur et j'espère avec la grâce de Dieu qu'il en sera toujours ainsi jusqu'à ma mort. Si donc, nonobstant ces raisons, Votre Grandeur insistait encore, je ne résisterai pas davantage et je serai toujours prêt à obéir à ses ordres, me rappelant que l'obéissance est le sacrifice le plus agréable à Dieu.

“ Je dois, en terminant, vous demander pardon d'avoir entretenu si longuement Votre Grandeur de ma pauvre individualité.

“ Je demeure bien sincèrement et pour la vie,

“ Monseigneur,

“ De Votre Grandeur, le très humble

“ et très obéissant serviteur,

“ LOUIS LAFLÈCHE, *P're.*

“ A Sa Grandeur Mgr T. Cooke,

“ *Ev. des Trois-Rivières.*”



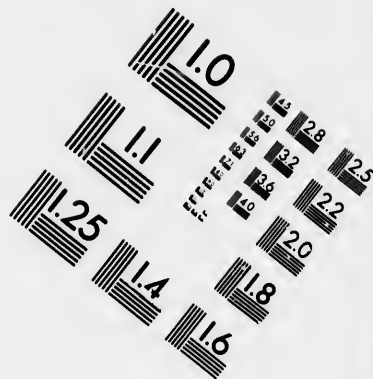
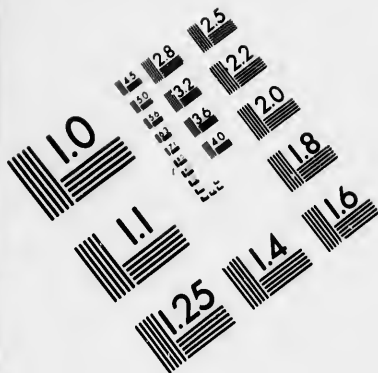
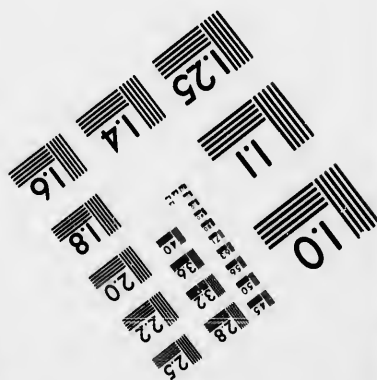
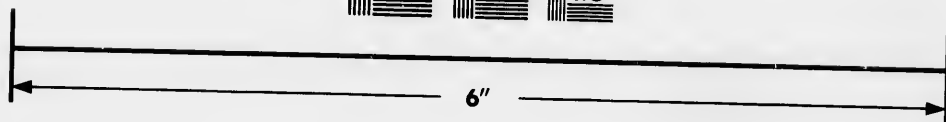
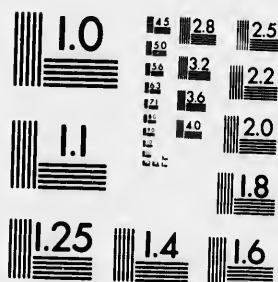


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

THOMAS COOKE

" Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

" A Notre bien aimé Vicaire Général, Louis Laflèche, supérieur du séminaire de Nicolet, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

" *Très cher Frère et Ami,*

" Depuis neuf ans et malgré Notre grand âge, Nous avons porté à peu près seul le lourd fardeau de l'épiscopat. Les frais considérables auxquels Nous étions condamnés pour la construction de Notre cathédrale, la modicité de Nos revenus, et le petit nombre de prêtres de Notre diocèse Nous empêchaient d'augmenter comme Nous l'aurions désiré, le personnel de Notre évêché. Nous avons essayé dans toute la mesure de Nos forces de suffire à nos besoins et Nous avons prolongé Notre travail peut-être au delà des bornes que Nous traçait la prudence, Nous reposant sur la pensée qu'il n'y a rien de plus salutaire que d'abréger ses jours au service de Dieu. Aujourd'hui il Nous faut partager le poids. Une grave maladie dont Nous relevons à peine et les infirmités de la vieillesse Nous le commandent. Nous devons donc et pour l'acquit de Notre conscience et pour le bien de l'Eglise, Nous adjoindre un aide ou assistant. Nous avons jeté les yeux sur vous. Les talents que Dieu vous a confiés, vos grands travaux pour sa gloire, les vertus dont vous avez donné l'exemple vous désignaient depuis longtemps à Notre choix. Mais Nos fréquents rapports avec vous, Nos dernières entrevues et le vœu unanime du clergé, dont vous méritez à si bon droit l'estime, Nous déterminent à cet égard d'une manière *irrévocable*.

“ Nous avons posé, avec le plus grand soin, les raisons que vous Nous avez données, toutes les précautions que la prudence chrétienne exige ont été prises, et tout cela Nous conduit davantage à presser l'exécution de Nos desseins qui ne sont autres que ceux de la Providence.

“ Aussi, bien aimé Frère, de Notre autorité épiscopale Nous vous appelons auprès de Nous.

“ Venez sans crainte où Dieu et l'Eglise vous appellent : *Ite obediens loquatur victorias*. Des grâces et des secours puissants sont promis à tous ceux qui travaillent au gouvernement de son Eglise. Vous êtes faible, Nous le croyons, mais Dieu vous fortifiera : *Dominus erigit elisos*. D'ailleurs vous vous êtes généreusement sacrifié pour la conversion des infidèles dans des régions lointaines, ne sauriez-vous pas le faire pour le salut de vos frères dans le pays natal. Oh non ! vous n'hésitez plus maintenant ; l'obéissance donnant cours à tous vos généreux sentiments, vous avancerez d'un pas ferme dans le chemin que la Providence vous trace et vous déploierez courageusement pour l'amour de l'Eglise tout ce qui vous reste de force et de santé, tout ce que vous avez de connaissances et de vertus.

“ Ainsi, sans tarder, préparez-vous à laisser la place que vous occupez et venez vous asseoir à Nos côtés pour Nous aider de vos conseils, partager Nos peines et jouir aussi de Nos consolations.

“ Une seule chose pouvait Nous causer de la douleur et quelque inquiétude dans Nos présentes dispositions, c'est de priver Notre séminaire de Nicolet de vos lumières et de vos services, mais l'ordre demande que les intérêts d'un diocèse prévalent sur ceux de son séminaire. Dieu pourvoira donc aux besoins, voilà ce qu'il faut penser et ce que vous devrez répondre à vos confrères pour les consoler de leur perte.

Maintenant, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous vous nommons, par les présentes, en vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 13 juin 1852, Administrateur de notre Diocèse, en cas de maladie, d'absence, d'incapacité ou de décès de notre part et vous accordons tous les pouvoirs qu'il Nous est possible de vous communiquer en pareil cas.

“ Donné aux Trois-Rivières, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contresieing de Notre secrétaire, le dixième jour de septembre mil huit cent soixante et un.

“ † THOMAS, *Ev. des Trois-Rivières.*

“ Par Monseigneur

“ LUC DÉSILETS, *Ptre,*

“ *Secrétaire.*”



é, Nous vous
Indult de la
date du 13
e, en cas de
ès de notre
il Nous est

ng, le sceau
secrétaire, le
ante et un.

Rivières.

rs, Ptre,
Secrétaire."

CHAPITRE XVI

APOSTOLAT DE MGR COOKE POUR L'ÉDUCATION. — LA
CONGRÉGATION DE L'ASSOMPTION. — LES FRÈRES
DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. — LE SÉMINAIRE. —
SES RAPPORTS AVEC LES URSULINES.

1860

L'APOSTOLAT pour l'éducation ne pouvait être étranger à Mgr Cooke. Son amour pour l'enfance s'était dilaté avec l'unction sainte. L'école populaire des *chers Frères* s'abrite sous ses ailes épiscopales. Il la protège de ses deniers, il la visite, il l'encourage. Il distingue les enfants les mieux doués. Il en reconnaît un à l'œil vif, à la physionomie intelligente. C'est un orphelin. "Venez, mon enfant, chez moi, vous serez mon lecteur, et je vous donnerai vos fournitures classiques." Ce bambin heureux et fier avait nom Benjamin Sulte.

Son couvent des Ursulines lui était cher : Sa Grandeur connaissait personnellement les élèves du pensionnat et à celles de l'externat, il portait un intérêt double. Son bonheur était grand de les voir passer sous ses fenêtres, au sortir de l'école.

Lorsque l'institut naissant de la Congrégation de l'Assomption s'établit à St-Grégoire, Mgr Cooke, qui désirait la diffusion de l'instruction dans les campagnes, en comprit tout de suite le côté pratique ; il le bénit, l'encouragea et donna aux pieuses fondatrices sa haute approbation. Il était heureux quand, des yeux de la foi,

soulevant le voile de l'avenir, il voyait ces bonnes sœurs partout, le regard pur et calme, le visage souriant, à l'ombre de tous les clochers, sur le seuil des écoles ; partout où il y a une intelligence à cultiver, une âme à sauver, un cœur à former.

Il appelle aussi dans sa ville épiscopale les Sœurs de la Providence, et ce sont ces anges de la charité qui lui fermeront les yeux.

Presque tous les évêchés ont une œuvre maîtresse qui domine, et couronne les autres. La fondation du séminaire des Trois-Rivières fut pour Mgr Cooke un couchant magnifique, qui enveloppe les derniers actes de sa vie pastorale d'une radiense auréole. Cette œuvre ne datant que d'hier, a déjà son histoire. Rien ne lui a manqué : les luttes acerbes, les généreux dévouements, les sympathies et les antipathies populaires ; menacée dès son berceau, elle a grandi, elle a pris rang à côté de ses sœurs et elle a enfoncé dans le sol trifluvien ses racines d'autant plus profondes qu'on lui portait des coups plus vigoureux.

En fondant ce séminaire, Monseigneur avait cédé aux réclamations des familles de la ville. Quand il eut reconnu la justesse de leur cause, le vieux pontife, se mettant à leur tête, leur dit : " EN AVANT ! mes enfants."

Et ce fut l'orgueil de sa vieillesse, le couronnement de son apostolat, de voir une maison où ses fils et les fils de ses fils se formeront à la science, à la vertu, et lui devront l'honneur de tenir le calice et de répandre le sang divin.

" Mes chers enfants dans l'indigence
Ont réclamé de leur Pasteur
Le pain sacré de la science :
Ils auraient le sang de mon cœur.

" Nicolet gardera sa place
Et verra des jours glorieux,
Mais Trois-Rivières sur ses traces
Doit se faire un nom radieux.

" O saint Joseph, à ton amour de père
J'ai confié l'œuvre de mes vieux ans ;
Conserve-là de ta main tutélaire ;
Tous ces enfants, Joseph, sont tes enfants."

A cette œuvre du Séminaire se rattache le nom de l'honorable Joseph-Edouard Turcotte qui, de concert avec son évêque, aida à doter la ville de cette florissante institution. Son titre de second fondateur lui donne des droits à la reconnaissance des Trifluviens et le Séminaire a inscrit à juste titre son nom à côté de celui de Mgr Cooke. Honneur à leur mémoire !

Nous l'avons dit, si Monseigneur portait un vif intérêt au monastère, en retour, nos mères ne négligeaient aucune circonstance de lui exprimer leur filiale reconnaissance et leur profonde vénération.

L'an nouveau ouvrait la série des visites à jour fixe qui, pendant près de trente-cinq ans a été gardée inviolablement. Le dernier jour de l'année, une lettre portait à notre évêque l'expression des bons souhaits formés pour Sa Grandeur et le désir d'avoir part à la bénédiction qu'il donnerait à son troupeau en cet anniversaire. Sa visite était fixée au 2 janvier : Monseigneur célébrait la messe de communauté, déjeunait en compagnie de M. le Chapelain et de M. le Curé, puis il recevait au pensionnat et à l'externat compliments et bons souhaits. " Quand revient le 9 février, anniversaire de votre naissance, écrit la mère Supérieure, bien des cœurs aiment à faire écho au concert d'humbles et respectueux hommages, de bons souhaits et de filial dévouement formés

pour Votre Grandeur. Puisse l'encens de nos faibles prières vous être aussi agréable que le serait le parfum d'un bouquet mieux assorti. Si la nature ingrate se refuse à nos désirs, les cœurs sont en pleine floraison."

La belle fête de Pâques faisait-elle entendre son joyeux alleluia, Monseigneur venait au lendemain de la Quasimodo nous porter la paix du Seigneur. Avant de partir pour ses courses apostoliques, Monseigneur se rendait au monastère. En 1866, Mère de Chantal lui écrivait : "On nous dit que votre départ est fixé à mercredi. C'est bien long, un mois d'absence, pour s'y soumettre sans avoir reçu votre bénédiction." — "Oui, un mois d'absence est bien long pour moi ; mais le devoir m'appelle, il faut bien marcher. Je vous verrai avant mon départ pour me recommander aux prières de votre communauté, que je n'oublierai pas dans mon voyage." Au cours de la visite, des lettres s'échangeaient : "Que le temps paraît long dans la ville, quand le père est absent. Puissent les bonnes dispositions des peuples, les heureux succès de votre sublime mission, vous soutenir au milieu des fatigues, contribuer au soutien de votre santé. C'est le vœu de chacune de nous, et tous les jours il s'exprime en commun au pied des autels." — "Les Dames Ursulines et les bons chrétiens en général ont bien de la bonté de s'intéresser à ma santé et à ma conservation. J'ai le plaisir de leur apprendre que grâce à Dieu tout va bien au spirituel et au temporel. Nos messieurs prêchent et confessent à se faire mourir et suffisent à peine à contenter les populations qui désirent profiter de la mission."

Monseigneur présidait tous les examens, puis au 18 octobre, anniversaire de sa consécration épiscopale, l'on reprenait le thème des vœux et des félicitations, "ne voulant laisser passer aucune circonstance favorable sans offrir à notre évêque l'expression de notre dévouement."

Mais la fête qui éclipsait toutes les autres, pour laquelle longtemps à l'avance, on faisait de grands préparatifs, c'était la Saint-Thomas : les poètes la chantaient, les musiciennes faisaient entendre leurs concerts harmonieux, de l'aube au crépuscule, tout dans le monastère vibrait sous l'impulsion de l'amour filial, de la joie et de la reconnaissance. On exaltait Didyme de la Galilée, on acclamait notre Pontife, notre Pasteur. Quand l'année, à son déclin, retraçait comme sur une toile toutes les bontés d'un Père, la missive du monastère, plus affectueuse que jamais, disait qu'ici on priait le ciel, afin que bien longtemps encore le Pasteur répandit ses bénédictions sur une terre arrosée de ses sueurs et fécondée par ses travaux et que dans ses visites au monastère, il vint bénir et réjouir ses pauvres Ursulines.

Lorsque la maladie, avec ses moments de tristesse et de souffrance, clouait à la croix notre digne évêque, bien sincères étaient les sympathies du cloître. La prière, à cette heure, s'élevait rapide, ardente, vers le Cœur de Jésus pour implorer une guérison bien désirée. Une fois, c'était en 1865, le mal ne cédait pas. Nous demandons à exposer le Saint-Sacrement, et pendant trois nuits et trois jours consécutifs, en présence de la blanche Hostie du Tabernacle, la communauté adresse d'instantes prières au ciel. On frappait, on demandait. . . . Jésus ouvrit et il rendit à l'heureux troupeau son bon pasteur.

Une épreuve bien sensible pour le cœur de Mgr Cooke allait l'atteindre en janvier 1864. Sa sœur, mademoiselle Elisabeth Cooke, lui fut enlevée par la mort. L'âme de cette forte chrétienne, comme l'âme de sainte Monique à Ostie, partit pour le ciel sous les douces bénédictions de celui qu'elle avait entouré de soins, de tendresse et d'affection. Ce frère qu'elle avait si fidèlement servi, qu'elle avait si tendrement aimé était là lorsqu'elle ren-

dit le dernier soupir. Il était près de son lit de douleur, le cœur angoissé, les yeux pleins de larmes. . . . Une dernière absolution fut donnée à la vénérée mourante par M. le curé Toupin, puis Monseigneur colla sur les lèvres de sa sœur l'image du Christ. C'était une scène touchante. . .

Lorsque la nouvelle de cette mort si précieuse devant Dieu arriva au monastère, Mère de Chantal, qui était supérieure, se hâta d'offrir à notre Prélat affligé les condoléances de la communauté.

"A SA GRANDEUR MGR COOKE,

"Evêque des Trois-Rivières.

"Monseigneur,

"Nous n'avons pas besoin de vous dire quelle part nous prenons à votre juste douleur, néanmoins c'est pour nous une consolation de l'exprimer. Nous avons prié et nous continuerons de le faire, pour le repos de l'âme d'une amie bien chère à notre communauté. Sa mémoire vivra toujours parmi nous et les témoignages de sympathie qu'elle nous a donnés jusqu'à ses derniers jours, nous trouveront toujours sensibles.

"J'ai regretté de n'avoir pu l'accompagner. . . . j'aurais voulu partager son bonheur au moment suprême, car elle a dû ceindre une belle couronne, puisque Dieu promet de récompenser tout spécialement ce que l'on fait sur la terre pour ses ministres. Nous nous consolons en pensant que nous avons une protectrice de plus au ciel.

"Daignez, Monseigneur, agréer le témoignage de nos justes regrets avec les sentiments de profond respect avec lesquels je demeure,

"Monseigneur, de Votre Grandeur,

"La très humble et très dévouée servante,

"SR STE-JEANNE DE CHANTAL,

"Supérieure."

CHAPITRE XVII

JUBILÉ SACERDOTAL DE MGR COOKE. — IMPOSANTE
CÉRÉMONIE. — ADRESSES DU BARREAU, DE LA COR-
PORATION ET DES PROTESTANTS. — RÉPONSES.

18 octobre 1864

(De *L'Ére Nouvelle*)

LA cité des Trois-Rivières a vu, cette semaine, un de ses plus grands jours. Mardi dernier a été célébré, en cette cité, le cinquantième anniversaire du sacerdoce de Mgr Thomas Cooke, notre vénérable évêque, et le douzième de son épiscopat. Cette fête excitait le plus vif intérêt chez tous les citoyens de la ville, dont il est le curé depuis près de trente ans ; dans tout le diocèse dont il est le premier évêque, et sans aucun doute dans toute l'Eglise du Canada, dont il est l'un des chefs. Aussi, nous avons eu ce jour-là le bonheur de voir autour de Sa Grandeur un immense concours des fidèles de la ville, du clergé de ce diocèse, des diocèses étrangers, enfin des évêques de la province ecclésiastique du Canada. Certainement, ce jour fera époque parmi nous, tant à cause de la pompe qui y a été déployée, qu'à cause des souvenirs qu'il réveille. Qui n'a été frappé de la grandeur et de l'éclat de cette fête ? Qui des diocésains n'a parfaitement compris que celui qui, depuis douze ans, constamment les instruit, les guide et les soutient, par l'entremise de ses prêtres, dans le chemin du salut, n'a les traits du Bon

Pasteur et ne mérite singulièrement son respect et son amour? Quels sont ceux d'entre les fidèles de cette paroisse surtout, qui n'ont bien senti en leur cœur que l'homme qui, pendant près de trente années s'est, et comme curé, et comme évêque, consacré à leur service est pour eux un père chéri qu'ils ne sauraient jamais oublier? Il n'y a pas jusqu'à nos frères séparés qui n'aient été émus au spectacle de notre légitime réjouissance et qui n'aient voulu la partager, en associant leur voix à notre concert de félicitations.

Mais si célébrer le cinquantième anniversaire du sacerdoce de notre premier pasteur est pour nous un grand bonheur, quel honneur n'est-ce pas pour ce vénérable évêque d'avoir parcouru dignement une si longue et si importante carrière? Les fatigues, les tribulations, les souffrances mêmes ne lui ont pourtant pas manqué. Sa vie a été souvent pénible et toujours très laborieuse. Après trois ans d'un rude vicariat, il fut pendant plusieurs années chargé des missions du Golfe et de la Baie des Chaleurs, disséminées sur une étendue de soixante-dix lieues. Curé de St-Ambroise, desservant du village de Lorette et des missions de Valcartier, il dit, douze ans durant, deux messes et fit deux sermons chaque dimanche. Grand vicaire et curé des Trois-Rivières, il répondit longtemps, avec un seul assistant, aux besoins de la population de cette ville et des habitants assez nombreux de plusieurs localités environnantes. Nommé premier évêque de ce diocèse, il reçut la tâche difficile de fonder un évêché, ce à quoi nous avons l'espérance de le voir parvenir, nonobstant de fâcheux obstacles, avec l'aide bienveillant du clergé et des fidèles confiés à ses soins. Trente paroisses érigées, un plus grand nombre d'églises ou chapelles et de presbytères construits, soixante et un prêtres ordonnés, viennent, de plus, s'ajouter à la besogne

conrante et journalière de l'Évêque et du gouvernement d'un diocèse. Voilà des œuvres qui disent comment le vénérable Pasteur de l'Eglise des Trois-Rivières a blanchi au service de Dieu. Cependant, après tant de travaux, porter sa cinquantième assez vigoureusement encore, est assurément un rare avantage. C'était pour en remercier le Seigneur solennellement que se chantait, mardi, le 18 de ce mois, en présence du concours dont nous avons parlé, une messe pontificale qui a commencé vers neuf heures et demie.

La vaste cathédrale de cette ville était remplie. Jamais nous n'y avons vu pareille affluence de peuple : le spectacle qu'elle présentait n'était cependant pas ordinaire. Parée de ses plus beaux ornements, ornée surtout de l'assistance distinguée qu'elle contenait, ses formes si régulières et si dégagées paraissaient prendre plus d'ampleur et revêtaient un air de majesté et de grandeur inaccoutumée, digne de cette circonstance extraordinaire. A l'extrémité d'une mer de têtes, se voyait, au-dessus de la table sainte et dans le bas-chœur, une ligne transversale d'hommes revêtus de larges manteaux noirs : c'était tout le barreau de la ville en uniforme. On y remarquait son Honneur le juge Polette, l'honorable Turcotte et le Protonotaire. Au milieu de cette ligne s'élevait, comme une colonne, un magnifique pain bénit d'une douzaine d'étages, orné de cierges et d'étendards. A droite, à l'entrée du chœur s'offrait tout d'abord aux regards notre vénérable Evêque, le digne sujet de la fête, vieillard à chevelure blanche, debout sur son trône, environné de ses nombreux assistants et officiers, comme un prince au milieu de sa cour.

Les diacres d'honneur étaient MM. Bayle, directeur du grand séminaire de Montréal et J. Désaulniers, ancien supérieur du collège de St-Hyacinthe ; le diacre d'office,

M. T. Caron, Vicaire-Général et supérieur du séminaire de Nicolet ; le sous-diacre M. Bardeau, du diocèse de Hamilton et le prêtre assistant, M. G. V. Taschereau, recteur de l'Université Laval. A la suite, dans les stalles du côté de l'épître venaient Nos Seigneurs C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse, Farrell, évêque de Hamilton, Linch, évêque de Toronto. A l'opposite, du côté de l'évangile, se trouvaient Mgr I. Bourget, évêque de Montréal ; Mgr Guignes, évêque d'Ottawa ; Mgr Larocque, évêque de St-Hyacinthe ; Mgr Horan, évêque de Kingston. Quel beau coup d'œil présentaient les figures vénérables de ces princes de l'Eglise ! Quelle dignité, quelle grandeur dans leur attitude et le moindre de leurs actes ! Le reste du chœur était rempli de prêtres, qui se tenaient jusqu'au sanctuaire, sur cinq lignes parallèles, de chaque côté. Parmi ce nombreux clergé on remarquait un bon nombre d'anciens prêtres, à cheveux blancs ou gris, venus des diocèses voisins, et dont nous ne connaissons pas les noms. Mais il était facile de comprendre que c'était là spécialement la fête de la vieillesse.

On reconnaissait aussi, au milieu des autres, tous les vétérans du diocèse de Trois-Rivières qui étaient accourus, avec une foule d'autres, et même avec des missionnaires très reculés des townships de l'Est, rendre les hommages dus à leur Chef, et le féliciter sur son long apostolat. Le nombre total dépassait 90 ; et sans doute, on en aurait compté un plus grand nombre encore, si les chemins n'eussent pas été dans un état horrible, et pour ainsi dire impassable. Il n'est pas néanmoins donné souvent à cette cité, de jouir du spectacle d'une assemblée aussi imposante.

La grand'messe a été chantée par Mgr de Trois-Rivières, avec toute la pompe possible en usage dans les

offices pontificaux. Sa Grandeur avait la voix ferme et forte comme dans les premiers jours de son pontificat ; elle a paru, malgré son grand âge, bien supporter les fatigues de la cérémonie.

Le plain chant nous a semblé exécuté avec beaucoup d'accord : il y a dans ce chant quelque chose de grave et de solennel, ce qui convient admirablement à la majesté des offices de l'Eglise et qu'on goûte davantage dans de semblables circonstances. Un chœur d'amateurs a aussi chanté deux jolis morceaux : le "*Cæli Enarrant*" de Hyan, à l'offertoire, et "*L'Ave Verum*" de Gluck, après la consécration. Il y a de même dans l'ensemble des cérémonies du culte catholique, dans ces mouvements lents, réguliers, modestes et si naturels et si expressifs des officiers sacrés et des clercs, surtout aux grandes fêtes pontificales, quelque chose qui touche l'âme, qui l'élève, qui la porte à Dieu, et qu'on ne rencontre, croyons-nous, dans aucune autre solennité de la terre. Heureux sont ceux qui ont le bonheur de les contempler souvent.

Après l'Evangile, Mgr de Tloa est monté en chaire, et a fait le sermon. Il a pris pour texte ces paroles : "*Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in que sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis*". Tout pontife, pris d'entre les hommes, est établi pour leur avantage, dans les choses qui regardent Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés." Nous avons déjà entendu Sa Grandeur parler publiquement à Trois-Rivières. Mais nous devons dire malgré la crainte que nous avons d'alarmer sa modestie, qu'elle l'a fait, comme par le passé, d'une manière bien digne de son auguste caractère et de la grandeur de la fête. Elle a admirablement tiré parti de la circonstance. Son discours était d'une très grande solidité, d'une extrême justesse de raisonnement le tout corroboré

de nombreux textes de l'Écriture. Elle l'a prononcé de ce ton de voix, avec cette gravité et cette grâce qui conviennent si bien à l'autorité épiscopale et qui convenait de même absolument au sujet qu'elle traitait. Il est surprenant que sans avoir pris un ton bien élevé, elle ait été parfaitement entendue dans toutes les parties de la cathédrale.

Quoique nous ne puissions dans ce compte-rendu donner une analyse de ce discours, nous en dirons néanmoins quelques mots pour ceux de nos abonnés qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre.

D'abord, Sa Grandeur en commentant les paroles de l'Apôtre ci-dessus citées, a fait voir qu'elles révélaient la dignité du pontife et la sainteté de son ministère, et qu'elles convenaient bien, conséquemment, à la solennité qui nous réunissait aux pieds des autels, solennité inspirée par la piété et la reconnaissance du vénérable évêque des Trois-Rivières, à qui Dieu avait accordé de célébrer sa cinquantième année de prêtrise. Il a montré combien était belle une carrière de 50 années de sacerdoce, couronnée par douze années de pontificat : Qu'ils étaient heureux ceux qui avaient un tel sort, mais que le nombre en était petit, à cause de la brièveté, de la fragilité de la vie et des sollicitudes pastorales : que l'église des Trois-Rivières avait ce privilège commun avec l'ancienne église de Québec, sa mère, de célébrer le cinquantième anniversaire de sacerdoce de son premier pasteur, puis, que cette dernière avait aussi célébrer la cinquantième de Mgr Laval : que ce jour était donc mémorable pour le diocèse et la ville ; que c'était un jour de fête et d'actions de grâces ; qu'à ce sujet les évêques de la province, le clergé de ce diocèse, plusieurs prêtres des diocèses voisins, et cette immense foule de fidèles s'étaient réunis pour féliciter notre premier pasteur du grand don

que le ciel lui avait fait, pour remercier Dieu de cette insigne faveur, et le prier de prolonger ses jours. Il a fait justement remarquer que cette fête n'était pas seulement pour le pontife qui avait été comblé des grâces du Seigneur pendant une si longue carrière, mais encore pour l'Eglise qu'il avait si longtemps servi, et aussi pour le peuple qui avait profité de ses services. Afin de le faire mieux comprendre, il a été amené à considérer la dignité du prêtre, la grandeur de sa mission, et le but de son ministère, l'épiscopat n'étant que le complément ou la plénitude du sacerdoce. Telle a été la division de son discours en trois parties, qu'il a ensuite développées avec beaucoup de bonheur.

En terminant, Sa Grandeur a eu l'heureuse pensée de se faire l'interprète du clergé et des fidèles du diocèse et de témoigner à notre digne Evêque, au nom de tous, des sentiments de docilité, de respect et d'amour qui les animent ; puis Elle lui a demandé, en retour de la piété filiale, pour les prêtres et pour les ouailles, une bénédiction spéciale et toute paternelle qui dut attirer sur son troupeau tout entier les faveurs de Dieu.

Par une coïncidence singulière, comme Sa Grandeur, Mgr de Tloa, demandait à notre Evêque sa bénédiction pour son diocèse, on vit les voûtes de l'église s'illuminer des rayons de soleil, lequel n'avait pas paru depuis bien longtemps.

Ensuite on chanta le *Te Deum*, qui mit fin à la cérémonie.

De retour à l'évêché, Monseigneur des Trois-Rivières reçut du Barreau, de la Corporation et des Protestants de la ville, les adresses que nous lirons ci-dessous.

La veille, il avait reçu de semblables félicitations de la part de son clergé et du collège des Trois-Rivières.

Ces adresses ont sans doute été agréables à Sa Gran-

deur. Pour celles des catholiques, ses enfants, il devait s'y attendre ; mais celle des protestants, qu'il n'attendait pas, a dû, sous un certain rapport, le flatter davantage. Cello-là ne pouvait arriver, en effet, que parce que ses éminentes qualités avaient été justement appréciées par ceux qui en avaient le moins l'occasion.

Des salves, tirées par les compagnies de volontaires de la ville, couronnèrent toute la fête.

Que ces sortes de fêtes sont belles ! Elles resserrent les liens qui unissent les ouailles aux pasteurs, et les pasteurs entr'eux. Or, ces liens sont vraiment des liens d'unité et de paix : c'est en eux que nous trouvons, nous surtout Canadiens, notre force et notre salut. Puissions-nous ne l'oublier jamais.

Il ne nous reste plus maintenant, à l'occasion de cette fête, qu'à présenter à Sa Grandeur, Monseigneur des Trois-Rivières, les vœux que nous formons pour que Dieu lui accorde encore de nombreuses années de séjour au milieu de nous.

A SA GRANDEUR MGR THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

Monseigneur,

Le barreau de votre ville épiscopale est heureux d'avoir en ce jour l'occasion de vous féliciter sur l'avènement de votre cinquantième année de sacerdoce et de votre douzième année d'épiscopat.

Personne plus que nous, Monseigneur, ne prend part à la fête dont vous êtes aujourd'hui l'objet, car nous savons apprécier les bienfaits de tous genres dont vous avez comblé votre diocèse pendant les douze années de votre épiscopat, et que vous avez prodigués plus particulièrement à cette ville, pendant les trente années de prêtrise que vous avez passées au milieu de nous.

Combien d'entre nous, Monseigneur, dont vous avez été le pasteur et le guide depuis leur naissance.

La plupart des catholiques de cette ville ont reçu le baptême de vos mains ou sous votre administration et ont grandi sous vos yeux et sous votre direction paternelle.

Combien de nos concitoyens ont été assistés de vos soins sur leur lit de mort.

Combien de veuves consolées, combien d'orphelins soulagés, par les soins assidus de Votre Grandeur.

Et pourrions-nous ici, entre mille autres bienfaits, passer sous silence le beau temple dont vous avez doté notre ville au prix de tant de sacrifices.

Oui, Monseigneur, c'est avec la plus grande joie que nous nous associons aujourd'hui à votre clergé et aux citoyens de cette ville, pour vous exprimer notre profond respect et notre éternelle reconnaissance.

Nous remercions sincèrement le ciel de vous avoir conservé au milieu de nous jusqu'à ce jour mémorable. Puisse-t-il conserver encore longtemps celui que nous aimons et respectons comme un père ; celui qui nous est si cher, à titre de premier évêque et à titre de pasteur. A. Polette, Juge C. S., J.-E. Turcotte, C.-P.-Ed. Barnard, P.-C.-S.-A. Bondy, E.-M. Hart, L.-G. Bourdages, L.-U.-A. Genest, Sévère Dumoulin, L.-J.-O. Brunelle, N.-A. Denoncourt, Boucher de Niverville, J.-N. Bureau, P.-A. Boudreault, A.-L. Désaulniers, N.-A. Duberger, A.-B.

Cressé, J.-M. Désilets, J.-H.-O. Dumont, C.-B. Genest, P.-E. Panneton, J.-B.-L. Hould, I.-G.-A. Frigon, F.-X. Guillet, H.-G. Malhiot.

Trois-Rivières, 18 octobre 1864.

Messieurs,

C'est avec une satisfaction bien vive et bien sincère que je reçois en ce moment l'expression bienveillante de vos sentiments de reconnaissance et de respect.

Vous me félicitez de l'avènement de ma cinquantième année de prêtrise et de ma douzième d'épiscopat. C'est sans doute un grand bienfait de la Divine Providence qu'une aussi longue carrière, et s'il y a lieu pour moi d'en bénir et remercier le Seigneur, il n'en est pas moins vrai que j'y trouve en même temps un juste sujet de crainte.

Vous relevez et étalez avec complaisance le peu de bien que j'ai pu faire au milieu de vous et dans ce diocèse, en ma qualité de curé et d'évêque. Oh ! sans doute que c'est un ministère bien consolant celui de recevoir l'enfant à son entrée dans la vie et de l'élever à la sublime dignité d'enfant de Dieu, d'allumer et de faire briller aux yeux de cette jeune âme le flambeau de la foi, de lui donner ensuite le double aliment de l'intelligence et du cœur dans le pain eucharistique et les instructions préparatoires, et après l'avoir dirigé dans les sentiers glissants de la jeunesse, de bénir son union au jour où Dieu l'a appelé à prendre son rang dans la société, de consoler les malades, les encourager et les aider

à franchir heureusement le redoutable passage du temps à l'éternité. Voilà bien en peu de mots le ministère sublime que la Divine Providence m'a chargé de remplir au milieu de vous pendant de nombreuses années. Vous voulez bien aujourd'hui me féliciter de la fidélité avec laquelle vous aimez à croire que je m'en suis acquitté ; cependant, je le répète, si vous y trouvez un sujet d'éloge, je n'y vois qu'un trop juste sujet de crainte.

Mais je dois en cette circonstance vous rendre le témoignage que vous m'avez rendu facile la tâche que le Seigneur m'avait imposée par le respect et la docilité que j'ai rencontrés constamment dans cette paroisse.

Je dois avouer que pendant mes douze années d'épiscopat, la Providence a répandu ses plus abondantes bénédictions sur ce diocèse, puisque son clergé et le nombre de ses paroisses a presque doublé dans ce court espace de temps. Mais après Dieu, à qui en revient la gloire et le principal mérite ? N'est-ce pas au zèle constant de ce digne clergé que vous voyez en ce moment réuni en si grand nombre autour de moi, et à son dévouement à toute épreuve qui ne lui a permis de reculer devant aucun sacrifice réclamé par la Religion ou la Patrie ?

Je m'estime heureux de pouvoir en cette circonstance lui rendre ce témoignage : jamais il n'a reculé devant les privations de toutes sortes qui l'attendent dans les nouveaux établissements, ni même devant les amers ennuis des missions lointaines ; toujours je l'ai trouvé prêt à s'enfoncer dans les forêts avec les pionniers de la colonisation pour les soutenir dans leurs durs labeurs, les encourager et les conseiller dans les moments d'épreuve, et leur donner l'assurance qu'au lit de la mort les consolations de la religion ne leur feraient pas défaut. Et la cause de l'éducation, vous le savez, Messieurs, ils l'ont servie avec autant de zèle que celle de la colonisation.

Eh ! bien, Messieurs, voilà en peu de mots le secret du développement remarquable que ce diocèse a pris en si peu de temps.

Quant au magnifique temple dont vous parlez, il demeurera là, j'en ai la confiance, pendant des siècles, pour redire aux générations à venir, la générosité et l'esprit de sacrifice de ce même clergé et des fidèles de cette cité et de ce diocèse.

Merci, Messieurs, de votre bienveillante adresse, merci de vos bons souhaits, pour l'avenir ; et j'ai la confiance que vos ferventes prières feront dominer dans mon cœur le sentiment de la confiance sur celui de la crainte.

A SA GRANDEUR MGR THOMAS COOKE,

Evêque des Trois-Rivières, etc., etc.

Monseigneur,

Permettez aux officiers municipaux de votre ville épiscopale, tant pour eux que pour leurs concitoyens, de venir à la suite des premiers dignitaires de l'Eglise et de votre nombreux clergé, pour vous féliciter à l'occasion du demi siècle de sacerdoce que vous avez si bien rempli au service du Roi des peuples et des nations, et aussi à l'occasion de l'anniversaire de la douzième année de vos utiles travaux comme premier évêque de ce diocèse.

Mandataires des intérêts temporels de nos concitoyens, nous avons toujours senti fortement, qu'à moins que Dieu ne défende lui-même une cité, c'est en vain que veilleront ses gardiens.

De même, Monseigneur, avons-nous toujours senti fortement combien nous devons apprécier tout ce que, par votre zèle incessant, votre sollicitude et vos généreux sacrifices de toutes sortes, vous avez accompli pour la paix, la prospérité et le bonheur des habitants des Trois-Rivières, pendant les trente années de votre ministère au milieu de nous, et spécialement pendant les douze années de votre épiscopat.

Par votre dévouement à nos intérêts spirituels, et votre courage au-dessus de tout obstacle, vous avez élevé au sein de notre ville un temple qui en fera toujours l'orgueil, et plus tard, quand notre cité, suivant l'exemple de ses sœurs, s'agrandira par de beaux et majestueux édifices, on se souviendra avec bonheur que notre premier évêque a été le premier ouvrier de cette nouvelle prospérité.

Vous avez compris que notre ville n'était que la tête du diocèse confié à vos soins vigilants, et que dans nos fertiles forêts, qui se trouvaient sur tous les points de votre diocèse, il y avait là des membres vigoureux à activer.

Aussitôt, vous avez travaillé à la colonisation, et vous avez envoyé de nouveaux ouvriers à la vigne du Seigneur ; et là, où naguère on ne trouvait que des forêts solitaires, on rencontre aujourd'hui des populations heureuses, que l'on voit accourir en foule au son gai de la cloche de leur nouvelle église bénite par vos mains, comme vous avez béni et encouragé les travaux de ces nouveaux colons.

Merci, Monseigneur, mille fois merci, pour tant de bons exemples dans l'œuvre du bien et de la prospérité.

Puissiez-vous longtemps vivre encore au milieu de nous, pour en éloigner toutes dissensions, et continuer à accroître notre prospérité et notre bonheur.

Puisse le ciel nous conserver longtemps encore celui

qui nous est si cher, et comme premier prélat, et comme citoyen.

Boucher de Niverville, maire ; T.-E. Normand, Sévère Dumoulin, Pierre Guillemette, J.-C.-H. Craig, F. Bellefeuille, J.-M. Désilets. J.-N. Godin.

Trois-Rivières, 19 octobre 1864.

A SON HONNEUR LE MAIRE ET MESSIEURS
LES CONSEILLERS DE LA CITÉ DES
TROIS-RIVIÈRES

Messieurs,

L'adresse si bienveillante, je dirai même flatteuse, que vous voulez bien me présenter en cette circonstance du cinquantième anniversaire de mon ordination au sacerdoce, et du douzième anniversaire de ma consécration épiscopale, me touche bien vivement ; je l'accepte avec plaisir, et vous prie d'en agréer mes meilleurs remerciements.

Cinquante ans employés au service du Roi des nations, voilà certes un beau titre à la munificence de ce Roi par excellence, dont vous aimez en ce jour, à ne regarder que la bonté et la générosité. Mais, Messieurs, en ce jour plus qu'en tout autre, je regarde en arrière, et en quelques instants je parcours de la pensée cette longue carrière d'un demi-siècle, et, faut-il vous le dire, au lieu d'y trouver un point d'appui pour réclamer une récompense, je n'y trouve hélas ! que trop de motifs de crainte, en me rappelant cette parole terrible de nos livres saints :

"Judicium durissimum his qui praesunt." Le jugement le plus rigoureux attend ceux qui sont constitués en autorité. Je me sens surtout pressé de recourir à la miséricorde de notre commun maître.

Vous me dites, Messieurs, que c'est en vain que les gardiens veilleront à la sûreté de la cité, si le Seigneur lui-même ne la garde. Ah ! Messieurs, je suis heureux de vous entendre en ce moment proclamer cette vérité d'une si grande portée civile et sociale, vous que la Divine Providence a constitués les gardiens et les protecteurs de notre cité. Oni, votre vigilance éclairée et soutenue par la sagesse et l'appui de la vigilance divine, procurera certainement la tranquillité, la prospérité et le salut de cette cité. C'est ainsi que j'ai toujours compris la mission du prêtre et de l'évêque dans le monde. Il n'est pas seulement l'homme chargé de travailler à la sanctification de l'âme de chacun, individuellement, mais il est encore cette sentinelle chargée au nom et de la part de Dieu, d'exercer cette vigilance et cette garde sans lesquelles on ne peut ni édifier, ni conserver, ni sauver la cité et la société. Il m'est extrêmement agréable, Messieurs, d'avoir à vous rendre ce témoignage aujourd'hui que j'ai toujours trouvé dans vous et dans vos prédécesseurs en office des hommes qui ont veillé à la garde et au salut de la cité, d'après ce grand principe de notre sainte religion, et qui m'ont grandement facilité l'accomplissement de cette partie si importante du ministère redoutable confié à mes faibles mains.

Le développement si remarquable que vous vous plaisez à signaler dans nos cantons naguère encore si solitaires, n'est dû qu'à l'application de ce grand principe. La religion est la pierre d'assise de toute organisation sociale, aussi l'homme social par excellence est-il le prêtre. En conséquence mon attention constante a été

de le diriger vers ces courageux colons qui affrontaient les fatigues et les dures privations qu'impose le défrichement de nos immenses forêts. Toujours la croix plantée par le prêtre a été pour eux le signal du ralliement, le principe d'organisation civile, et le signe du salut social autant que du salut éternel. Le zèle à toute épreuve des dignes prêtres de ce diocèse les ayant toujours soutenus dans l'accomplissement de ce pénible ministère, j'ai pu procurer à tous les nouveaux établissements ce secours indispensable à leur prospérité. Voilà, Messieurs, le secret de ce développement si consolant pour notre bien aimée patrie, que vous vous plaisez à signaler en m'en attribuant le principal mérite.

Quant au monument qui s'est élevé au milieu de votre cité, vous savez aussi bien que moi à qui nous en sommes redevables. J'ai la douce confiance que la Divine Providence le conservera pendant de bien longues années, pour redire à ceux qui viendront après nous et votre générosité, et celle de vos concitoyens, la générosité et l'esprit de sacrifice de notre bien aimé clergé, et de tous les fidèles de ce diocèse.

Encore une fois, Messieurs, mille remerciements pour votre bienveillante adresse et les bons souhaits que vous me faites pour ma conservation et mon bonheur.

(From the *Inquirer*.)

Friday, October, 21st, 1864.

Last Tuesday was quite a gala day in the good old city of Three Rivers, the occasion was the fiftieth anniversary of the priesthood of Monseigneur Cooke, R. C.

Bishop of Three Rivers. Subjoined is a short address from the Protestants of the city, with His Lordship's answer :—

We, the Protestant inhabitants of the City of Three-Rivers, hearing that our fellow christians over whom you preside, celebrate this day as a Jubilee in honor of your faithful discharge of your Episcopal functions for many years. We having observed your conduct for a very long period, during which you not only have justly gained the love of your own flock but also obtained the respect of all other christians in this diocese, we therefore wish to offer you our congratulations and express our fervent wish that you may long enjoy the blessings of this life and hereafter bliss eternal.

TO L. G. OGDEN AND OTHER RESPECTABLE
MEMBERS OF THE PROTESTANT COM-
MUNITY IN THREE RIVERS.

Gentleman and good friends,

Amidst the impressing solemnities of this day, your friendly congratulations, your delicate attention to an old friend, your fervent wishes for my present and future happiness, are no small addition to the feelings with which my heart overflows. The kindness conferred on me claims an acknowledgement which I make most cheerfully and with the most heartfelt satisfaction.

Be always happy, your beloved families and friends ; and receive my best thanks for your kind and much esteemed address.

THOMAS, *Ev. des Trois-Rivières.*

CHAPITRE XVIII

TÉMOIGNAGE FILIAL DU CLERGÉ. — CADEAU ET PRÉSENTATION DU PORTRAIT DE MGR COOKE. — LA ST-THOMAS.

1865

 I Monseigneur aimait ses prêtres, il en était aimé, et son clergé le lui prouva en maintes circonstances. Les journaux de l'époque le constatent admirablement. Lisons ce compte rendu d'une feuille locale : « Jeudi dernier, 21 décembre 1865, jour de la fête de saint Thomas, patron de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, une foule de prêtres se pressaient autour de Sa Grandeur pour lui donner un nouveau témoignage de respect et de dévouement. La tempête qui sévissait avec fureur ce jour-là, rendait la traversée impossible devant la ville, et empêchait tous les messieurs du clergé du sud de pouvoir se rendre à la fête.

« Le clergé de tout le diocèse s'était entendu pour causer une agréable surprise à Monseigneur. Aussi, après le dîner, Monseigneur fut conduit dans une des salles de l'évêché, et en ouvrant la porte, il se trouva face à face avec un magnifique tableau qui le représentait dans sa grandeur naturelle. Inutile de dire l'impression profonde que produisit un pareil spectacle sur le vénérable évêque. M. le Grand Vicairé Caron, chapelain des Dames Ursulines, présenta le tableau et prenant la parole au nom du

clergé, prononça l'adresse suivante aussi élégante dans la forme, qu'éloquente dans la bouche de l'orateur :

" Je viens remplir, en ce moment, auprès de Votre Grandeur, Monseigneur, un mandat bien agréable pour moi. Au nom de mes vénérés confrères ici présents, plus heureux en cela que vingt autres que la tempête affreuse qui mugit retient à leur grand regret sur l'autre rive; au nom de votre clergé si bien représenté par cette nombreuse couronne de prêtres accourus des extrémités du diocèse, je viens vous présenter des hommages aussi sincères et aussi profonds qu'ils sont unanimes et spontanés d'une vénération et d'un dévouement tout filial pour votre personne.

" Vétéran dans le camp de Dieu, vous avez blanchi à l'œuvre, et les armes à la main. Inutile de rappeler ce zèle brûlant, cet invincible dévouement aux âmes et à Dieu, cette ardeur souterraine que n'ont pu refroidir ni les fatigues, ni les maladies, ni les années et cette piété tendre... Mais pourquoi blesser au vif votre modestie, votre humilité? Tous s'inclinent devant la dignité et le mérite du Pontife et tous découvrent en vous un cœur de père. Permettez donc, Monseigneur, que j'ose vous présenter, avec les vœux les plus ardents de bonheur et d'amples moissons de mérites, un témoignage de notre vénération et de notre affection profonde. Cette toile animée — j'allais dire qui respire, — vous redira tous les jours et longtemps encore, nous osons l'espérer, ce que ma fugitive parole a voulu exprimer : le respect et l'affection de votre clergé."

" Monseigneur, profondément ému, répondit à peu près en ces termes : " Messieurs, ce témoignage de sympathie de la part du clergé du diocèse n'était pas du tout nécessaire pour me faire connaître les bons sentiments qui l'animent à mon égard. Depuis treize ans que le

“lourd fardeau de l'épiscopat pèse sur mes faibles épaules, il s'est présenté bien des occasions où le clergé de mon diocèse m'a donné les meilleures marques de dévouement : notamment quand il s'est agi de me venir en aide dans l'œuvre de la cathédrale, ce clergé a donné un bel exemple de générosité et n'a pas hésité à s'imposer les sacrifices les plus considérables. Ce témoignage de votre affection n'est qu'un anneau de plus à ajouter à la longue chaîne de bienfaits dont je vous suis redevable. Cette toile redira à ceux qui nous suivront les bonnes sympathies qui ont existé entre vous et moi, et la grande générosité du clergé du diocèse des Trois-Rivières. Ainsi, messieurs, merci, et mille fois merci.”

“La séance qui eut lieu le matin chez les Dames Ursulines, et dont les élèves firent tous les frais, fut tout-à-fait intéressante. Discours qui renfermaient les plus beaux sentiments, pièces de vers élégamment tournées, et débitées avec succès, adresses de félicitations revêtues de tous les charmes possibles, chansons de circonstance, petit drame joué avec beaucoup d'entrain : telle fut la séance donnée au couvent, à l'occasion de la Saint-Thomas. Plus belle encore s'il est possible que celle des années dernières, cette séance fut digne sous tous les rapports des élèves d'une de nos premières maisons d'éducation du Canada.”—(*Journal des Trois-Rivières*, 16 décembre 1865.)

Mademoiselle Florette Turcotte (madame H. Vallières) y avait déclamé la poésie suivante éclosée sous le souffle inspirateur du poète du cloître, notre vénérée Mère de Chantal :

A L'OCCASION DE LA SAINT-THOMAS

Quand revient ce beau jour, les chants du roi prophète
Les cantiques sacrés, et les hymnes de fête
Alternent ici-bas ;
Chez cent peuples chrétiens, les échos retentissent
Avec effusion des mille voix s'unissent
Pour chanter le grand saint Thomas.

A l'heure où le Soleil sur les vagues s'incline
Et que ses derniers feux empourprent la colline,
Quand la fête finit là-bas ;
Sur nos paisibles bords commencent nos cantiques
Tout sourit de bonheur sous nos voûtes antiques
A l'aube de la Saint-Thomas.

Permettez, Monseigneur, qu'en mes vers je poursuiवे
L'illustre apôtre saint Thomas ;
Et que volant de rive en rive
Je revienne à nos Canadas.
Hélas ! mieux que la vieille Asie,
Notre catholique patrie
Sait célébrer la Saint-Thomas.

Sur les pas de l'apôtre un doux attrait m'entraîne ;
Je quitte volontiers l'érable, le grand chêne,
Orgueil de nos bords canadiens,
Bientôt, voyageuse légère,
Traversant la terre étrangère
Je touche aux monts galiléens.

C'est là que se leva cette pure lumière
Qui brillera sur l'Inde, et sur plus d'une terre
Révélera le doux Jésus.
C'est là que des fleurs de l'enfance
Thomas monta à l'adolescence
Et grandit en rares vertus.

Didyme, qui dira la divine tendresse
Que te donna Jésus. Sa suprême sagesse
Sur toi voulut fixer son choix,
Docile à la voix qui t'appelle,
Pêcheur, tu laisses ta nacelle ;
Tu préfères prêcher la croix.

Nou loin de la cité Lazare est là sans vie ;
Et Jésus attristé marchait vers Béthanie.
Restez : la haine peut sévir.
Thomas assiste à ce présage ;
Mais l'amour dit à son courage :
Allons ! mourons, s'il faut mourir !

Un jour, le doux Sauveur épanchait sa prière
Ajoutant qu'il fallait retourner à son père.
Les ciens devaient le posséder
Tout éperdu Didyme écoute,
Maître, montrez, montrez la route ;
Pour vous suivre, où faut-il aller ?

Jésus sort du tombeau dès la troisième aurore,
Il apparaît aux siens ; Didyme doute encore.
Comme l'ombre combat le jour,
Son amour croît, sa crainte hésite ;
Mais le Seigneur qui le visite
Fait germer la foi de l'amour.

Désormais transformé, docile, humble et fidèle,
L'univers tout entier, n'est pas trop pour son zèle.
Il ira proclamer la foi
Partout, de vallée en vallée
Loin de sa chère Galilée
Les peuples subiront sa loi.

Des flots de vérité jaillissent de sa bouche ;
Il annonce, il menace et du tyran farouche
L'apôtre arrête la fureur ;
Et les idoles séculaires
Où la foule accourait naguères,
Tombent à la voix du vainqueur.

Ses pas l'ont fait atteindre aux pays de l'aurore
Où des peuples nombreux dans la nuit sont encore ;
Il illumine l'Orient
Malgré les déserts, les orages,
Il voit la région des mages
Adorateurs du Verbe-Enfant.

Sur leurs fronts couronnés, de sa main bienfaitrice
Thomas a fait couler l'eau régénératrice
Delà, de maints peuples voisins ;
Pénètre en Perse, en Arménie,
Parcourt la Mésopotamie
Et le pays des Abyssins.

Il me fait arrêter ; mon esquisse légère
Affaiblirait les faits de sa noble carrière.
Puissent de plus puissants accords
Redire aux cités, aux empires
Au son des guitares, des lyres
Quels furent pour eux ses efforts !

Jouissez nations, chantez, chantez sa gloire !
En tous temps, en tous lieux brillera sa mémoire
Aux froids comme aux brillants climats,
Nous redisons dans l'allégresse
Avec une égale tendresse
Vive l'apôtre saint Thomas !

Longtemps vivez aussi, vivez, Vénéré Père,
Que le ciel embellisse votre sainte carrière
Que le bonheur suive vos pas
Et d'allégresses radienses
Nous chanterons, enfants heureuses,
Les refrains de la Saint-Thomas.



CHAPITRE XIX

A NICOLET. — UNE DERNIÈRE FÊTE.

1866

LES années ont succédé aux années. Tout autour du vétéran du sanctuaire chante l'*Ite Missa est*. Depuis cinquante-deux ans le vieil apôtre sert les âmes : il a connu l'épreuve amère, il a souffert du froid de l'indifférence, de l'oubli, de l'ingratitude ; mais il a vu aussi des jours radieux, et c'est pour lui faire revivre les années écoulées que Dieu lui a ménagé un jour de joie unique, une fête du cœur.

Le Séminaire de Nicolet a convié ses fils à se réunir sous le toit hospitalier de l'*Alma Mater*. Un chapelet de nous célèbres a répondu à cette invitation : ils viennent de loin, ils accourent de partout. Mgr Cooke, élève du premier cours, appuyé sur une canne, oubliant ses vieux ans se dirige lui aussi vers ce lieu aimé. Et voici comment il traduit les impressions de son cœur resté jeune, affectueux et fort sous les glaces de l'âge :

Messeigneurs, Honorables Messieurs et mes Enfants,

Mon âge et mes infirmités ne me permettent plus guère de parler en public. Cependant, dans une circonstance aussi solennelle, il est bien difficile pour l'évêque de ce diocèse, et pour un des plus anciens élèves du séminaire de Nicolet, de ne pas dire quelques mots. Je

le tenterai donc. Il me semble d'ailleurs, que le sentiment du devoir dans cette grande occasion, ainsi que les souvenirs du passé, me donnent de nouvelles forces.

C'est avec un grand bonheur, messieurs, que je vous vois tous réunis ici, pour offrir en ce moment, à la maison qui nous a nourris du pain de la science et formés à la vertu, dans nos jeunes années, un témoignage commun de reconnaissance. Ce sentiment vous a toujours animés, sans nul doute, depuis votre départ de cette maison, mais vous n'avez pas voulu qu'il demeurât comme à l'état latent, et vous êtes venus aujourd'hui de loin, lui donner l'éclat d'une manifestation publique et extraordinaire.

Cette démarche tourne à votre honneur, puisque la reconnaissance est un des plus nobles sentiments du cœur de l'homme ; à l'honneur de cette maison, qui reçoit un pareil témoignage ; et enfin à l'honneur de la religion qui l'a fondée et qui la dirige, et au nom de laquelle, comme évêque de ce diocèse, je vous offre, en ce moment, mes plus vifs et mes plus sincères remerciements.

Cette maison est bien digne d'un tel honneur, à tous les titres : à cause de son origine relevée et de ses progrès, à raison de ses remarquables et respectables directeurs, et par rapport aux bienfaits signalés qu'elle a produits.

Commencée par un prêtre généreux dont le nom ne sera jamais oublié, elle a été fondée et soutenue par les évêques et le clergé du Bas-Canada. Elle est donc l'œuvre de l'Eglise et du pays. Quelle attention ne lui portaient pas Mgr Plessis, Mgr Panet, Mgr Signay, qui ont fait pour elle les plus grands sacrifices ? Elle était l'objet bien connu de leurs prédilections. Comment n'aimerions-nous, n'honorerions-nous pas ce que ces dignes Pontifes ont si singulièrement chéri ? Elle n'a pas cessé d'être, vous le le voyez encore, la bien-aimée de l'Episcopat, puisqu'au

premier signal donné, nos Révérendissimes Seigneurs de Thio et de Montréal n'ont pas hésité à laisser leurs sièges et leurs graves occupations, pour venir se joindre à nous, honorer cette manifestation de leur présence, et donner ainsi une marque non équivoque de leurs serciments.

Quant à moi qui ai eu le bonheur de recueillir ce bel héritage des évêques de Québec, en recevant, malgré mon indignité, la mission de gouverner l'Eglise des Trois-Rivières, si je n'ai pas fait pour elle tout ce que mon cœur aurait désiré, cela est dû à mon indigence et au besoin des temps. Quel plaisir aurais-je eu à pouvoir ajouter à sa force et à son éclat, si la chose eut été possible. Mais pourquoi parler ainsi ? Cette maison a-t-elle encore besoin de tutelle et de patronage comme dans sa jeunesse ? Non, ce temps est passé. Elle a grandi et elle est devenue une mère, une *Alma Mater*, ainsi que vous vous plaisez à l'appeler. A voir sa belle, nombreuse et riche progéniture, comme on en a le précieux avantage en ce moment, on ne saurait jamais la considérer comme une mère pauvre et souffrante. De plus elle s'est déjà reproduite d'une manière honorable en contribuant, par les sujets qu'elle a donnés, à la formation d'établissements nouveaux, et elle le pourra encore à l'avenir avec non moins d'avantage, quand la marche progressive de la population et de la colonisation le rendront nécessaire. Ainsi, l'on pourrait dire d'elle avec assez de justesse, comme de l'Eglise dont elle est la servante : *Filia tuo de latere surgent*. "Tes filles surgissent de tous côtés," de même que l'on dit aujourd'hui avec beaucoup d'apropos et de vérité, quoique non plus dans un sens prophétique : *Filii tui de longe venient*. "Tes fils sont accourus de loin, les voici arrivés pour te rendre visite."

Quoique les années soient un fardeau, je me réjouis, à l'heure qu'il est, d'en compter un grand nombre. J'ai le

priviège, peut-être unique entre tous les membres de cette nombreuse assemblée, d'avoir suivi le premier cours qui se soit donné au séminaire de Nicolet, d'avoir vu de mes yeux le berceau même de cet établissement, et de pouvoir faire ainsi une exacte comparaison entre les deux extrémités de sa carrière.

Je puis vous assurer qu'il a marché à pas de géant.

En effet, quel changement et quel progrès ! Il fut un temps où trente-six élèves seulement se rangeaient autour de deux professeurs, dans des chambres de quinze pieds carrés : c'était là le séminaire de Nicolet avec ses facultés et ses moyens. Portez maintenant les regards sur cette immense construction, sur le nombreux personnel de l'établissement, sur ses classes, ses bibliothèques, ses cabinets de physique, ses jardins, ses bocages, sa florissante communauté, et jugez vous-même s'il y a de quoi se réjouir, et comme chrétien et comme canadien, et Nicolétain, et de quoi motiver une grande fête de famille.

En se rendant ici, messieurs, un grand nombre d'entre vous ont eu l'intention de revoir et de remercier leurs généreux directeurs et professeurs. D'autres, comme moi, ne peuvent plus s'acquitter de ce devoir ; le temps leur a ravi ces objets de leur vénération. Qu'il me soit permis d'y suppléer autant qu'il est possible, tant en mon nom qu'en celui des plus anciens élèves, en leur présentant en ce jour, dans la personne de Monsieur le Supérieur actuel de ce Séminaire, leur légitime successeur, le tribut de notre respect et de notre reconnaissance. Je dois ici cette justice et cet hommage aux premiers directeurs et professeurs de cette maison, notamment à M. J.-Bte Roupe, prêtre de St-Sulpice, et M. Jos.-On. Léprohon que plusieurs de vous ont eu le bonheur de connaître, de déclarer publiquement que leurs travaux, leur charité, leur dévouement et leurs lumières, ont servi non

seulement à consolider l'établissement sur ses bases, mais encore à le développer et à amener les heureux fruits que nous voyons : qu'ils ont transmis à leurs successeurs le feu sacré qui les animait pour l'éducation de la jeunesse, et que cette flamme constamment accrue s'est communiquée de génération en génération, jusqu'à la présente qui nous le voyons, n'en brûle que plus ardemment pour le grand bien de la société.

Outre l'intention de payer un juste tribut de reconnaissance au séminaire de Nicolet, à vos directeurs et professeurs, vous avez à peu près tous un autre motif très légitime dans votre visite : celui de rencontrer d'anciens compagnons de classe ou d'études, qui sont pour ainsi dire de vrais frères. Pour cette satisfaction, elle m'est tout à fait refusée, et on n'y peut suppléer. J'ai beau jeter les yeux autour de moi, je n'aperçois aucun de mes anciens camarades. Que sont-ils donc devenus ? Hélas ! ils sont tous disparus. La mort les a moissonnés, pour une vie meilleure, il faut l'espérer. Je ne m'arrêterai pas à les pleurer, puisque je dois bientôt les rejoindre. Mais je le vois en ce moment, plus sensiblement que jamais, la figure de ce monde passe. Me voici seul comme un vieil arbre au milieu de la plaine, penché sur sa base et prêt de tomber. Cependant je bénis le ciel d'avoir vu ce jour ; car j'ai sous les yeux un spectacle qui aurait excessivement réjoui mes confrères, s'ils en avaient été, comme moi, les heureux témoins. Qui leur aurait dit en 1806, alors que nous n'étions qu'une poignée d'enfants assis sur les bancs d'une pauvre école, qu'un semblable concours aurait lieu en 1866, dans ce vaste monument consacré à la religion et aux beaux arts, ils auraient été stupéfaits et ne l'auraient point cru. Grâce à Dieu, c'est une réalité que je contemple pour ma consolation. Oui, je vois présentement les fruits de

L'arbre planté autrefois en ma présence et arrosé de tant de sueurs. Il était petit alors comme l'arbre de l'Evangile, il couvrait à peine quelques pieds de terre, il étend maintenant ses branches et ses rameaux chargés de fruits sont riches et variés. Je vois des évêques, au nombre desquels je n'ose compter, des honorables juges, des conseillers législatifs, des députés, des magistrats, des médecins, des avocats, des notaires, des journalistes, des marchands, des agriculteurs, des militaires, et que d'autres bons citoyens de tous les rangs et toutes les classes de la société. Tels sont les fruits que nous avons actuellement sous les yeux. Et que d'autres encore sont tombés mûrs, on ont été cueillis au rameau par la main du Père de Famille ? Puisque l'on doit juger de l'arbre par ses fruits, il n'est pas difficile maintenant de connaître celui-ci, et de dire quelle est sa sève et sa vigueur. Pouvait-on espérer de plus beaux résultats ? Oh ! si les fondateurs et les bienfaiteurs de ce séminaire pouvaient les apercevoir de leur couche funèbre, je le sens, ils tressailliraient d'allégresse dans la poussière de leur tombeau. Quel espoir de l'avenir donne un tel passé, et quel encouragement pour les zélés continuateurs de leur œuvre.

Je ne finirai pas sans vous féliciter, messieurs, du plus profond de mon cœur, sur votre attachement à nos communautés religieuses. L'acte si solennel et si catholique que vous venez d'accomplir sera une de mes plus douces consolations, dans la pénible carrière épiscopale. Il soulage et fortifie l'âme dans les jours mauvais que nous traversons. Comment ne pas bien augurer d'une famille dont les fils sont sensibles et reconnaissants ? Comment aussi, ne pas bien augurer d'un pays dont les enfants sont si attachés aux institutions qui les ont formés ?

Nos institutions, vous le comprenez, nous le savons,

mais néanmoins nous le répèterons pour la satisfaction de notre cœur, nos institutions religieuses sont les artères par où l'Eglise catholique communique le sang et la vie à tout notre corps social ; ce sont les fontaines salutaires d'où jaillissent sans intermittence les eaux rafraîchissantes de la piété chrétienne ; ce sont les foyers brillants d'où s'échappent, en mille éclats, sur toute la surface du pays, les rayons purs et régénérateurs de la vérité. Ce sont elles, nos institutions, qui, sous la main puissante de la religion, ont fait notre patrie ce qu'elle est. Tant que nous y serons aussi fortement attachés, nous n'aurons rien à craindre pour notre nationalité canadienne. Si nous recevons quelques blessures, l'Esprit-Saint, Esprit essentiellement vivificateur et réparateur qui anime le cœur de toute société catholique, se communiquant par ces solides artères aux parties blessées, les cicatrisera infailliblement, ou éloignera l'action du mal par de généreuses pulsations. Tout notre malheur serait de blesser ces institutions elles-mêmes, d'ouvrir ces artères, d'éteindre ces foyers, de fermer ces fontaines bienfaites.

Dans des pays autrefois catholiques on a osé se porter à ces excès et aujourd'hui la société y gît pâle, consternée et défaillante. Le trouble et la perturbation sont dans toute l'organisation sociale : bien funestes mais infaillibles conséquences. Au reste, quel plaisir pent-il y avoir pour des enfants de déchirer le sein de leur bienfaisante mère, d'une *Alma Mater*. Nous ne comprenons pas qu'il puisse entrer dans leur âme d'autres sentiments que ceux du remords et de la honte, sinon celui de l'endurcissement ou de la perte de toute sensibilité du cœur. N'est-il pas mille fois plus agréable et plus doux, de se réunnir en son sein comme des frères, ainsi que nous le faisons aujourd'hui ? Qui, nous le sentons particulière-

ment en ce moment, le bonheur est dans l'union et l'amour des frères et la pratique de la piété filiale. Aussi pouvons-nous à bon droit et dans une conviction profonde, nous écrier avec le prophète royal : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. "Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble" ; et surtout, ajouterons-nous, quand c'est sur le toit maternel.

Avant de terminer, j'ai une demande à vous faire qui est sans doute déjà tout accordée : c'est aux gens du monde, aux pères de famille, pour leurs amis et leurs enfants, et aux prêtres pour leurs ouailles, de leur communiquer l'attachement inébranlable dont ils sont animés pour nos maisons religieuses : c'est enfin de conserver ce dont nous avons l'espoir et en quelque sorte le garant dans l'éclatante manifestation de ce jour, c'est de conserver, disons-nous, toujours aussi vifs et aussi purs les mêmes sentiments dans vos cœurs. Par là, nous pourrions obtenir de continuer tous ensemble l'aimable fête d'aujourd'hui dans un lieu où rien n'est fugitif comme ici-bas. Cette fête est extrêmement belle, mais excessivement courte, et d'autant plus courte qu'elle est plus magnifique. Mais là, la foi et l'amour nous réuniront dans un banquet permanent ou nous n'aurons pas, comme en ce jour, le pénible devoir de nous séparer.



The Pen, journal littéraire, publié à Montréal et rédigé avec un rare talent par J. K. Foran, Lit. D. LL. B., contient (Vol. I, No 16), un article très élaboré sur la famille Cooke. Les "*Cook*," y est-il dit, sont anglais et protestants, tandis que les "*Cooke*" sont irlandais et catholiques.

l'union et
iale. Aussi
fiction pro-
Ecce quam
in unum.
s d'habiter
c'est sur le

s faire qui
gens du
s et leurs
leur com-
nt animés
server ce
le garant
de conser-
purs les
pourrons
fête d'an-
omme ici-
excessive-
plus ma-
ont dans
omme en

é avec un
I, No 16),
" y est-il
ont irlan-

CHAPITRE XX

LE CHOIX ET LE SACRE DE MGR LAFLÈCHE COMME
COADJUTEUR. — MOÏSE SUR LA MONTAGNE.

1867



'ÉPREUVE atteignait Mgr Cooke : la mala-
die le clonait sur son fantueil, il demanda
un coadjuteur qu'il trouva dans un ami
fidèle, le compagnon de ses travaux et l'ap-
pui de son dévouement pastoral. Mgr
Lafèche, vicaire général, fut nommé son
coadjuteur le 25 octobre 1866, avec le titre
d'évêque d'Anthédon et sacré le 25 février
1867. Deux ans plus tard, Mgr Cooke faisait ses adieux
à ses diocésains : " Comme le laboureur épuisé, Nous lais-
sons les mancherons de la charrue, et Nous entrons à
son exemple dans la retraite et le recueillement de Nos
derniers jours. Nous confiant donc pleinement dans
la prudence et la sagesse de Notre bien aimé coadjuteur,
Nous Nous déchargeons totalement sur lui du soin de
vos âmes. Nous croirions manquer à un devoir de jus-
tice envers ce très digne et très zélé collaborateur, si
Nous ne profitons pas de cette circonstance pour lui
donner un témoignage public et solennel de Notre
entière affection et de Notre très vive reconnaissance.
Il Nous a même soulagé, Nous le déclarons, au point de
prolonger longuement Nos jours, et Nous voulons que
la mémoire en soit conservée pour le temps où Nous ne
serons plus. Aussi quoique Nous n'ayons pas à *béni*

“celui que l'Eglise elle-même a solennellement consacré,
“ Nous n'en élevons pas moins la voix vers le Seigneur
“ pour le prier instamment de rendre au centuple au non-
“ vel administrateur ce qu'il a fait pour Nous, et Nous
“ espérons que ce cri de Notre âme sera entendu. . . Pen-
“ dant que Mgr l'Administrateur descendra comme Josué
“ dans la plaine, et vous conduira au combat, comme un
“ autre Moïse, Nous ne cesserons de prier sur la montagne,
“ pour vous aider à obtenir une complète victoire.”

Et pour une dernière fois, il bénit son troupeau avec effusion de cœur. C'était le 11 avril 1869.

On se figure facilement, la peine que causa dans le monastère, la lecture de ce mandement.

Mère Saint-Charles, alors supérieure, lui écrivit aussitôt la lettre suivante :

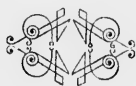
“ *Monseigneur,*

“ Nos âmes sont trop impressionnées pour laisser passer cette journée sans venir épancher notre douleur dans le cœur de notre Illustrissime et Révérendissime Père. Ah ! Monseigneur, ce mot de Moïse se retirant sur le haut de la montagne pour prier nous a fait verser des larmes amères pendant la lecture de votre mandement. Nous nous rappelons que Moïse invitait aussi ses enfants affligés à venir sous l'ormeau se consoler avec lui : nous y venons, Monseigneur, et tout en bénissant le Seigneur d'avoir exaucé les vœux de votre cœur, en donnant à votre cher troupeau un pasteur si digne et si dévoué, qui saura, c'est là notre consolation, vous rendre heureux, nous prions Votre Grandeur de ne point oublier que nous avons été, que nous sommes et que nous serons toujours vos enfants. Des enfants au cœur plein d'une affec-

tueuse reconnaissance pour le vénérable Pontife à qui elles doivent leur entrée en cette maison et les nombreux bienfaits qui ont suivi cette première faveur ! Non, non le vieux Moïse ne sera point oublié, et pour lui en donner dès maintenant la certitude, nous ferons demain une communion générale aux intentions de Votre Grandeur. Nous conservons chèrement l'espoir que notre auguste et bon Père nous visitera, nous bénira longtemps encore avant d'entrer dans la terre promise. Et je ne cesserai avec cette confiance et dans les sentiments du plus respectueux et du plus filial dévouement d'être, Monseigneur, de Votre Grandeur,

“ La fille très humble et très obéissante,

“ SR ST-CHARLES, *Supérieure.*”



CHAPITRE XXI

LA MORT ET LA RÉCOMPENSE.—LARMES SUR LA TOMBE D'UN PÈRE

1870



N an s'écoule pendant lequel Dieu couronne la carrière de notre évêque par une vie de solitude et de souffrances. Durant ces heures, que de bénédictions ont jailli de sa croix sur le clergé et sur les fidèles.

Dans la nuit du 30 avril 1870, notre vénérable évêque est frappé d'apoplexie, il passe la journée sans connaissance.

Quelques minutes avant cinq heures, il ouvre les yeux pour la première fois depuis le matin, il fixe sa vue au ciel : il appelle Jésus-Christ. L'heure est venue, son âme part pour la patrie. Plusieurs prêtres à son chevet avaient levé en même temps leurs mains sacerdotales pour appeler sur l'évêque mourant une dernière absolution. Il avait reçu dans le courant de la journée le sacrement d'extrême-onction. La ville était consternée : elle perdait un bien-facteur généreux, un pasteur zélé, un guide sûr et éclairé. Notre évêque est mûr pour le ciel. Les portes éternelles se sont ouvertes devant lui. Son purgatoire a été accompli. Il était attendu là-haut. Montez, âme digne, pure et droite ; montez d'un vol rapide. Mgr Plessis, votre père, votre protecteur est là pour vous recevoir ; Mgr Signay vous tend les bras comme à un fils bien aimé ; Mgr Panet que vous avez vénéré vous attend dans la gloire ; Mgr Turgeon, le fondateur de ce diocèse, vous invite au repos, au bonheur éternel. Allez, Père bien aimé, allez au ciel demander à Jésus qu'il nous donne des évêques qui soient

debout, enseignant la vérité, sanctifiant votre peuple et lui assurant une place à l'ombre de votre houlette.

Le lendemain, à Rome, Mgr Lafèche, averti par une dépêche télégraphique, célébrait la messe pour le repos de l'âme de Mgr Cooke.

Les funérailles furent moins remarquables par l'affluence des fidèles accourus de tous les points du diocèse que par l'émotion et la douleur des assistants.

Mercredi, 3 mai, à quatre heures de l'après-midi, les restes mortels du premier évêque des Trois-Rivières quittaient l'évêché pour se rendre à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. le grand vicaire Olivier Caron, administrateur du diocèse. La rue Bonaventure était une longue allée en deuil : les drapeaux sur les édifices publics étaient hissés à mi-mât. Dans les rues, on n'entendait que le son des prières liturgiques et les accents d'une marche funèbre. Le cortège s'avança dans l'ordre suivant :

1. Un piquet de soldats.
2. Croix paroissiale et acolytes.
3. Elèves de la Doctrine chrétienne.
4. Elèves du collège et les professeurs.
5. Membres de l'Union St-Joseph avec bannière et insignes.
6. Un piquet de huit soldats.
7. Société harmonique.
8. Croix de la cathédrale et acolytes.
9. Les chantes.
10. Le clergé.
11. Monsieur l'Administrateur en chape, et assistants.
12. Le médecin du défunt.
13. Le corbillard garni de crêpe, traîné par deux chevaux, entouré de la Garde d'Honneur.
14. Les membres de la famille du défunt.
15. Les citoyens.

Le corps porté par MM. H. Lacerte, J. N. Godin, T. Caron, J.-B. Thivierge et L. Lampron. Les coins du poêle portés par MM. L. Aubry, curé de St-Léon ; W.

Fréchette, curé de Batiscan ; H. Suzor, curé de St-Christophe ; N. Pelletier, curé de Stanfold ; A. Noisieux, curé de Ste-Geneviève et E. Panneton, supérieur du collège des Trois-Rivières.

La cathédrale avec ses tentures de deuil ressemblait à un vaste tombeau et les cierges à la lueur blafarde qui illuminaient cette sombre demeure étaient comme autant de larmes tombées sur ce triste décor.

Toute la nuit, la foule se pressa autour du catafalque, chacun venait silencieux, recueilli, faire ses adieux à son pasteur aimé. Les anges du sanctuaire étaient les muets témoins de ces regrets amers, de ces larmes versées dans le silence et l'ombre de la nuit.

Le lendemain, le service fut chanté par Monsieur le grand vicaire Casault, l'oraison funèbre prononcée par Monsieur le grand vicaire Caron ; les cinq absoutes chantées successivement par les grand vicaires Langevin, Truteau, Caron, Maurault et Casault. Cent soixantedix prêtres venus de tous les diocèses étaient réunis près de cette tombe aimée. Son corps fut déposé dans la chapelle de St-Thomas où un tombeau magnifique lui avait été préparé.

Dormez, pieux pontife, sous les dalles de cette cathédrale dont vous avez été la vie et l'ornement. Les mères chrétiennes, les chefs de famille, vos prêtres viendront s'agenouiller sur votre tombe, et votre mémoire sera toujours en honneur au milieu de nous.



Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé L. A. Dusablon la communication de nombreux documents, correspondances, etc., ayant appartenu à Mgr Cooke. Nous offrons à ce Monsieur nos sincères remerciements.

St-Christi-
eux, curé
collège

semblait à
garde qui
ne autant

tafalque,
eux à son
es muets
ées dans

sieur le
écée par
tes chan-
angevin,
soixante-
mis près
dans la
ique lui

ce cathé-
es mères
iendront
oire sera

la commu-
ant appar-
rea remer-

Table des Matières

IMPRIMATUR	VI
DÉDICACE.....	VII
INTRODUCTION	I
CHAPITRE Ier. — Les Trois-Rivières en 1835. — Coup d'œil à l'horizon du monde politique. — Le Roi des Forges. — Manceuvres des troupes régulières. — Au parquet et dans la ville. — Le prêt.....	3
CHAPITRE II. — M. le grand-vicaire Thomas Cooke, Supérieur du Monastère des Ursulines.....	9
CHAPITRE III. — La famille Cooke. — Incident providentiel. — Enfance de Mgr Cooke. — Le presbytère. — Le petit Séminaire. — Mort de sa mère. 1792-1806	14
CHAPITRE IV. — Québec : Philosophie. — Mort de son père. — St. Hyacinthe : Théologie et professorat. — Le Grand Séminaire de Québec. — Vacance à St-Joachim. — Les Saints Ordres. 1807-1814.....	22
CHAPITRE V. — Le Vicariat de la Rivière-Ouelle. — La sanctification et l'étude. — La prédication. — Le Ministère. — Départ du missionnaire. — Les adieux. — 1814-1817.	28
CHAPITRE VI — Le missionnaire. — Sa correspondance. 1817-1823.....	32
CHAPITRE VII. — Le curé de Saint-Ambroise. — Installation. — Oraison funèbre de Mgr Plessis. — Les Hurons de Lorette. — Le curé modèle. 1824-1835.....	115
CHAPITRE VIII. — Aux Trois-Rivières : Le grand-vicaire au cénacle du presbytère. — Mlle Cooke. — Lettres de MM. les abbés Daulé et Desjardins. 1835-1852.....	127
CHAPITRE IX. — Souvenir de retraite. 1841.....	133
CHAPITRE X. — L'Evêque. — Belle cérémonie du Sacre. — Visite au Pensionnat. — Action épiscopale. 1852.....	144
CHAPITRE XI — Erection de la paroisse de St-Thomas de Pierreville. — Visites pastorales. — St-Janvier de Weedon. — Ovation au retour de l'évêque.....	150

CHAPITRE XII. — Œuvres diocésaines : L'adoration perpétuelle. — Les confréries. — La Propagation de la Foi. La Sainte Enfance.....	157
CHAPITRE XIII. — Action de Mgr Cooke sur son clergé. — Retraites ecclésiastiques — Les retraitants de 1855. — Trois vicaires généraux ; MM. Thomas et Olivier Caron et L. F. Lafèche. 1857.....	162
CHAPITRE XIV. — Mgr Blanchet visite le Canada. — Douleur de Mgr Cooke en apprenant les outrages faits au Vatican. 1859-1860.....	169
CHAPITRE XV. — L'épreuve. — Mgr Cooke appelle un aide. — Lutttes entre l'humilité et l'obéissance. — Entretiens de deux saints. 1861.....	175
CHAPITRE XVI. — Apostolat de Mgr Cooke pour l'éducation. — La Congrégation de l'Assomption. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes. — Le Séminaire. — Ses rapports avec les Ursulines.....	181
CHAPITRE XVII. — Jubilé sacerdotal de Mgr Cooke. — Imposante cérémonie. — Adresses du Barreau, de la Corporation et des Protestants. — Réponses. 1864.....	187
CHAPITRE XVIII. — Témoignage filial du clergé. — Cadeau et présentation du portrait de Mgr Cooke. — La Saint-Thomas. 1865.....	204
CHAPITRE XIX. — A Nicolet. — Une dernière fête. 1866.....	211
CHAPITRE XX — Le choix et le sacre de Mgr Lafèche comme coadjuteur. — Moïse sur la montagne. 1867.....	219
CHAPITRE XXI. — La mort et la récompense. — Larmes sur la tombe d'un Père 1870.....	222

157

162

169

175

181

187

204

211

219

222

